

# Le journal DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Vol. 02 | ÉTÉ 2018 | 5.00 €

## REPRÉSENTATION

Le point sur la réforme  
de l'Assemblée  
des Français  
de l'étranger

## DOSSIER

# 10 destinations au banc d'essai

États-Unis vs Canada,  
Australie vs Nouvelle-Zélande,  
Chine vs Singapour...



## SUPPLÉMENT EXCLUSIF !

Protection sociale,  
santé, retraite,  
organismes  
d'accompagnement...  
le guide pratique  
de votre mobilité

## ÉDUCATION

Quel avenir  
pour les lycées  
français à l'étranger ?

## LA TEAM FRANCE EXPORT

Arnaud Vaissé et Christophe  
Lecourtier, le tandem qui va doper  
le commerce extérieur français



BEL/LUX : 6.00 € - PORT CONTI : 6.50 €  
CH : 9.00 FS - CANADA : 9.99 SCAN - DOM : 6.50 €  
TOM : 1050 XPF - MAR : 70 MAD - TUN : 7.10 DT

M 02525 - 2H - F: 5,00 € - RD





# CRYSTAL FINANCE

Une marque du Groupe Crystal

---

CONSEIL ■■■  
& SOLUTIONS ■■■  
PATRIMONIALES ■  
INTERNATIONALES

---

“ Au service des expatriés  
depuis 25 ans ”

[www.crystal-finance.com](http://www.crystal-finance.com)

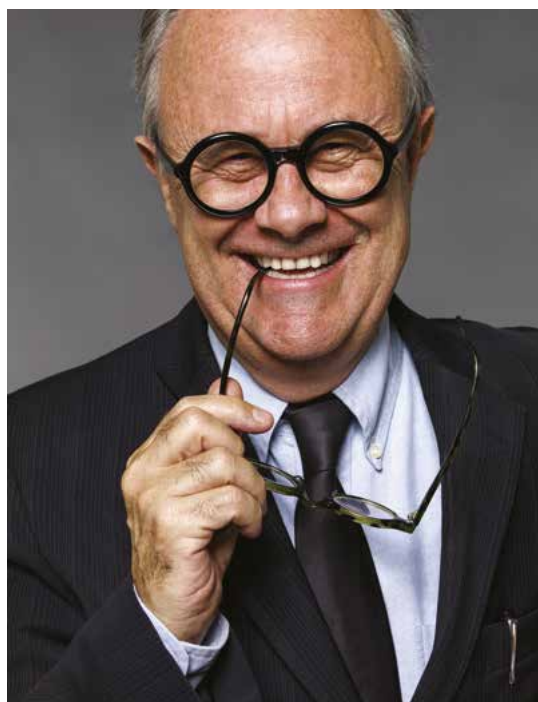
ÉDITO

# Les clés de la réussite

**P**artir à l'étranger... oui, mais dans quelles conditions? Pour bâtir son projet dans la sérénité, il est indispensable d'être bien informé. Démarches administratives, protection sociale, santé, assurances complémentaires, scolarité des enfants, études, retraite, vous trouverez toutes ces informations précieuses dans notre « passeport » au centre de ce numéro, guide et boussole d'une mobilité réussie.

La connaissance de l'environnement de votre futur pays d'accueil est tout aussi importante. Nous vous proposons ainsi dix destinations passées au banc d'essai. Plutôt Grande-Bretagne ou République d'Irlande? Canada ou États-Unis? Australie ou Nouvelle-Zélande? Chine ou Singapour? Suisse ou Luxembourg? De quoi se faire une idée plus précise en comparant des critères objectifs tels que les facilités d'installation, la qualité de vie, l'environnement des affaires, le marché de l'emploi...

La question du travail, justement, est évidemment au cœur de la réussite d'un projet de vie à l'étranger. Reste que les salariés détachés hors de France par leur entreprise sont de moins en moins nombreux. Il est donc souvent nécessaire de prospecter par soi-même pour dénicher son emploi, mais en s'appuyant sur les réseaux existants. Rappelons notamment l'importance d'Eures, le portail européen sur la mobilité de l'emploi, beaucoup trop méconnu en France et pourtant porte d'accès vers de nombreux postes dans 31 pays de notre continent. Cet



© Stéphane de Bourgies

indispensable appui, vous le trouverez également grâce au réseau des chambres de commerce et d'industries françaises à l'étranger qui fourmille de conseils et d'informations sur l'emploi et la création d'entreprise.

Ce deuxième numéro de *Français à l'étranger* donne justement la parole à deux acteurs essentiels du commerce extérieur français. Arnaud Vaissié, président de CCI-France Internationale, et Christophe Lecourtier, directeur général de Business France, ont croisé leurs regards et leurs attentes sur la Team France Export, le nouveau guichet unique d'accompagnement à l'export des entreprises françaises.

Sans oublier le point sur les projets de réforme de la

représentation des Français à l'étranger, ou encore une analyse sur l'avenir des lycées français hors de nos frontières...

Enfin, n'hésitez pas à nous retrouver sur notre site Internet\*! Vous y retrouverez chaque jour une mine d'informations sur les actualités internationales, économiques, ainsi que des témoignages de celles et ceux qui ont franchi le pas, heureux de faire partager leur expérience. Alors pourquoi pas vous?

\* [www.francaisaetranger.fr](http://www.francaisaetranger.fr)

**Jean-Pierre Pont**

**Le journal**  
DES FRANÇAIS  
À L'ÉTRANGER

Français à l'étranger est édité par TDME, 17, avenue de l'Observatoire, 75006 Paris.

SAS au capital de 1.000 €. RCS Paris 798 269 726. Numéro de commission paritaire : 0520 | 93671.

**Directeur de la publication :** Jean-Pierre Pont  
[jeanpierrepont@gmail.com](mailto:jeanpierrepont@gmail.com)  
Tél. : 07.71.70.78.54.  
**Rédacteurs :** Emmanuel Langlois, Nathalie Laville, Xavier Panon  
**Community manager :** Prune Pont-Benoit.

**Secrétariat de rédaction :** Didier Bras.  
**Direction artistique et maquette :** Grand National Studio.

**Illustration de couverture :** © Khakimullin Aleksandr.

Impression : CEE.

Retrouvez-nous sur internet : [www.francaisaetranger.fr](http://www.francaisaetranger.fr)

 **FRANÇAIS À L'ÉTRANGER .FR**



© Barnot



© dibrova



© Travel mania



© Sydia Productions

## 06 Français dans le monde

Les actus de la mobilité internationale

## 10 Success story

Henner : 70 ans d'innovation

## 12 Patrimoine

Crystal Finance, le groupe qui monte, qui monte, qui monte...

## 14 Le grand dossier

La Team France Export à l'assaut du commerce international

## 20 Banc d'essai

Dix destinations à la loupe

- Australie vs Nouvelle-Zélande
- États-Unis vs Canada
- Chine vs Singapour
- Grande-Bretagne vs Irlande
- Suisse vs Luxembourg

## 40 Éducation

Quel avenir pour les lycées français de l'étranger ?

## 43 Analyse

Le point sur la réforme de la représentation des Français de l'étranger

## Et le Passeport de Français à l'étranger !

Organiser son départ, protection sociale, santé, emploi, études, retraite... le guide indispensable de votre mobilité.





Avec les CCI Françaises à l'International,  
accédez à une communauté d'affaires  
de plus de **35.000 membres**  
présente dans **90 pays**

[www.ccifrance-international.org](http://www.ccifrance-international.org)



#CCIFI  
@cci\_fr\_inter

*Les entreprises qui réussissent à l'international !*



© Zéner BELKALAI

**DEUX QUESTIONS À HÉLÈNE CONWAY-MOURET, SÉNATRICE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**

**« Le temps politique et celui de l'administration ne sont pas les mêmes ! »**

Elle est l'auteure du rapport « Retour en France des Français de l'étranger » qui a permis notamment la mise en place d'un simulateur en ligne pour faciliter ce retour. Qu'en est-il aujourd'hui ?

**Quel bilan tirez-vous trois ans après la remise de votre rapport ?**

Une dizaine de propositions ont été rapidement mises en place. Malheureusement, j'attends toujours la réunion avec le secrétaire d'État à la Fonction publique, Olivier Dussopt, que j'ai déjà rencontré et qui a ensuite promis dans l'hémicycle de suivre la mise en place des mesures préconisées dans mon rapport. Je reste confiante que l'impulsion politique dont nous avons besoin pour les voir réalisées sera donnée. Le délégué interministériel doit se saisir des propositions et les porter auprès des administrations pour leur mise en œuvre.

**Avez-vous des regrets ?**

Oui ! D'abord que le temps politique et celui de l'administration ne soient pas les mêmes. Le sujet du retour d'expatriation n'est pas prioritaire parce que les Français rentrent individuellement, et non en vagues de groupes à traiter. Leur galère n'en reste pas moins réelle. Aujourd'hui, parce qu'ils sont mieux informés, ils arrivent à s'en sortir mais la question du logement et de l'adresse fixe dont on a besoin pour tout faire, activer ses droits, scolariser les enfants, trouver du travail, reste problématique. C'est l'élément de blocage principal.

• **Lui écrire :**  
[h.conway-mouret@senat.fr](mailto:h.conway-mouret@senat.fr)



Living abroad feels like having **two homes**. homeis is where the two **come together**.

A Culture Network for local foreign-born communities.



**Un réseau social d'un nouveau type**

Un agent immobilier francophone, un médecin qui parle hébreu, un peu de son pays d'origine dans sa ville d'accueil : voilà ce que propose Homeis, lancé au printemps à New York, et qui veut devenir le réseau social des expatriés. « L'expérience d'immigration est radicalement différente aujourd'hui par rapport à il y a vingt ans. Avec Internet, nous restons connectés avec notre famille, notre culture et nos origines », explique Ran Harnevo, PDG de Homeis, ancien chef de la stratégie vidéo d'AOL. Il est aussi question d'introduire, plus tard, un service de rencontres à l'accent français. L'application mobile est disponible sur iOS et Android. Chaque communauté dispose d'un espace dédié, selon ses origines et sa ville de résidence. Au-delà de Facebook, la plate-forme affronte aussi la concurrence de services de petites annonces ou de recommandations, comme TripAdvisor ou Yelp. Le pari de l'application est de dédier ce genre de services à des communautés réduites, mais dont les membres se font confiance.

**Les pays qui ont le plus la côte auprès des Français**

Plus d'un salarié français sur trois envisage d'aller travailler à l'étranger dans les deux prochaines années, selon le spécialiste de l'externalisation de la gestion des ressources humaines ADP. L'Amérique du Nord arrive en tête des destinations, indistinctement États-Unis ou Canada. Ainsi, un quart (24,80%) des ressortissants hexagonaux interrogés envisage de traverser l'Atlantique pour y travailler. La Suisse prend la deuxième place du classement, sans compter les travailleurs transfrontaliers. Elle est citée par 19,30% des répondants français. Juste derrière, le Royaume-Uni garde la cote auprès des *Frenchies* (18,80%) malgré le Brexit. Toute une série de pays frontaliers avec la France arrive ensuite : l'Allemagne (17,60%), l'Espagne (14,80%), la Belgique (13%) et l'Italie (10,80%).



© ESB Professional

## L'engouement pour le Portugal se confirme

Les Français sont aujourd'hui les premiers investisseurs étrangers dans la pierre portugaise, déclassant, pour la deuxième année consécutive, les Britanniques et les Chinois. Ainsi près de 30% des biens achetés par des non-Portugais l'ont été par des Français l'an dernier, selon l'Association des professionnels de l'immobilier portugais. En quatre ans, le nombre de Français installés au Portugal a plus que quintuplé pour atteindre le chiffre de 50 000, dont 80% de retraités. Outre le climat, la sécurité et la qualité de vie, ce sont notamment les mesures fiscales votées au Portugal en janvier 2013 qui continuent d'attirer les acheteurs étrangers. Ainsi, grâce au statut RNH (résident non habituel), les expatriés retraités sont exonérés d'impôt pendant dix ans, à condition d'y passer au moins 183 jours par an et de ne pas y avoir été résident fiscal au cours des cinq dernières années. Les Français investissent en moyenne entre 200 000 et 250 000 euros dans l'acquisition d'un logement.



© R.M. Nunes / Shutterstock.com

## Les Français du Canada n'ont jamais été aussi nombreux !

Leur nombre aurait plus que doublé en quinze ans. On serait précisément passé de 45 458 inscrits sur les registres consulaires en 2001 à 103 967 en 2017 l'an dernier. Avec 68 000 Français, Montréal serait même la 4<sup>e</sup> ville où ils sont le plus présents au monde. Plusieurs facteurs expliquent cet attrait : sa qualité de vie, mais aussi sa bonne santé économique. « Le Canada offre un marché de l'emploi plus attractif qu'en France,

avec un taux de chômage plus faible. Le pays est donc perçu comme une terre d'opportunités, en particulier pour les jeunes diplômés français », explique le géographe Laurent Chalard. Bon nombre de jeunes Français s'envolent en effet au Canada dans l'optique de poursuivre leurs études. Sur l'année 2015-2016, plus de 18 000 étudiants français ont mis le cap sur cette destination, selon Statistique Canada. Une hausse de plus de 115% en dix ans ! Ainsi l'an dernier, sur les 40 000 étudiants inscrits à McGill, l'une des universités les plus prestigieuses du Canada, près de 2 000 étaient français, du jamais vu !



© Samot

## Brexit : Londres lâche (un peu) de lest pour les expatriés

Ils sont 3,5 millions d'Européens à vivre au Royaume-Uni, dont 300 000 Français. Ces expatriés conserveront les droits prodigués par l'actuelle liberté de circulation dans l'UE jusqu'à fin 2020... et non jusqu'en mars 2019, comme le souhaitait Theresa May. C'est une concession de taille de la part du Royaume-Uni lorsqu'on se souvient que la campagne des partisans du Brexit, en 2016, a surtout consisté à dénoncer l'arrivée massive de citoyens européens, Polonais en tête, depuis l'élargissement de l'UE. La Première ministre britannique a dû se résoudre à reculer face à la fermeté de Bruxelles. Concrètement, les conditions pour tout Européen s'installant au Royaume-Uni (et vice-versa, l'accord étant totalement réciproque) avant cette date seront bien les mêmes que celles prévues dans le droit actuel de l'UE : ils disposeront d'un droit de séjour pouvant aller jusqu'à cinq ans pour les personnes qui travaillent.



### Inde : recherche compétences désespérément !

**De nombreuses entreprises indiennes recrutent des expatriés spécialistes du numérique et de l'intelligence artificielle.** Ces compagnies souhaitent moderniser leurs pratiques et s'internationaliser, et elles ne trouvent pas sur place de personnes ayant les compétences requises. Les secteurs de l'automobile, de l'industrie, des médicaments et de la chimie sont les plus en demande. Pour élargir leur marché à l'international,

les entreprises indiennes doivent aussi comprendre les besoins et les désirs de leurs clients étrangers. Les expatriés sont un atout dans ce domaine, puisqu'ils peuvent apporter un regard neuf sur les produits, tout en permettant aux entreprises de rester à la pointe de la technologie. Une fois embauchés, les expatriés reçoivent souvent des compensations financières pour s'installer, deux à trois fois plus importantes que pour les Indiens. Un coût qui ne semble pas gêner les entreprises. Le recrutement d'étrangers s'est accéléré ces six derniers mois.

### April voit grand

**Plus de 230 millions de personnes vivent en dehors de leurs pays d'origine dans le monde.**

Jusqu'à alors peu présent, le courtier français a désormais compris l'importance de ce marché et lance «Ma Santé Internationale». La solution propose plusieurs garanties qui peuvent être souscrites indépendamment les unes des autres sur les volets santé, prévoyance, responsabilité civile, assistance rapatriement, etc. «La hausse constante du nombre d'expatriés issus de tous les pays et le durcissement de la réglementation en matière de protection sociale, notamment pour les employeurs à l'égard de leurs collaborateurs, démontrent que la santé internationale est l'un des enjeux majeurs du marché de l'assurance aujourd'hui, et plus encore demain», argumente Vincent de Meyer, directeur général d'April International Care. Le courtier propose aussi de digitaliser les demandes de remboursement. Les factures jusqu'à 1 000 €/€ peuvent ainsi être envoyées sur internet grâce à l'application Easy Claim. En cas d'hospitalisation, un paiement direct est proposé à l'hôpital.



### ExpatriSSIMMO facilite votre vie immobilière

**Vous résidez hors de France et vous souhaitez acheter un bien dans l'Hexagone pour l'habiter ou investir ?** ExpatriSSIMMO a été créé pour apporter aux expatriés une solution aux problèmes d'éloignement. Qui mieux que ceux qui sont passés par là peuvent imaginer des services sur mesure à destination des Français de l'étranger ? « Ayant été moi-même un expatrié dans divers endroits du globe, témoigne Charles Morin, fondateur en 2010 d'ExpatriSSIMMO, j'ai été sensibilisé aux problèmes de la vie à l'étranger et à la problématique du retour en France. En plus de mes connaissances techniques, fiscales et commerciales spécifiques à ce secteur, je parle le même langage que les expatriés. » L'idée lui est venue d'un Français résidant au Panama et qui recherchait un pied-à-terre en France. La question est simple : comment acheter ou vendre un bien en France lorsque l'on a peu de temps et que l'on réside à des milliers de kilomètres ? La réponse l'est tout autant : par une simple connexion Internet, les visites virtuelles à 360° des biens permettent de communiquer de manière interactive, la remise d'un « livret de visite » complet sur les biens permet de réaliser des ventes à distance. Et pour vous accompagner jusqu'au bout de votre démarche, ExpatriSSIMMO vous propose la mise en relation avec un réseau sécurisé de métiers associés (financement, notaire, travaux, déménagement...).

• [www.expatriSSIMMO.fr](http://www.expatriSSIMMO.fr)





## Les cotisations retraite, peu prisées par les expatriés

Seuls quatre Français sur dix choisissent de cotiser, que ce soit pour leurs pensions françaises ou via des investissements privés, pour eux-mêmes ou leur conjoint de façon volontaire – en plus, donc, des cotisations vieillesse imposées par le pays d'accueil, révèle un sondage réalisé par le groupe Humanis, spécialisé dans la protection sociale. Ceux qui disent cotiser à un dispositif de retraite le font majoritairement via un système privé local (investissements mobiliers ou immobiliers). Un quart répondent cotiser volontairement pour leur retraite de base française (via la CFE, la Caisse des Français de l'étranger), 19% pour leurs pensions complémentaires Agirc-Arrco (via les caisses CRE et Ircafex, gérées par Humanis), et 9% via un système privé français. Au final, environ 30% cotisent donc pour leur retraite par capitalisation (financement privé de la retraite) et seulement 18% pour leur retraite française par répartition (système dans lequel les actifs financent les pensions des retraités).



## La Suisse, paradis pour les jeunes diplômés français ?

Les ressortissants étrangers y représentent le quart de la population active permanente. Les opportunités professionnelles et les salaires confortables incitent les jeunes diplômés français à s'y expatrier pour booster leur carrière à l'international sans sacrifier leur qualité de vie. Selon une enquête de la Conférence des grandes écoles (CGE), la Suisse arrive ainsi en tête des destinations francophones

plébiscitées par les diplômés de 2016 travaillant à l'étranger, devant le Luxembourg, la Belgique et le Canada. En effet, face au quasi-plein emploi, les entreprises helvètes sont contraintes de se tourner vers l'étranger pour recruter des profils techniques pointus : cadres et dirigeants, informaticiens, ingénieurs... Les secteurs de la fabrication des machines, de l'informatique, de la banque, de l'horlogerie et de la santé sont particulièrement en tension. Une situation qui ne devrait pas s'améliorer avec l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet des mesures réduisant la libre circulation des travailleurs européens.



## Mobilité : les femmes sont moins sollicitées

Le dernier baromètre d'Expat Communication qui étudie les Français vivant à l'étranger est formel : 80% des expatriés interrogés sont en couple, mais... dans 8% des cas, c'est Madame qui est mutée à l'étranger. « Nous sommes loin de la parité, reconnaît Alix Carnot, directrice associée. Ces postes sont peut-être moins proposés aux femmes, mais elles-mêmes assument moins de demander à leur conjoint de les suivre », nuance-t-elle. Cette proportion reste identique au sein des jeunes générations témoigne l'étude. Par ailleurs, la dépendance financière est citée à 50% comme la première difficulté pour les conjoints « accompagnateurs ». En effet, rares sont ceux qui trouvent un emploi répondant à leurs attentes dans le pays d'accueil. Parfois le calcul est vite fait : il est plus logique de ne pas travailler plutôt que d'être payé des clopinettes dans un job pour lequel on est surdimensionnée, le tout avec trop peu de vacances pour rentrer voir sa famille.

## HENNER

# 70 ans d'innovation

Dans un univers de géants de l'assurance de personnes, Henner reste le premier groupe français familial et indépendant de protection sociale. Il couvre 1,6 million de personnes, dont 242 000 expatriés dans 165 pays.

Une page s'est tournée. Henner, rue Henner, c'est fini ! Basé depuis sa création en 1947 dans la rue éponyme du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le leader en France sur le marché de l'assurance santé collective a désormais son siège à Neuilly-sur-Seine. C'est là que le groupe a regroupé l'ensemble de ses effectifs parisiens, soit plus de 700 personnes (sur les 1 500 au total en France et à l'international, ndlr), dans les huit étages d'un immeuble de 12 800 m<sup>2</sup> construit en bordure de Seine.

Le credo d'Henner : l'innovation au service de la protection sociale. Celle-là même qui poussa Ernest Duffo à lancer en 1937, avant même qu'elle n'existe en France, une société posant les bases de la future Sécurité sociale. Après-guerre, il chercha à reproduire cette activité. Il fonda alors sous la forme d'une association 1901 la garantie médicale et chirurgicale (GMC), qui depuis les années 90, laisse peu à peu place à la marque Henner. Son gendre Rémy (lire encadré), créateur de la première Garantie Obsèques et père de l'actuel PDG du groupe, Charles Robinet-Duffo, organise alors Henner tel qu'on le connaît aujourd'hui. Depuis 2011, le groupe affiche 60% de croissance et 173,5 millions d'euros de chiffre d'affaires pour l'année 2017.

### Une large palette de métiers

Courtier gestionnaire, l'entreprise conçoit des offres complètes d'assurances de personnes. « Ce que l'on a gardé de nos origines, témoigne Charles Robinet-Duffo, c'est l'intervention dans la protection sociale. Nous fabriquons nos propres offres et les assureurs nous en délèguent la gestion au quotidien. »

Le groupe a toujours élargi sa palette de métiers et d'offres : de la santé à la prévoyance, aux régimes « expatriés », à la retraite ou encore aux opérations d'actionnariat salarié. Depuis la France, Henner s'est développé à l'international et sert des clients très différents : entreprises, organisations internationales,



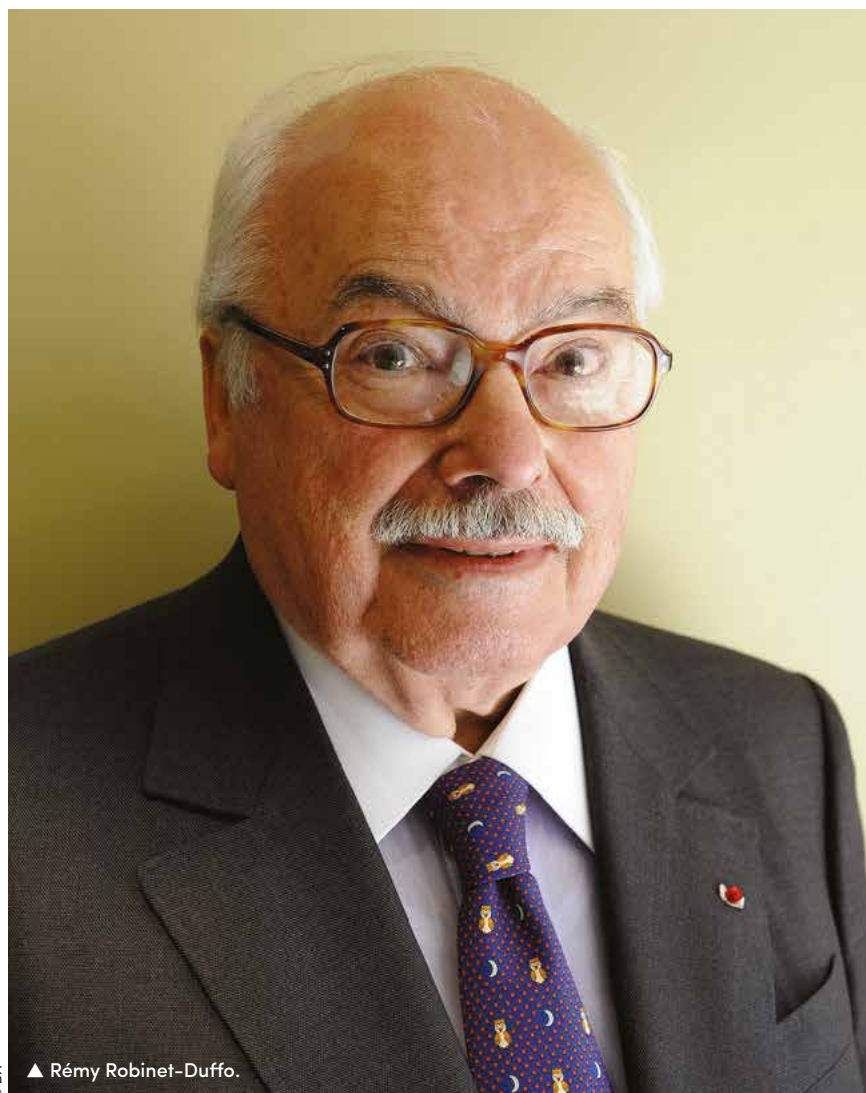
▲ Charles Robinet-Duffo.

**LE GROUPE  
ACCOMPAGNE SES  
10 000 ENTREPRISES  
DE TOUTES TAILLES  
(DONT PRÈS DE LA MOITIÉ  
DU CAC 40) SUR TOUS  
LES SEGMENTS  
DE L'ASSURANCE**

compagnies d'assurance, mutuelles, voire sportifs de haut niveau. Le groupe accompagne ses 10 000 entreprises de toutes tailles (dont près de la moitié du CAC 40) sur tous les segments de l'assurance : la santé, la prévoyance, la retraite et les services médicaux, au bénéfice de 1,6 million de personnes.

**Une présence sur les cinq continents**

Chez Henner, 150 gestionnaires multilingues dédiés à l'international œuvrent 24h/24, 7j/7. Ils s'appuient sur un réseau de 57 000 professionnels de santé présents dans 187 pays. Pour répondre aux nouveaux besoins de ses clients et les accompagner sur les cinq continents, Henner ouvre, dès 1981, son pôle international et son offre expatriés. Au début des années 2000, le groupe est déjà présent au Brésil, aux États-Unis, en Tunisie, au Kenya et à Singapour. Fin 2016, Henner renforce son activité sur la zone Asie-Pacifique en ouvrant un bureau à Kuala Lumpur, au cœur de la capitale économique de la Malaisie, d'où il accompagne en direct 25 000 assurés. « *La Malaisie constitue une place centrale pour les entreprises internationales qui dirigent des opérations sur la zone Asie-Pacifique. Par ailleurs, la proximité géographique de Singapour autorise de nombreuses synergies pour renforcer notre rayonnement en Asie du Sud-Est* », expliquent les équipes de l'international chez Henner. Le bureau malaisien compte une dizaine de collaborateurs. ♦



© DR ▲ Rémy Robinet-Duffo.

**RÉMY ROBINET-DUFFO,  
UN HOMME PLEIN D'ASSURANCE**

Il voit le jour en 1930 et ignore encore que 87 ans plus tard il sera à la tête d'une importante ETI (entreprise de taille intermédiaire) française.

Rémy est adolescent au moment où la Seconde Guerre mondiale éclate. Le jeune homme a 15 ans lorsque, chef scout, en 1945, il se rend dans les gares parisiennes avec son équipe pour accueillir les rescapés des camps nazis. L'adolescent est frappé par la distance entre les familles des victimes décédées et les sociétés de pompes funèbres. Rémy Robinet-Duffo sera à l'origine d'un système qui aide les personnes dans ces moments difficiles de la vie. Dix ans après la mise en place de la première garantie obsèques, Rémy Robinet-Duffo crée « Assurances et prévoyance internationales » qui conseille et gère différentes offres d'assurances. Visionnaire, il fonde en 1970 une société de services et d'ingénierie

informatique, Méthodes et Informatique (GPH). C'est en 1974 que sera lancé le groupe de Prévoyance Henner, regroupant les différentes entreprises existantes.

Toujours précurseur, quatre ans plus tard, Rémy Robinet-Duffo élabore une assistance à la personne disponible 24 h/24. Dans la foulée, GPH se dote d'un département international qui soutient les expatriés lorsqu'ils sont soumis à des frais médicaux. Il crée la « Garantie Retraite » en 1984 et, six ans plus tard, développe le réseau de soins Henner pour l'accueil et de la prise en charge des clients par des médecins du réseau. À 87 ans, aujourd'hui président du conseil de surveillance d'Henner, Rémy Robinet-Duffo n'hésite pas à traiter avec humour les sujets auxquels il est confronté au quotidien dans son métier, comme sur les enterrements : « *C'est le seul jour où tout le monde ne vous adresse que des compliments ! Vous faites l'unanimité, c'est fabuleux ! Faites de vos obsèques le plus beau jour de votre vie !* »

## CRYSTAL FINANCE

# Le groupe qui monte, qui monte...

Avec 15 000 clients dont un tiers à l'étranger, représentant un milliard d'euros d'actifs contrôlés dans le monde grâce à la présence de son réseau de conseillers sur place, 400 partenaires professionnels du patrimoine, le groupe à l'accent du Sud est devenu un acteur majeur du secteur.

L'histoire remonte à déjà plus d'un quart de siècle. Nous sommes en 2012. Deux amis, l'Avignonnais Bruno Narchal et Yves Martin, quittent l'Union financière Georges V pour fonder ensemble Crystal Finance. Le pari est risqué, et il est plus que gagnant aujourd'hui : construite de toutes pièces, grâce aux seules expérience et expertise de ses deux fondateurs, l'entreprise pesait fin 2017 2,6 Md € d'encours conseillés. Dès sa création, le groupe se spécialise dans le conseil et la distribution de solutions patrimoniales globales. Ce qui n'était au départ qu'une simple société de conseil patrimonial pour les Français expatriés, basée à Montpellier, ouvre un bureau à Paris en 1994, puis crée son premier contrat luxembourgeois et lance son offre immobilière. Trois ans plus tard, Crystal s'internationalise et ouvre des bureaux aux Émirats Arabes Unis. Dans la foulée, le groupe lance sa gamme prévoyance. Viendront ensuite les Antilles françaises, la Polynésie (en même temps que le lancement du fonds LCF Multi Réactif 70), puis en 2003 l'océan Indien et la Tunisie trois ans plus tard.

En 2010, premières opérations de croissance externe d'envergure avec l'acquisition de CGEFI (filiale de courtage à Luxembourg) et de l'Union Financière George V, devenue depuis Crystal Partenaires, une plateforme de 300 conseillers en gestion de patrimoine. L'appétit de Crystal Finance ne se dément pas. Trois ans plus tard, le groupe entre au capital du groupe de La Française AM (via sa filiale Next Advisor) puis d'Ofi AM l'an dernier, avant de racheter Expert et Finance (partenaire de la profession comptable pour le conseil patrimonial et social des dirigeants et professions libérales) auprès de Generali. « Les synergies entre les deux structures sont nombreuses, tant sur le plan de l'organisation que du modèle d'affaires, argumente Bruno Narchal, nouveau PDG du groupe. L'expertise

largement reconnue d'Expert & Finance ainsi que les liens forts qui l'unissent aux experts-comptables comptent parmi les atouts distinctifs qui nous ont poussés à nous intéresser à l'entreprise. » Le groupe change alors de braquet. Son ambition, contribuer à la consolidation de la profession et atteindre les 5 Md € d'encours conseillés d'ici trois à cinq ans.

**L'immobilier locatif a la côte**  
Sa clientèle est composée de francophones expatriés (plus de 5 000) et d'investisseurs internationaux. « L'assurance-vie, notamment luxembourgeoise, reste très appréciée des expatriés pour ses avantages (neutralité fiscale, large choix de supports d'investissement, sécurisation des avoirs...), observe Bruno Narchal. Néanmoins, certaines classes d'actifs prennent une place de plus en plus importante dans une optique de diversification : l'immobilier locatif qui est un des placements plébiscités par les expatriés

**« NOUS AVONS RÉUSSI  
À FAIRE DE CRYSTAL  
UN ACTEUR RECONNU  
AUPRÈS DES NON-  
RÉSIDENTS FRANÇAIS  
À L'INTERNATIONAL »  
BRUNO NARCHAL**

avec un intérêt certain pour les solutions sans souci de gestion (SCPI, nue-propriété), les comptes-titres et les produits structurés. »

Le groupe Crystal répond aux spécificités patrimoniales de ses clients grâce à des experts à leur écoute et qui leur donnent des conseils personnalisés. « Nous avons réussi à faire de Crystal un acteur reconnu auprès des non-résidents français à l'international, et, en parallèle, un acteur incontournable dans la distribution de solutions patrimoniales en France

via notre plateforme "Boutique" au travers de notre réseau de CGPI partenaires, avance Bruno Narchal. Les cinq valeurs qui animent le groupe sont l'indépendance, le professionnalisme, la proximité, l'innovation et l'engagement. »

## Prévoyance et santé sur mesure

Que vous souhaitiez développer votre patrimoine, préparer votre retraite, investir dans l'immobilier ou sur des produits financiers, optimiser votre fiscalité, améliorer votre prévoyance, le groupe Crystal vous apporte des solutions innovantes et sur mesure et vous accompagne dans votre mobilité. « Nous proposons une offre patrimoniale globale sur l'ensemble des classes d'actifs complétée d'une offre de protection sociale (prévoyance et santé) adaptée à la mobilité internationale », détaille Bruno Narchal. De par sa présence dans de très nombreux pays, Crystal Finance accompagne ses clients avant, pendant et au retour de leur expatriation.

Le groupe propose également une gamme prévoyance et santé sur-mesure en partenariat avec la CFE. Crystal Expert & Finance est aujourd'hui dans le top 5 des leaders de la gestion de patrimoine en France. Le groupe compte 210 collaborateurs salariés et une cinquantaine d'agents commerciaux, un encours conseillé de 2,6 Md € sur le marché du conseil en investissement, cela tout « en ayant vocation à rester indépendant ». La collecte globale avoisinait 400 M€ l'an dernier, dont 50% environ en assurance-vie. Et pour l'avenir? « La fin du fonds en euros traditionnel est pour le métier un énorme défi à relever et en même temps on voit bien que c'est là l'occasion de faire notre métier qui est d'éduquer et de conseiller et non de vendre simplement un produit, explique Philippe-Michel Labrosse, vice-président exécutif. La martingale absolue du fonds en euros, c'est fini! » ♦



## REGARDS CROISÉS

# La Team France Export, à l'assaut du commerce international

Zoom sur la nouvelle stratégie gouvernementale qui vise à mieux accompagner les entreprises françaises à l'export. Arnaud Vaissié, président de CCI France International, et Christophe Lecourtier, directeur général de Business France, représentent les deux structures qui composent cette nouvelle alliance. Ils nous en détaillent les grandes lignes.



**Qu'est-ce que la Team France Export, et que pensez-vous des annonces du gouvernement sur le commerce extérieur, notamment la mise en place de concessions de service public à l'étranger auxquelles les CCI-FI pourront postuler ?**

**Arnaud Vaissié:** On constate chaque année, depuis près de quinze ans, un déficit pesant de notre balance commerciale (-65,5 Md€ en 2017). Le commerce international est un élément de puissance économique et de puissance politique d'un pays. Il y a aujourd'hui une forte volonté gouvernementale de relancer notre compétitivité en faisant du développement des exportations une cause nationale. Par conséquent, il s'agit aujourd'hui de réunir tous les acteurs de l'accompagnement des entreprises françaises à l'international sous une même bannière : « Team France Export ». Nous avons donc tous un rôle à jouer et sommes tous co-responsables de la dynamisation du commerce extérieur de la France. Les concessions de service public à l'étranger, c'est-à-dire des partenariats public-privé entre Business France et nos Chambres à l'étranger par exemple, ainsi que la mise en place en place de guichets uniques de l'export en régions, sont deux des axes forts de cette réforme. L'objectif est de gagner en lisibilité et en efficacité pour mieux accompagner l'internationalisation des entreprises et détecter de nouvelles PME exportatrices.

**Christophe Lecourtier:** L'Allemagne compte 360 000 exportateurs, l'Italie 200 000, la France 125 000 seulement. L'Allemagne a enregistré en 2017 un excédent commercial de 244,9 Mds €, la France un déficit de plus de 60 Mds€, et l'Italie a retrouvé le chemin des excédents commerciaux. Le dispositif français d'accompagnement a une part de responsabilité dans ces performances décevantes. Ses acteurs ne partageant pas de vision stratégique commune, ils ont chacun leur pré carré, ne coopèrent guère, voire se concurrencent inutilement. Business France, l'opérateur national, a donc pris l'initiative de proposer aux autres acteurs du commerce extérieur de mettre en commun leurs moyens et leurs objectifs afin de constituer ce que j'ai appelé une « Team France Export ». L'union fait la force : telle est ma ligne directrice. L'objectif est double. Nous allons mettre en place un dispositif simple et lisible pour les

entreprises, avec un guichet unique en Région et un seul correspondant de « Team France Export » à l'étranger. Business France n'est pas le seul acteur capable d'accueillir et d'accompagner l'entreprise sur le terrain. C'est pour quoi, dans certains pays où les conditions sont réunies, nous concéderons notre activité à des acteurs privés, qui pourront être les chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger ou des OSCEI.

Plus lisible, le dispositif d'accompagnement sera aussi plus efficace. L'expertise des CCI de France et la nôtre sont complémentaires : d'un côté, la connaissance des entreprises en France, de l'autre celle des filières et des marchés étrangers. Notre alliance va permettre à chaque acteur de se spécialiser dans son domaine d'excellence et de constituer ensemble une *task-force* de spécialistes qui iront au contact des entreprises. L'accent sera résolument mis sur le parcours d'amorçage et de préparation. Une «plateforme régionale des solutions» mutualisera toutes les ressources locales pour détecter, préparer, orienter les primo-exportateurs. Et un dispositif de *coaching* de proximité associera, dans les territoires, des équipes CCI, Business France, Bpifrance et tous les acteurs publics et privés. Il proposera des parcours et services différenciés pour répondre aux attentes spécifiques de chaque entreprise en fonction de sa maturité pour l'international.

Nous allons ainsi construire un vrai partenariat public-privé associant Business France avec, dans les territoires, les CCI et, à l'étranger, les CCI-FI et les OSCEI. Cette construction bénéficiera à tous, personne n'étant éloigné de son territoire de légitimité, chacun étant conforté là où il est et là où il veut être, tandis que les bénéficiaires, au sens collectif du terme, seront partagés dans une entreprise qui n'est plus vouée à exacerber les concurrences, mais à servir nos entreprises. Le secteur privé sera associé en amont comme en aval aux interventions du service public, et pourra développer son offre de services dans une logique de complémentarité et de relais de l'action publique.

Pour construire cette alliance structurée entre les partenaires de l'export et créer la confiance, Business France va mutualiser au sein de Team France Export une part conséquente de son patrimoine immatériel : ses systèmes d'information, ses données clients, marchés, secteurs. L'agence va en outre investir dans de nouveaux outils numériques et en partager l'usage afin de structurer la solidarité et l'activité de la Team France Export et mesurer son efficacité.

**Business France évoque une révolution « copernicienne ». De quoi s'agit-il ? Peut-on imaginer que certains personnels CCI-FI/Business France soient mis en commun, voire un partenariat avec des acteurs privés à l'étranger ? Business France se retire d'ailleurs de huit pays et met en place des délégations de service public. Est-ce le début d'un mouvement d'envergure ?**

**CL:** J'ai parlé de « révolution copernicienne » car cette refondation du service public de l'export procède, d'une certaine façon, à une triple révolution. La première est le fruit d'une prise de conscience. J'ai cité des chiffres relatifs au nombre d'exportateurs. Eh bien, jusqu'à maintenant, tout s'est passé comme si notre faiblesse en la matière était considérée comme une fatalité. Les entreprises que nous aidons sont d'elles-mêmes

candidates à l'export. Quant aux autres, nous ne cherchons guère à les inciter à se lancer ; elles sont en quelque sorte dans l'angle mort de notre dispositif. Cet angle mort, nous allons le faire disparaître en focalisant sur lui nos projecteurs et notre action. Première révolution.

La façon dont jusqu'ici nous concevions notre mission nous a conduits à privilégier l'accompagnement sur les marchés extérieurs et donc à concentrer nos troupes dans nos bureaux à l'étranger – Business France a un réseau régional des plus réduits. Le souci prioritaire désormais, d'augmenter le nombre d'exportateurs nous conduit à investir les territoires et à engager pour ce faire un important mouvement de transfert de nos bureaux vers les régions. Deuxième révolution. Ce mouvement n'est possible qu'en s'al-

**L'OBJECTIF  
EST DE  
GAGNER  
EN LISIBILITÉ  
ET EN  
EFFICACITÉ  
A. VAISSIÉ**

liant aux autres acteurs de l'export afin que certains d'entre eux prennent le relais de notre action dans quelques pays. Aussi, alors que Business France fonctionnait jusqu'ici en relative autarcie et investissait essentiellement dans son expertise métiers, son rôle va substantiellement évoluer. Bien sûr, l'agence demeure opérateur pour une partie de son activité, mais elle devient plus largement le pivot de la nouvelle alliance « Team France Export ». *Primo*, elle s'associe aux CCI de France pour développer une offre commune de services aux entreprises, convergente avec les stratégies définies par les Régions et associant les autres acteurs des territoires. *Deuxio*, elle supervise la concession du service public à des acteurs privés à l'étranger – dans huit pays, pour l'instant –, tout en assurant l'intégrité du dispositif global dans le cadre de la diplomatie économique. *Tertio*, elle va faire évoluer sa gouvernance pour y associer davantage les Régions, les CCI et le secteur privé. Business France dépasse ainsi son rôle d'opérateur *stricto sensu* pour devenir centre de ressources et conseil pour les donneurs d'ordres, régulateur du service public rénové de l'export et agrégateur de solutions collaboratives dans les territoires. Troisième révolution. **AV:** La réforme du dispositif d'accompagnement des entreprises à l'export s'inscrit dans une dynamique présidentielle et un train de réformes sans commune mesure avec les tentatives passées. L'enjeu est bien de rendre plus efficace nos structures d'aide à l'export en évitant les doublons et en limitant la dépense publique. Pour ma part, je pense que l'État a tout intérêt à capitaliser sur les structures existantes comme les Chambres de commerce (CCI en France et CCI-FI à l'étranger). Nos réseaux sont bien intégrés, ils disposent déjà d'une expertise solide et ils sont reconnus par nos communautés d'affaires locales. L'objectif est que Business France recentre une bonne partie de ses activités et de ses effectifs

sur la France, dans le but de renforcer la détection d'entreprises et de mieux accompagner ces dernières dans la phase de préparation à l'internationalisation. La bataille de l'export commence avant tout dans les territoires. Cette mission renforcée sur la France sera menée en étroite collaboration avec les CCI de France, au sein desquelles des personnels Business France viendront renforcer les équipes de conseillers en développement international. Ce rapprochement permettra de proposer une offre conjointe CCI/Business



▲ Christophe Lecourtier.

France aux Régions de France qui ont dans leurs prérogatives le développement économique et en particulier l'internationalisation des entreprises. Quant à la mise en place des délégations de service public, huit pays pilotes verront l'activité export/accompagnement des entreprises de Business France proposée en concession de service public, à travers une procédure d'appel d'offres lancée courant juin. Les CCI-FI bénéficient d'un grand nombre d'atouts (variété d'activités et

de services, ancrage local) qui leur permettront d'être très bien placées dans ces appels d'offres. En cas de succès, ces pilotes ouvriront la voie à d'autres initiatives dans un second cercle de pays. Les grands vainqueurs de ce rapprochement entre les acteurs de l'aide à l'export doivent être les entreprises, toutes les entreprises mais surtout les primo-exportateurs.

### **Faut-il attribuer aux CCI-FI les domaines de formation et d'emploi qui ne font pas aujourd'hui partie de leurs missions et compétences ?**

**AV:** Certaines de nos grandes Chambres à l'étranger peuvent déjà proposer ce type de services, je pense notamment à la Chambre de Commerce française de Grande-Bretagne qui a développé un service de recrutement pour ses 600 membres. Le développement de département « formation et emploi » au sein de l'ensemble de nos CCI-FI est une réflexion que nous menons actuellement.

**CL:** Le développement des services de formation et d'emploi est un enjeu crucial d'efficacité de notre action collective comme de notre mission d'accompagnement des entreprises. Il est requis par la nécessaire spécialisation sectorielle des conseillers export Business France et, demain, des conseillers en développement international des CCI. Chaque secteur présente en effet des spécificités – de réglementation, de distribution, de logistique...

– qui influent sur les modalités d'entrée et d'insertion dans son marché. Bien les connaître est donc une condition d'un service d'accompagnement à haute valeur ajoutée. C'est d'ailleurs aussi un prérequis pour que les chargés d'affaires export parlent le même langage que les entreprises et s'attirent leur confiance. Des experts sectoriels de Business France vont être chargés d'aider les Chambres en France à sectoriser leurs conseillers. Ils contribueront à les former si nécessaire et partageront leur expertise – par exemple, pour



chaque secteur, son écosystème d'entreprises, ses forces et ses faiblesses, et les pays prioritaires à l'export.

**Comment faire en sorte que les entreprises françaises ayant des taux de marge inférieurs à ceux de leurs concurrentes européennes regagnent en compétitivité ? Quel est le rôle de Business France dans cette optique ?**

**CL:** Le rôle de Business France est d'unir les différents acteurs de l'export afin de proposer aux entreprises un service «tout en un» qui conjugue le conseil, le financement, la garantie export, et tiennent compte ainsi des difficultés de financement liées à la faiblesse de leur taux de marge. En outre, en aidant les entreprises à s'internationaliser, Business France contribue indirectement à les faire gagner en compétitivité. Car l'export impose à l'entreprise de muscler sa compétitivité pour pouvoir s'imposer sur les marchés étrangers; en outre, grâce à l'augmentation des quantités de produits écoulés, il permet de faire des économies d'échelle qui abaissent les coûts de fabrication.

**AV:** Pour répondre à votre première question, la bataille de l'export se joue d'abord en France. Pour favoriser le développement à l'international de nos entreprises, elles ont besoin d'un cadre réglementaire et fiscal national qui soit compétitif pour être à jeu égal avec leurs concurrents étrangers. Or, comme vous le rappelez, nos entreprises françaises ont des taux de marge inférieurs à ceux de leurs concurrentes européennes. La moyenne européenne tourne autour de 38% alors que la France est à 30%. Cela pèse sur la compétitivité de nos entreprises et sur leur capacité de projection à l'international. Plusieurs mesures et annonces récentes – suppression de l'ISF, ordonnances sur le Code du travail, réforme de la formation professionnelle – vont dans la bonne direction. Il est nécessaire de tirer profit de la dynamique actuelle afin

d'engager une transformation profonde de notre écosystème entrepreneurial et de gagner en compétitivité. L'une des mesures que j'appelle de mes vœux et que j'ai proposée en amont de la future loi «Pacte» est d'atténuer le plus possible l'impact du passage des seuils (passage de 49 à 50 salariés par exemple). Au moment du passage d'un seuil fiscal ou social, il serait souhaitable de figer pour une durée de cinq ans la situation, sociale, fiscale et administrative de l'entreprise. Charge à l'entreprise de se mettre en conformité



▲ Arnaud Vaissé.

avec la législation au terme de cinq ans. Aujourd'hui, il est urgent d'enlever tout frein à la croissance.

**Faut-il aussi pointer les lacunes linguistiques en anglais des entrepreneurs français, et comment pallier l'insuffisance ou l'inexistence numérique au sein des PME ?**

**AV:** Oui, augmenter le faible niveau d'anglais des Français, qui est régulièrement évoqué dans les études réalisées par les institutions interna-

tionales, est un chantier qui me tient particulièrement à cœur. Cela est un frein à notre attractivité, à notre compétitivité et à notre commerce extérieur. La dernière enquête européenne sur les compétences linguistiques des élèves en fin de premier cycle de l'enseignement secondaire montre qu'un effort considérable sur l'anglais est absolument nécessaire en France. Il s'agit d'un problème majeur qui nous coupe de la projection à l'international. Cette enquête montre que pour la première langue étrangère (l'anglais), la proportion des élèves atteignant le

niveau indépendant (utilisateur pouvant s'exprimer clairement et de manière efficace) varie de 82% en Suède à seulement 14% en France. La France figure à la dernière place de ce classement européen, elle est devancée notamment par l'Espagne (29%) et le Portugal (26%). Quant à la transformation digitale au sein des PME, elle doit être amplifiée et accélérée à travers la mise en place d'un environnement davantage incitatif. Pour commencer, il est essentiel d'écrire la stratégie de la transformation numérique de l'économie. Cette stratégie numérique nationale est fondamentale pour structurer ensuite les budgets publics et les dispositifs fiscaux de soutien à l'innovation. Les outils doivent être au service de cette stratégie qui aura été validée au préalable par les grandes branches industrielles. La «stratégie numérique 2025» du gouver-

nement allemand peut constituer une source d'inspiration. De plus, il s'agit d'adapter le CIR au défi de la transformation digitale en créant le Crédit d'impôt pour la modernisation des entreprises (Ciment) pour en faire un crédit d'impôt nouvelle génération en le rendant accessible à toutes les tailles d'entreprises.

**CL:** La maîtrise insuffisante de l'anglais des affaires freine indéniablement l'envie d'international. Son apprentissage à l'école doit être renforcé et la réforme en cours de la formation professionnelle doit être mise à profit



pour développer davantage encore son enseignement dans les entreprises. Les réformes engagées par le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, vont dans ce sens. La familiarité avec le numérique s'acquiert elle aussi dès l'école, où son apprentissage doit être développé intelligemment, c'est-à-dire sans nuire à celui des savoirs fondamentaux, ni aux facultés d'attention et de concentration des élèves. Pour ce qui est ensuite de l'intégration du numérique dans nos TPE et PME, je souscris aux propos d'Arnaud Vaissié: elle doit être facilitée par des incitations publiques et, là encore, par l'essor de la formation professionnelle en la matière.

**Doit-on s'inspirer du modèle allemand, dont le commerce extérieur a dégagé 200 milliards d'euros d'excédent l'an dernier ?**

**CL:** La réussite de l'Allemagne à l'export s'origine en amont de l'accompagnement, dans son tissu économique, ses

**NOTRE  
ALLIANCE VA  
PERMETTRE  
DE  
CONSTITUER  
UNE TASK-  
FORCE DE  
SPÉCIALISTES  
C. LECOURTIER**

nombreuses et puissantes ETI dont la France manque tant. Les politiques publiques que nos amis allemands mettent en œuvre pour faciliter la constitution d'entreprises de cette taille doivent pouvoir nous inspirer, mais cela ne relève pas des acteurs de l'export. Quant au

réseau régional et international d'accompagnement, il repose en Allemagne sur les chambres de commerce et d'industrie – 130 à l'étranger, 80 dans le pays : ce dispositif a inspiré la rénovation que nous sommes en train de conduire en France.

Plus globalement, le modèle allemand est intéressant en tant que modèle, c'est-à-dire un ensemble qui articule tissu entrepreneurial, culture

des affaires, infrastructure juridique et politiques publiques. À nous ensuite de trouver la combinaison gagnante en fonction de nos propres spécificités. Il n'y a pas de modèle universel qu'on pourrait copier-coller d'un pays à l'autre. Chaque modèle est *sui generis*.

La rénovation que nous avons engagée se veut une réponse à cet enjeu.

**AV:** Le modèle allemand est évidemment la référence en matière de commerce extérieur. Toutefois, il reste difficile de se comparer avec l'Allemagne tant son substrat industriel, économique et régional varie assez largement du nôtre. La France peut certainement s'inspirer de l'Allemagne et du Royaume-Uni sur la manière dont ces deux pays ont su mettre en place des administrations qui ont pour but d'aider les entreprises. La qualité de l'environnement juridique et fiscal est essentielle pour une entreprise et notamment pour une jeune entreprise, mais il est tout aussi essentiel qu'elle se sente écoutée et surtout comprise par l'administration d'un pays. L'exemple italien me semble particulièrement intéressant notamment sur la manière dont le pays a grandement amélioré la balance de son commerce extérieur en quelques années. L'Italie connaît une balance commerciale excédentaire depuis 2012 et cela grâce à une rationalisation des acteurs de l'export et à un meilleur de travail en amont qui se fait en région. ♦



International SOS protège vos collaborateurs dans le monde entier grâce à des solutions personnalisées de **gestion des risques santé et sécurité, des programmes de bien-être au travail** dans le but d'accompagner votre croissance et optimiser votre productivité.



# PROTÉGER VOS COLLABORATEURS À L'INTERNATIONAL EST NOTRE PRIORITÉ

**BANC D'ESSAI**

# Australie **VS** Nouvelle-Zélande

Très proches, tant par leur histoire que par leurs relations commerciales, ces deux pays se distinguent néanmoins par l'attraction qu'ils exercent auprès des ressortissants étrangers. Si l'Australie compte cinq fois plus de Français installés sur son territoire, c'est en Nouvelle-Zélande que leur présence augmentent le plus (+11% en 2017 contre 0,3% en Australie).



Sydney

© Taras Velmia



Auckland

© Lev Krupnik

## Gouvernance

### Australie

• **L'Australie est un acteur économique majeur dans la région Pacifique.** Le Premier ministre Malcolm Turnbull a remporté les dernières élections d'une courte tête. Issu du Parti libéral, il a une image moins conservatrice que son parti (très critique envers les immigrés, les autochtones...). Il a d'ailleurs organisé et remporté un référendum autorisant le mariage gay (loi de décembre 2017). Il est aussi très actif en matière de lutte contre le changement climatique. Menacé par les mesures protectionnistes américaines, le pays développe ses relations dans la zone avec l'Asie. L'Australie, tout en ayant des relations avec la Chine, cherche à l'empêcher de devenir hégémonique sur la zone, en travaillant par exemple à la réalisation d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne.

### Nouvelle-Zélande

• **La Nouvelle-Zélande s'est choisie une Première ministre de 37 ans, Jacinda Arden, une travailliste à la tête d'une coalition avec les Verts et... les populistes.** C'est ainsi qu'elle soutient une réduction de l'immigration et travaille à une clause interdisant aux étrangers d'acheter des terres en Nouvelle-Zélande. Cette coalition prévoit également plusieurs mesures en faveur de l'environnement, notamment un plan d'assainissement des rivières et des lacs pollués, et un objectif de neutralité carbone pour l'économie.

• **L'Australie offre un bon équilibre vie privée/vie professionnelle et est souvent classée parmi les pays les plus agréables à vivre, malgré un climat parfois rude et une nature agressive.**

Selon l'index « Better Life » de l'OCDE, l'Australie se positionne en première place en ce qui concerne l'engagement civique, et au-dessus de la moyenne de l'OCDE en matière de revenu et de patrimoine, de qualité de l'environnement, de l'état de santé, du logement, de l'emploi et des salaires, de l'éducation et des compétences. Melbourne serait même la ville à vivre la plus agréable au monde, avec une multitude d'activités et une situation sécuritaire excellente.

• **Le visa TSS, qui remplace le visa 457 depuis mars 2018, permet de travailler et de vivre en Australie pour une durée de deux à quatre ans.** C'est à l'entreprise de vous adresser une promesse d'embauche, mais il faut aussi justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans un domaine en relation avec la fonction ciblée.

Le visa de résident permanent offre la possibilité de vivre et travailler en Australie pour une durée indéterminée, à condition de ne pas quitter le territoire plus de trois mois par an durant les cinq premières années d'obtention. Pour en bénéficier, il faut en général déjà être titulaire d'un visa temporaire et avoir vécu en Australie au moins deux ans, tout en justifiant d'un emploi ou d'une source de revenu sur le territoire australien.

Enfin, le PVT est une autre possibilité d'entrer sur le territoire et d'y travailler durant un an (une année renouvelable à la condition d'avoir travaillé dans certains secteurs sur certains territoires), en changeant d'employeur au bout de six mois. Comme il n'est pas soumis à quotas, des milliers de Français l'utilisent : ils sont de plus en plus confrontés à une pénurie d'emplois, en particulier pour des jobs peu qualifiés. Attention donc à ne pas y laisser toutes ses économies...

• **Il est désormais beaucoup plus difficile de trouver un emploi en Australie, le pays appliquant une politique beaucoup moins ouverte à l'immigration.** Les travailleurs étrangers qualifiés peuvent encore obtenir un emploi en Australie s'ils sont parrainés par un employeur local à la condition d'avoir deux ans d'expérience et de maîtriser l'anglais. Les employeurs doivent appliquer la préférence nationale. Pour rechercher un sponsor, « [www.skillselect.gov.au](http://www.skillselect.gov.au) » invite les demandeurs à envoyer une *Expression of Interest* (EOI) : les employeurs utilisent cette base de données pour sélectionner les profils recherchés.

• **Selon l'index « Better Life » de l'OCDE, la Nouvelle-Zélande occupe une bonne position en ce qui concerne la santé, la qualité de l'environnement, l'engagement civique, le logement, l'éducation, l'emploi et les salaires, mais se situe sous la moyenne en ce qui concerne les revenus et le patrimoine, l'équilibre vie professionnelle/vie privée et la sécurité.** Le pays des kiwis fait partie du Top 3 du classement HSBC Expat Explorer pour sa nature et son rythme de vie. La capitale, Auckland, est aussi classée en tête de l'enquête internationale Mercer sur la qualité de vie. Mais en dépit de ces avantages, la Nouvelle-Zélande ne permet pas de booster sa carrière comme d'autres destinations aussi prisées.

• **Pour travailler en Nouvelle-Zélande, les Français ont besoin d'un visa de travail qui sera délivré à la condition d'avoir une proposition d'embauche, et il est valable d'un à cinq ans, renouvelable.** Le statut de résident permanent permet de vivre et travailler en Nouvelle-Zélande en toute légalité pour une durée indéterminée et donne accès aux mêmes droits qu'un citoyen néo-zélandais. Il s'obtient selon un processus particulier qui note les profils (*General Categories*). Ce statut peut aussi être accordé aux investisseurs.

Le PVT accordé aux jeunes qui se rendent en Nouvelle-Zélande n'est pas soumis à quota, d'ailleurs c'est le pays qui a signé le plus grand nombre d'accords permis vacances travail (PVT) dans le monde. Une fois le PVT en poche, il est possible de travailler pour n'importe quel employeur, dans tous les secteurs, durant un an. Mais il faut exercer un emploi temporaire qui ne peut pas durer plus d'un an. Les PVTistes occupent le plus souvent un emploi dans le *picking* (cueillette de fruits), le *packhouse* (emploi dans des usines de conditionnement) et l'agriculture. Le tourisme, l'hôtellerie et la restauration sont aussi des secteurs traditionnels d'embauche.

• **Le gouvernement a mis en place un site qui permet de faire le point sur le marché du travail du pays – « [www.careers.govt.nz](http://www.careers.govt.nz) » (section job database) – qui connaît une situation de quasi-plein-emploi.** La Nouvelle-Zélande doit développer ses régions et partir à la conquête de nouveaux marchés (comme celui de l'environnemental), raison pour laquelle le pays est très ouvert aux nouveaux talents.

Qualité de vie

Facilités d'installation

Le marché de l'emploi

## Australie

• En lien avec le vieillissement de la population, le secteur du médical et du paramédical est en pleine hausse et recrute (médecins, physiothérapeutes, orthophonistes, infirmières...). Le secteur de l'éducation, du coaching sportif souffre aussi de déficit de main-d'œuvre, tout comme celui des technologies de l'information et de la communication. Cela concerne aussi bien le développement d'applications web ou l'e-commerce que la robotique, l'intelligence artificielle ou encore la sécurité informatique. Les Français sont particulièrement recherchés dans un secteur en pleine croissance, celui de l'hôtellerie et de la restauration. D'ailleurs, des chefs cuisiniers ou encore des pâtisseries sont recherchés. Enfin, les métiers du BTP comme menuisier, tailleur de pierre, maçon, plombier, carreleur sont, eux aussi, en pénurie.

Quelques sites sont à consulter : [www.seek.com.au/](http://www.seek.com.au/), <http://www.my-australian-job.com/> (de la CCI), [www.smh.com.au](http://www.smh.com.au), [www.dailytelegraph.com.au/?nk=45b-b148af574b0e4cef25d3949ed679e-1527314949](http://www.dailytelegraph.com.au/?nk=45b-b148af574b0e4cef25d3949ed679e-1527314949), <https://thewest.com.au/>, [www.news.com.au/heraldsun](http://www.news.com.au/heraldsun).

• Le visa d'affaires permet de se rendre sur le territoire australien dans le cadre du travail, pour des périodes maximales de trois mois : études de marché, réunions ou négociations commerciales. Sa validité est de cinq à dix ans. Le pays est l'un des plus attractifs au monde en matière d'investissements étrangers. Les investissements à faible valeur sont d'ailleurs simplifiés et sont exempts de déclaration au *Foreign Investment Review Board* (<http://firb.gov.au/>). Pour les autres, il suffit de remplir un formulaire auprès de l'Asic (<https://asic.gov.au/>) et de demander un numéro (ABM) permettant de faciliter la déclaration de son activité et d'obtenir des aides éventuelles ([www.business.gov.au/Assistance](http://www.business.gov.au/Assistance)). Les entreprises françaises occupent principalement les secteurs minier, énergétique, de l'environnement, des infrastructures, de l'agroalimentaire, ou encore de la santé et des nouvelles technologies.

• Le visa étudiant, qui concerne les études à plein-temps et les personnes inscrites dans un établissement australien, permet par ailleurs de travailler jusqu'à vingt heures par semaine durant l'année universitaire, et à plein-temps lors des vacances scolaires. Les inscriptions en université sont assez simples puisqu'il suffit d'avoir le bac et un bon niveau d'anglais. En revanche, les frais d'inscription sont assez élevés (entre 10 000 et 30 000 \$/an). L'université Bond, de Notre-Dame, Edith-Cowan ou de la Sunshine Coast sont parmi les mieux cotées.

## Nouvelle-Zélande

• Les secteurs qui recrutent sont ceux, comme ailleurs dans le monde, des TIC, en particulier pour les développeurs, les administrateurs systèmes, les ingénieurs réseaux, les programmeurs et les spécialistes en sécurité informatique. Le secteur du BTP recrute aussi, surtout dans l'île du sud. Il vous faudra faire valider vos diplômes, mais le domaine de la santé embauche des sages-femmes, des médecins... Il faut aussi faire reconnaître son diplôme par l'association des ingénieurs pour exercer cette profession dans de nombreux domaines comme dans celui des hydrocarbures, en particulier dans la région de Taranaki. Enfin, le business, la finance, le marketing embauchent, à la condition de maîtriser l'anglais et d'avoir quelques années d'expérience. Pour connaître la liste des métiers en pénurie, voir le site du ministère du Travail : « [www.immigration.govt.nz/opsmanual/index.htm?toc.htm?35165.htm](http://www.immigration.govt.nz/opsmanual/index.htm?toc.htm?35165.htm) ».

Quelques autres sites : [www.newkiwis.co.nz/](http://www.newkiwis.co.nz/), <http://nz.hudson.com/>, [www.manpower.fr/offre-emploi/cdd/international/nouvelle-zelande/c2r24d216.html](http://www.manpower.fr/offre-emploi/cdd/international/nouvelle-zelande/c2r24d216.html), [www.picknz.co.nz/](http://www.picknz.co.nz/).

• Le pays est placé en première position (sur 190 pays) du classement Doing Business 2018 de la Banque mondiale. Mais pour avoir le droit de créer son entreprise, il faudra tout d'abord obtenir un visa, comme le visa entrepreneur (*Entrepreneur Work Visa*). Ce visa s'obtient à la condition de pouvoir investir au minimum 10 000 \$ néo-zélandais et d'obtenir suffisamment de points (selon son âge, le nombre d'emplois créés, l'innovation...). Le secteur de l'immobilier est désormais fermé aux investisseurs étrangers. Le secteur touristique est quant à lui en plein boom, les autres secteurs dynamiques étant l'énergie, le secteur de l'eau, les soins de santé, l'équipement industriel, l'agro-alimentaire (beaucoup d'exportations de viande ovine, des opportunités dans la viticulture), les technologies de traitement biologique et les TIC (logiciels, effets spéciaux, 3D...).

• Le système universitaire est basé sur le modèle anglo-saxon. Les droits d'inscription sont élevés pour les étrangers, à partir de 15 000 dollars néo-zélandais. Mais les accords d'échanges avec les établissements français sont nombreux et permettent aux jeunes de suivre des études à moindre frais. Ici, la rentrée a lieu en février, chacune des huit universités choisit ses étudiants sur dossier qui doivent passer un test de langue. Une fois votre candidature acceptée, il faudra faire la demande d'un *Student Visa*. Pour plus d'informations : [www.immigration.govt.nz/documents/forms-and-guides/inz1013.pdf](http://www.immigration.govt.nz/documents/forms-and-guides/inz1013.pdf)



• **Les grandes villes comme Sydney ou Melbourne n'offrent pas énormément de logements à louer, les prix y sont un peu plus élevés que dans le reste du pays.** Pour un studio, il faut compter entre 200 et 350 dollars australiens par semaine. Pour un appartement de deux chambres, entre 300 et 500 dollars australiens par semaine. La colocation, pour les plus jeunes, est très répandue.

**Quelques sites pour rechercher un logement :**

[www.domain.com.au](http://www.domain.com.au), [www.realestate.com.au](http://www.realestate.com.au), <https://flatmates.com.au/>, <https://au.easyroommate.com/>, <http://sydney.craigslist.com.au/>, [www.domain.com.au](http://www.domain.com.au).

• **Les soins sont de très bonne qualité dans le pays.** Dans les hôpitaux publics, on soigne les personnes couvertes par la sécurité sociale australienne, Medicare, réservée aux citoyens australiens et aux résidents permanents, tandis que pour accéder au secteur privé mieux vaut avoir un compte en banque bien garni ou une assurance de santé complémentaire. Les soins dentaires sont très peu pris en charge. Attention, les résidents étrangers temporaires ne sont pas couverts par l'assurance santé.

• **Les impôts sur le revenu sont directement prélevés à la source.** Il existe un statut de résident fiscal ou de non-résident fiscal, ces derniers étant plus lourdement imposés que les premiers. Pour connaître votre statut : [www.ato.gov.au/Individuals/International-tax-for-individuals/Work-out-your-tax-residency/Residency-tests/](http://www.ato.gov.au/Individuals/International-tax-for-individuals/Work-out-your-tax-residency/Residency-tests/) Si vous êtes non-résident, le taux minimum d'imposition sera de 32,50 cents/dollar perçu. En revanche, si vous êtes résident, vous ne serez pas imposé si vous gagnez moins de 18 200 \$, et de 18 201 à 37 000 AU\$, vous paierez 19 cents/dollar perçu au-delà de 18 200 AU\$. Les tranches sont progressives.

• **Pour pouvoir résider dans le pays, vous devrez nécessairement souscrire à une assurance privée,** avoir plus de 55 ans, ne pas avoir de personnes à charge, bénéficier de revenus suffisants et passer un examen médical. Sous ces conditions vous pourrez demander un *Investor Retirement Visa*, valable quatre ans et renouvelable.

• **Les prix à la location sont indiqués à la semaine, et les plus jeunes préfèrent la colocation. Pour les autres, il faut savoir que les loyers sont assez élevés, surtout dans les grandes villes, un 3-pièces à Wellington coûtant environ l'équivalent de 1500 €/mois.** Le gouvernement néo-zélandais informe sur les tarifs pratiqués dans chaque région et même dans les différents quartiers d'une ville.

**Quelques sites pour rechercher un logement :**

[www.trademe.co.nz](http://www.trademe.co.nz), <https://postanote.co.nz/>, [www.realestate.co.nz](http://www.realestate.co.nz).

• **Le niveau de qualité des soins est très satisfaisant en Nouvelle-Zélande, mais les prix sont très variables et on peut déboursier jusqu'à une centaine de dollars néo-zélandais pour une consultation chez un généraliste, incontournable pour se rendre chez un spécialiste.** Pour bénéficier du système de protection sociale néo-zélandais, il faut être résident permanent ou titulaire d'un permis de travail depuis deux ans au moment de la demande.

• **Les impôts sont prélevés à la source en Nouvelle-Zélande, et les barèmes sont plus bas que ceux de la France, allant de 12,20% à 34,70%.** C'est le système *Pay As You Earn* (PAYE) géré par l'Inland Revenue Department (IRD) qui est appliqué. En revanche, si la déclaration n'est pas faite, un taux d'imposition supérieur est appliqué: 46,70% !

• **La Nouvelle-Zélande offre un cadre de vie agréable pour y passer ses vieux jours.** Les retraités étrangers peuvent demander un visa spécial, le *Temporary Retirement*, renouvelable tous les deux ans et délivré sous condition : avoir 66 ans au moins, un revenu annuel garanti de minimum 60 000 \$ NZ, une assurance santé, 750 000 \$ à investir, et 500 000 \$ NZ d'économies...

Accès  
au logement

Accès  
à la santé

Fiscalité

Passer  
sa retraite

## BANC D'ESSAI

# États-Unis VS Canada

Lequel des deux géants nord-américains vous attire le plus ? Celui qui vend depuis des décennies le rêve américain ou son petit frère qui a l'immense avantage de compter une communauté francophone accueillante ? Aujourd'hui, l'image du très conservateur Trump s'oppose à celle, beaucoup plus positive, de Justin Trudeau, l'un des plus jeunes chefs de gouvernement des pays occidentaux.



### Gouvernance

## États-Unis

• Un an et demi après son élection, le bilan de Donald Trump reste contrasté. Certes, les principaux indicateurs de l'économie sont au beau fixe, avec une croissance à plus de 2%, une baisse du déficit commercial, des conditions financières très intéressantes pour les chefs d'entreprise, un taux de chômage au plus bas (moins de 4%)...

En revanche, sur le plan international, les choix de Donald Trump sont très controversés. Il est tenu pour partie responsable de la tuerie à la frontière Gaza-Israël lors de l'inauguration de la nouvelle ambassade américaine à Jérusalem, et son retrait de l'accord iranien risque de peser lourd sur les entreprises européennes qui ont investi en Iran...

La politique protectionniste désormais menée pourrait, à moyen terme, poser de réels problèmes dans la région (remise en cause de l'accord Alena) et dans le monde (limitation des importations d'aluminium et d'acier en provenance de Chine).

Sur le plan intérieur, le Président reste populaire auprès de son électorat en raison de la politique menée sur la baisse des impôts, la lutte contre l'immigration clandestine, sa position en faveur de la détention d'armes à feu...

## Canada

• Justin Trudeau a été choisi en 2015 comme Premier ministre en portant un programme d'ouverture économique et culturelle. Il incarne le renouvellement générationnel des gouvernants occidentaux, comme Macron, Renzi ou Tsipras. Séducteur, communicant hors pair, il s'est aussi bien engagé en faveur de la légalisation du cannabis que du côté du multiculturalisme et de la diversité. Ses projets d'investissements massifs dans les infrastructures (120 milliards de dollars) et dans les programmes sociaux rompent avec la politique d'austérité portée par ses prédécesseurs. Il soutient le libre-échange, avec par exemple l'accord du Ceta avec l'Europe, l'appui de l'État à la politique culturelle (qui finance désormais de nombreux organismes), les peuples autochtones en leur allouant une enveloppe de 8,4 milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer leurs conditions de vie, et s'engage dans la lutte contre le réchauffement climatique (fermeture des centrales à charbon, 20,1 milliards de dollars sur onze ans pour aider les collectivités canadiennes à bâtir les nouveaux réseaux de transport en commun urbain, 2 milliards de dollars du Fonds du leadership pour une économie visant à réduire la pollution par le carbone...).



• **L'étude Better Life de l'OCDE l'affirme, les États-Unis occupent la première place en matière de logement et de revenu du patrimoine, et au-dessus de la moyenne des autres pays en ce qui concerne la santé, les emplois et les salaires, l'éducation et les compétences, la sécurité, la qualité de l'environnement...** En outre, le revenu moyen disponible des ménages par habitant est de 44 049USD, il s'agit du plus élevé parmi les pays de l'OCDE, avec toutefois des écarts importants: les 20% les plus riches perçoivent huit fois plus de revenus que les 20% les plus pauvres. Et si l'on en croit l'étude HSBC Expat Explorer, l'équilibre vie familiale-vie professionnelle n'est pas à son avantage aux États-Unis.

• **Il n'est pas simple de s'installer aux États-Unis, même si le pays fait toujours autant rêver.** Le visa est obligatoire pour y travailler. Il permet notamment d'obtenir un *Social Security Number*, indispensable dans de nombreux actes de la vie. Les visas de travail temporaire comme le H1B, le E2 ou le L1 permettent d'occuper un poste pour une période donnée. Mais attention, le marché du travail américain est relativement protégé par le fait qu'il est impossible de délivrer un visa de travail pour un emploi qu'un Américain pourrait occuper. La fameuse *Green Card* permet de travailler et de résider aux États-Unis au même titre que les citoyens américains, mais elle est difficile à obtenir. Pour les plus chanceux, une loterie est organisée chaque année par le gouvernement américain qui en délivre 50 000 de façon aléatoire et par tirage au sort (environ 400 à 500 Français sont tirés au sort chaque année). Mais on ne sait toujours pas si Donald Trump ne va pas limiter cette loterie.

• **L'absence de diplôme est loin d'être un facteur bloquant aux États-Unis, où le savoir-faire et l'expérience peuvent convaincre, mais le marché de l'emploi est tendu actuellement, entraînant d'ailleurs des hausses de salaire dans un grand nombre de secteurs.** Les offres d'emplois qualifiés dans la construction, les technologies de l'information ou encore le secteur manufacturier trouvent difficilement preneurs. Pour autant, il est très difficile d'obtenir un visa lorsque l'on n'a pas un profil rare. Les démarches permettant de trouver une entreprise sponsor doivent être effectuées depuis la France. Pour trouver un emploi, il est possible de rechercher auprès de l'ambassade de France (<https://fr.franceintheus.org/spip.php?rubrique218>) ou du gouvernement américain ([www.usajobs.gov](http://www.usajobs.gov)). Les sites des agences de travail temporaire et de placement sont très utiles: [www.manpower.com/wps/portal/ManpowerUSA/](http://www.manpower.com/wps/portal/ManpowerUSA/), [www.adecousa.com](http://www.adecousa.com), [www.kellyservices.us](http://www.kellyservices.us), [www.roberthalf.com](http://www.roberthalf.com).

• **Le magazine américain U.S. News & World Report publie un palmarès des pays où il fait bon vivre, et le Canada arrive en première position en ce qui concerne la qualité de vie (qui mesure notamment la stabilité économique, la politique et la qualité des systèmes de santé et d'éducation).** L'OCDE classe le pays en cinquième position, en insistant sur le fait que les personnes interrogées se disent satisfaites en matière de logement, de sécurité, de santé, de liens sociaux, de qualité de l'environnement (le Canada fait partie des pays où la qualité de l'air est globalement la meilleure), d'emploi, de salaire, d'éducation et de compétences. Toutefois, le revenu moyen disponible des ménages est de 29 850 USD, soit inférieur à la moyenne de 30 563 USD.

• **L'obtention du visa est simplifiée pour partir au Canada car ce pays a signé un accord en faveur de l'immigration avec la France.** Il n'est donc pas nécessaire, pour un ressortissant français, de faire une demande de visa pour une durée de moins de six mois, mais au-delà il faut obligatoirement demander un visa de travailleur qualifié fédéral (TQF) pour lequel il faut au moins un an d'expérience ou un visa conforme aux Programmes de Candidats des Provinces (CPC) si vous n'êtes pas éligible au TQF et si le pays juge que votre expatriation en tant que travailleur semi-qualifié est utile. Un numéro d'assurance sociale NAS est nécessaire pour travailler au Canada. Le PVT réserve aussi des milliers de places (près de 7 000 pour 2018, mais sur tirage au sort) aux jeunes de 18 ans à 30 ans: munis de ce PVT ils pourront s'installer au Canada et y rechercher un emploi durant un an. Le Canada, terre de migrants, investit massivement dans des structures d'accueil des nouveaux arrivants, apportant une aide non négligeable aux expatriés et migrants (comme le Citim).

• **Au Canada, la mobilité professionnelle est forte et la législation du travail souple.** Le nombre de postes vacants est de plus en plus important, en particulier au Québec et en Colombie-Britannique. Attention, plus de 20% des emplois sont réglementés par le gouvernement. Ceux qui souhaitent travailler dans ces secteurs réglementés devront au préalable obtenir un permis de la province où ils vivent. Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux ([www.cicdi.ca/1/accueil.canada](http://www.cicdi.ca/1/accueil.canada)) indique les réglementations sur ces professions. De nombreux organismes aident les populations francophones à leur arrivée au Canada: <http://fcfa.ca/>, [www.immigrationfrancophone.ca/fr/](http://www.immigrationfrancophone.ca/fr/). Il y a également une plate-forme qui recense les dernières offres disponibles dans chaque province ([www.guichetemplois.gc.ca/accueil](http://www.guichetemplois.gc.ca/accueil)). D'autres sites proposent de nombreuses offres: [www.monster.ca](http://www.monster.ca), [www.wor-kopolis.com/en/](http://www.wor-kopolis.com/en/), [www.ontario.ca/page/labour-market](http://www.ontario.ca/page/labour-market), [www.jobboom.com/fr](http://www.jobboom.com/fr), [www.careerbuilder.com](http://www.careerbuilder.com).

Qualité de vie

Facilités d'installation

Le marché de l'emploi

## Les bons plans emploi

## Environnement des affaires

## Les + Étudiants

## États-Unis

• La «French touch» est très recherchée dans les secteurs de la cosmétique, de la haute couture, de la joaillerie ou de la maroquinerie. L'Oncle Sam est aussi friand des Français dans l'enseignement du français, de la gastronomie et de la restauration ou du tourisme. Quant à nos compatriotes diplômés et expérimentés, ils trouvent assez facilement à l'employer dans les secteurs qui tournent autour de l'ingénierie spécialisée, la santé, les télécommunications, les services financiers et les nouvelles technologies. Les recrutements diffèrent selon les États : si vous possédez des compétences liées à la finance, à la santé, à l'éducation ou au tourisme, installez-vous de préférence dans le Nord-Est (New York, Boston), et plutôt vers le Sud (Texas, Atlanta) pour décrocher un poste dans les télécommunications, l'aérospatial ou l'énergie.

• S'il est difficile d'obtenir un visa pour un emploi salarié, ça l'est beaucoup moins pour obtenir le droit d'investir dans le pays. Il suffit dans la plupart des cas d'une déclaration de l'investissement réalisée auprès de l'administration compétente. Le visa E-2 s'obtient si l'on est un investisseur de talent : il faut décrocher trois compétences : être primé, adhérer à des associations reconnaissant votre talent, être cité dans des publications, avoir réalisé des contributions ou des articles... Il est aujourd'hui très intéressant d'investir car une réforme récente a porté le montant de l'impôt sur les sociétés de 35 à 21%. Les secteurs où investir sont assez nombreux : principalement dans l'énergie, le big data, les services financiers, le matériel médical ou encore l'immobilier.

Les États-Unis occupent la sixième place du classement Doing Business qui mesure la facilité à réaliser des affaires, avec notamment des opportunités pour obtenir des prêts.

• Le prestige des universités américaines attire chaque année des milliers d'étudiants : Harvard, Stanford, IT Massachusetts, Berkeley, Princeton... la liste est longue. Si le bac suffit pour la plupart des facs, pour les plus réputées il faudra aussi un bon dossier scolaire et extra-scolaire, un test de niveau comme le SAT ou l'ACT et... un compte en banque bien rempli, même si certains programmes d'échange avec des universités ou écoles françaises comme ISEP et MICE-FA permettent d'en alléger la facture.

Pour étudier aux États-Unis, il est indispensable de posséder un visa étudiant non-immigrant F-1 pour un cursus généraliste ou linguistique, ou M-1 pour une formation technique ou professionnelle.

## Canada

• Le pays est vaste et les besoins sont importants : tous les secteurs d'activité, ou presque, connaissent une pénurie de main-d'œuvre dans les métiers qualifiés, spécialisés et techniques. Les principaux secteurs qui recrutent sont l'industrie aérospatiale, l'industrie agro-alimentaire, l'industrie automobile, l'industrie chimique, les technologies de l'information et de la communication (TIC), le secteur du pétrole et du gaz, les biotechnologies et l'industrie pharmaceutique.

Le savoir-faire français est particulièrement recherché dans l'informatique, l'hôtellerie et la restauration, ou encore dans la construction. Les Français trouvent un emploi prioritairement au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Ouest du pays.

• Les investisseurs sont nombreux à être attirés par les faibles coûts de revient des entreprises et les impôts peu élevés. Le délai de création d'une société constituée en vertu des lois des provinces est en moyenne d'une semaine. Pour vous aider dans la constitution d'une entreprise, le Réseau de développement économique et d'employabilité (<http://rdee.ca/>) vous aidera. Vous trouverez également des programmes de financement et des mesures incitatives avec des aides de fonds publics, des crédits d'impôts, des garanties de prêts... ([www.international.gc.ca/investors-investisseurs/iic-iac/funding.aspx?lang=fra](http://www.international.gc.ca/investors-investisseurs/iic-iac/funding.aspx?lang=fra)). Le Canada se place en 18<sup>e</sup> position dans le classement Doing Business 2018. Le Programme de visa pour démarrage d'entreprise du Canada cible les entrepreneurs immigrants qui possèdent les compétences pour y fonder des entreprises qui innovent, créer des emplois pour les Canadiens et soutenir la concurrence sur le marché mondial.

• Le Canada est l'un des pays les plus performants en ce qui concerne la qualité de son système éducatif. Il accueille facilement les étudiants français et leur donne pas mal d'opportunités pour rester sur place une fois leurs études terminées. Il leur faut cependant un visa Étudiant de six mois, à demander avant le départ. Il permet de travailler jusqu'à vingt heures par semaine en dehors du campus.

L'Université McGill à Montréal, l'Université Laval à Québec, l'Université de Toronto, l'Université de l'Alberta à Edmonton et l'Université de la Colombie-Britannique comptent parmi les plus prestigieuses du Canada. Si les frais sont plus élevés qu'en France, ils sont plus abordables qu'aux États-Unis, de 11 000 à 30 000 \$.



• **Aux États-Unis, les contrats de location sont d'une durée d'un an renouvelable.** Attention aux quartiers où la criminalité est forte, et où la qualité des services publics est mauvaise. La plupart des Français vivent à New York, Boston, Washington (où les loyers varient de 1 200 à 10 000 \$) et à Miami (2 500 à 4 000 \$ pour un 3-pièces) sur la côte Est, à Los Angeles et San Francisco sur la côte Ouest, où les loyers sont un peu moins élevés.

Quelques sites pour trouver un logement : [Craigslist.org](http://Craigslist.org), [Roommates.com](http://Roommates.com), [FrenchDistrict.com/annonces](http://FrenchDistrict.com/annonces), [www.apartmentfinder.com](http://www.apartmentfinder.com), [www.realtor.com](http://www.realtor.com), [www.condo.com](http://www.condo.com)

• **L'assurance santé aux États-Unis relève essentiellement du système privé, sauf dans le cas du système Medicaid, une assurance de santé publique gratuite pour les personnes ayant de faibles revenus.** Il est donc fortement conseillé de souscrire à une assurance privée sous peine d'avoir de devoir s'endetter pour se faire soigner, voire de ne même pas pouvoir être accepté par un hôpital pour recevoir des soins !

• **Les compétences fiscales américaines sont réparties entre la Fédération (*Federal Tax*) et les États fédérés (*State Tax*) auxquelles s'ajoutent parfois les collectivités locales (*Local Tax*).** Le barème progressif de l'impôt fédéral, collecté par l'*Internal Revenue service* (IRS), comprend sept tranches allant de 0 à 39,6%. L'impôt d'État est variable, sachant que la Floride, l'Alaska ou encore le New Hampshire notamment n'en prélèvent pas.

• **Il n'existe pas de visa spécifiquement conçu pour les retraités étrangers, ce qui rend l'expatriation difficile.** Les retraités qui ont un niveau élevé de revenus obtiendront plus facilement un statut de résident permanent. La Floride, notamment Miami et Palm Beach, est le coin de paradis privilégié des retraités. De plus, le taux d'imposition est plus avantageux pour les seniors fortunés.

• **La majorité des Français sont installés au Québec où les prix des logements restent abordables malgré des disparités locales, certains quartiers étant prisés, comme le Plateau Mont-Royal et les quartiers d'Outremont et Griffintown à Montréal notamment.** Attention à vous assurer que les prix comprennent le chauffage, les condominiums peuvent être intéressants en colocation, et les cautions sont illégales au Canada. Pour vous aider à trouver un logement : [www.lespac.com](http://www.lespac.com), <https://geo.craigslist.org/iso/ca>. La Société canadienne d'hypothèques et de logement est l'organisme national responsable de l'habitation, avec une section Logements pour les nouveaux arrivants ([www.cmhc-schl.gc.ca/newcomers/indexFr.html](http://www.cmhc-schl.gc.ca/newcomers/indexFr.html)) sur son site Web.

• **Les résidents sont par défaut affiliés au système de santé public, placé sous la gouvernance du Canada Health Act.** Cependant, chaque province administre son propre programme. Le médecin généraliste est gratuit ainsi qu'une bonne partie des médicaments, mais les soins dentaires et optiques ne sont pas pris en charge, d'où la nécessité de souscrire une mutuelle. Les soins sont de qualité, dans le public comme dans le privé.

• **Au Canada, il existe un barème fédéral applicable à l'ensemble du territoire et des barèmes des provinces et territoires qui s'échelonne de 15 à 33%.** Les barèmes provinciaux vont quant à eux de 7,7% à 17,4%. Le Québec a un impôt plus lourd avec des tranches de 16% à 25,75%. Il existe de nombreuses déductions (frais professionnels, personnes à charge, frais médicaux...). L'impôt est prélevé à la source.

• **Le Québec est une province attractive pour les Français, par la qualité de vie qu'elle offre, son environnement sécurisé... mais attention toutefois à son climat, très rude.** Il faut obtenir un visa de résident permanent, ce qui n'est pas simple car le pays préfère accorder ses visas aux migrants qui répondent à des besoins précis, c'est-à-dire plutôt à des travailleurs jeunes et diplômés.

Accès  
au logement

Accès  
à la santé

Fiscalité

Passer  
sa retraite

## BANC D'ESSAI

# Chine VS Singapour

En quelques décennies, l'empire du Milieu a pris une place grandissante dans le monde de l'expatriation alors que Singapour trône les premières places des classements internationaux des expatriés. Deux modèles très différents, qui ont chacun leurs avantages et leurs inconvénients...



## Chine

### Gouvernance

• Depuis le mois de mars 2018, le Parti communiste chinois a consolidé son pouvoir dans toutes les institutions publiques, mais aussi dans les entreprises privées, où les cellules du Parti jouent un rôle de plus en plus important. Le président Xi Jinping est désormais assuré de rester à son poste autant de temps qu'il le souhaitera. Il souhaite promouvoir une voix alternative pour construire un nouvel ordre post-occidental et post-démocratique avec les pays qui le souhaiteront. Le contrôle du pays par le Parti communiste est réel, un contrôle qui s'exerce aussi sur ses habitants avec une censure et une répression importantes.

## Singapour

• Singapour n'est pas un modèle d'ouverture démocratique. Le parti au pouvoir depuis plus de soixante ans, le PAP (Parti d'action populaire), a la mainmise sur les syndicats, la presse, limite la liberté d'expression, interdit le droit de grève... Les châtiments corporels et la peine de mort s'exercent encore dans ce pays où la liberté d'expression est fortement contrôlée (tout comme Internet) et où l'on peut faire de la prison pour avoir critiqué le gouvernement. La cité-Etat est parfois désignée comme une démocratie autoritaire, un régime situé entre la dictature et la démocratie, toutefois parfaitement légitime.

• **Le décalage culturel entre la Chine et l'Europe est immense, ce qui rend souvent l'intégration des Occidentaux difficile.** La Chine occupe seulement la 41<sup>e</sup> place du classement de l'étude HSBC Explorer 2018, ce qui révèle la difficulté de s'adapter dans ces villes immenses, souvent très polluées, où peu de gens parlent anglais... L'une des principales motivations des expatriés est l'aspect financier, une majorité (51%) des expatriés pékinois déclarant un revenu annuel équivalent ou supérieur à 70 500 euros selon l'enquête InterNations Expat Insider.

• **Les conditions pour pouvoir s'installer différent selon la ville choisie et selon les raisons avancées par les candidats à l'expatriation.** Ce qui est sûr, c'est qu'il n'est pas possible de changer son visa sur place, par exemple transformer son visa tourisme en visa de travail. Pour obtenir le *Foreigner's Working Permit*, il faut un extrait de casier judiciaire et des diplômes d'éducation supérieure traduits et notariés par le consulat de Chine du pays d'origine. Le *High Talent* pour les experts a une procédure facilitée tandis que le *Professionnal worker* (expérimenté) a une procédure plus restrictive. Tout étranger a l'obligation de s'enregistrer auprès des autorités chinoises dans les 24 heures après son arrivée sur le territoire. Pour obtenir un visa de travail il faut au préalable que son extrait de casier judiciaire et les diplômes d'éducation supérieure soient traduits et notariés par le consulat de Chine du pays d'origine.

• **Le marché de l'emploi n'est pas si ouvert pour les étrangers, les démarches liées à leur embauche étant très compliquées pour les employeurs qui préféreront souvent recruter des locaux.** C'est donc plutôt des entreprises françaises (Accor, Auchan, Citroën-Peugeot, Société Générale) et internationales (Bayer, Shell, Philips, Nokia) qu'il faut regarder. Certaines zones économiques spéciales, comme celle de Shenzhen, sont porteuses d'emplois dans les domaines du high-tech et de la téléphonie, d'autres comme Shenyang sont plutôt spécialisées dans la construction automobile. Le domaine du luxe est dynamique à Pékin et Shanghai. Des sites d'emploi chinois publient des milliers d'offres : [www.zhaopin.com](http://www.zhaopin.com), [www.chinahr.com/beijing/](http://www.chinahr.com/beijing/), [www.51job.com](http://www.51job.com), <https://hk-jobs.com/>. Pour trouver un emploi, il est très utile de passer par les réseaux sociaux chinois comme Wechat, les forums d'expatriés, les soirées networking, les associations, les chambres de commerce ([www.ccifc.org](http://www.ccifc.org) , [www.euccc.com.cn/en/job-vacancies](http://www.euccc.com.cn/en/job-vacancies)).

• **L'étude HSBC Expat Explorer est très complète et interroge près de 30000 expatriés.** Depuis plusieurs années, elle place Singapour en tête de son classement. La cité-Etat est plébiscitée pour sa qualité de vie, son système éducatif, sa sécurité, sa stabilité... bref, un vrai paradis, à condition d'avoir les moyens! Et de ne pas craindre la pollution née des feux de forêts de son voisin indonésien...

On l'aura compris, Singapour est le lieu idéal si l'on aime le luxe, la ville, la modernité, le business.

• **Parce que le nombre de personnes désireuses de s'installer à Singapour croît sans cesse, les autorités ont réduit le nombre de permis de séjours courts et de résident permanent.** Pour rester plus de trois mois, il faut un *Employment Pass Eligibility Certificate*, ou un *Entrepass* (réservé aux entrepreneurs). Pour la plupart des expatriés, l'*Employment Pass* n'est délivré qu'à la condition d'avoir un salaire supérieur à 3 300 \$/mois avec des qualifications et une expérience réelles. Même les jeunes diplômés auront l'obligation de percevoir un salaire supérieur à ce seuil de 3 300 \$/mois. Le *Personalised Pass* est délivré aux étrangers gagnant plus de 12 000 SGD par mois, et le *S-Pass* est attribué à ceux qui gagnent 2 000 \$SGD/mois, mais il y a des quotas et l'obligation d'avoir une assurance santé.

• **Si le marché est vaste et en plein développement, les diplômés en communication ou marketing ne manquent pas et ne sont donc peu recherchés.** De plus, la concurrence entre étrangers est très forte car ici on vient du monde entier à la recherche d'un emploi qui viendra booster son CV. D'ailleurs, depuis 2017, l'emploi local augmente alors que celui des étrangers est à la baisse. Pour trouver des emplois, les pistes sont multiples. À destination d'un public d'expatrié francophone, [www.lebottin.sg/](http://www.lebottin.sg/) donne tout un tas d'infos très pratiques, dont des offres d'emploi. Vous pouvez également consulter les annonces des journaux ([www.straitstimes.com/singapore](http://www.straitstimes.com/singapore)), les sites internet dédiés ([www.bestjobs.com.sg/](http://www.bestjobs.com.sg/), <http://jobsinchina.net/>, [www.learn4good.com/jobs/language/english/list/country/singapore/more12/](http://www.learn4good.com/jobs/language/english/list/country/singapore/more12/)), le service emploi de la *National Trade Union Congress* ([www.ntuc.org.sg/wps/portal/up2/home/aboutntuc/whoweare/ntucareers/joinus](http://www.ntuc.org.sg/wps/portal/up2/home/aboutntuc/whoweare/ntucareers/joinus)) ou de la CCI ([www.fccsingapore.com](http://www.fccsingapore.com)).

Qualité de vie

Facilités d'installation

Le marché de l'emploi

## Les bons plans emploi

## Environnement des affaires

## Les + Étudiants

## Chine

• **La compétition entre les diplômés est très forte dans ce pays qui forme très bien ses cadres.** Ce marché en plein essor voit se créer de réelles opportunités d'emploi dans des secteurs très différents : les salles de sport, les compléments alimentaires, le tourisme... Avec un profil commercial et une bonne maîtrise du chinois, vous trouverez un emploi sur des fonctions commerciales pures, mais aussi dans la gestion de projet, le marketing, les services et administration de l'entreprise. En revanche, si vous parlez peu le chinois, vous trouverez plus facilement dans l'import-export, les relations client-fournisseur, l'hôtellerie et le tourisme pour la clientèle étrangère. Le meilleur profil est celui du jeune ayant une formation internationale, une bonne connaissance de son domaine, et un savoir-faire local.

• **La Chine présente des débouchés énormes pour la vente de biens et de services, raison pour laquelle elle attire des investisseurs étrangers, malgré une administration très tatillonne, la faiblesse de la protection des droits de propriété intellectuelle, la corruption et les mesures protectionnistes qui favorisent les entreprises locales.** Les entreprises où investir sont celles spécialisées dans les processus d'automatisation (la moitié des ventes mondiales de robot se feront en Chine), la santé en général (en raison notamment du vieillissement de la population), la téléphonie. Toute demande d'investissement doit au préalable être soumise au ministère du commerce. La réglementation est très lourde et il est préférable de se faire aider : [www.ccifc.org/](http://www.ccifc.org/), <https://export.businessfrance.fr/chine/contact-et-plan-d-acces.html>

• **Le pays a beau être communiste, les frais de scolarité peuvent être élevés, jusqu'à 3 000 €, qui s'ajoutent à un coût de la vie relativement élevé.** Ce qui ne rebute pas les 10 000 étudiants français qui se rendent chaque en Chine ! La principale motivation de ces étudiants est l'apprentissage du chinois. Les plus grandes universités du pays (Tsinghua, Jiao-tong, Fudan, Zhejiang...) ont mis en place des facultés destinées aux étudiants étrangers pour qu'ils y apprennent la langue. Il existe deux visas, pour des séjours de plus ou moins de six mois. Ils sont à solliciter auprès de l'ambassade après avoir reçu sa lettre d'admission de la fac. Il faudra accompagner sa demande d'un examen médical et d'une attestation de logement en Chine.

## Singapour

• **On trouve une liste des secteurs porteurs sur [www.mom.gov.sg/working-in-singapore](http://www.mom.gov.sg/working-in-singapore).** Singapour est réputé pour son hub financier, l'électronique, la pétrochimie. La cité-État affiche l'ambition d'être la première smart city au monde et investit dans de nombreux secteurs prometteurs comme les biotechnologies et l'industrie pharmaceutique, la robotique, la cyber-sécurité... De grands groupes s'installent désormais à Singapour en offrant des milliers d'emplois : Google, Amazon, Lazada...

• **Attirées par la bonne santé du pays, il y a plus de 600 entreprises françaises installées à Singapour.** Elles travaillent plus particulièrement dans l'industrie électronique et les services financiers. Quant aux investisseurs, ils ont choisi les secteurs de l'agroalimentaire, du commerce et de la distribution, ainsi que du transport et de la logistique. Les formalités administratives de création d'entreprise à Singapour sont extrêmement simples. Plus d'informations sur [www.acra.gov.sg](http://www.acra.gov.sg), ou [www.contactsingapore.sg](http://www.contactsingapore.sg)

• **Les universités de Singapour occupent la tête des classements internationaux. Les tests de langue sont obligatoires.** Si vous êtes accepté par une université, vous recevrez un *Welcome Package* avec toutes les informations. Les établissements les plus cotés sont la National University of Singapore (NUS), la Nanyang Technological University ou encore la Singapore Management Business School. Il vous faudra un student pass, délivré par l'ICA. Ce pass est valable six mois renouvelables. Ce visa ne permet pas de travailler à temps plein, mais seulement de faire quelques jobs étudiants (baby-sitting, cours particuliers, etc.).



© chuyus

Shanghai

Singapour

© Noppasin Wongchum / Shutterstock.com

• **Les demandes progressant plus vite que l'offre, les prix augmentent rapidement.** Les familles d'expatriés vivent en général dans des quartiers qui leur sont réservés pour avoir accès à des services comme la surveillance du logement, les salles de sport, la piscine, la climatisation... Le loyer d'un studio de 20 m<sup>2</sup> à Pékin varie de 1 500 à 5 000 RMB (175 à 500 €) par mois. Vous pouvez faire appel à une agence immobilière spécialisée dans la location aux expatriés : [www.lianjia.com](http://www.lianjia.com), [www.anjike.com](http://www.anjike.com), [www.century21cn.com/](http://www.century21cn.com/), [www.expatriates.com/classifieds/guang/housingavailable/](http://www.expatriates.com/classifieds/guang/housingavailable/)

• **Les étrangers qui travaillent en Chine sont affiliés au régime national d'assurance sociale.** On trouve des établissements de soins publics où la médecine est différente de la médecine occidentale (pas d'intimité pour les patients et des traitements longs), des cliniques internationales privées aux tarifs élevés, mais aussi une médecine traditionnelle réputée... Attention, il est recommandé aux étrangers de souscrire une assurance privée pour faire face notamment aux problèmes de santé liés à la pollution.

• **L'impôt sur le revenu est prélevé à la source tous les mois.** Il existe une déduction forfaitaire mensuelle de 4 800 RMB pour les salariés étrangers, et les tranches vont de 3% à 40% du salaire. Les déductions pour les étrangers sont nombreuses: loyer, frais de voyage, frais de scolarité...

• **Seul le visa pour un regroupement familial permet de s'installer facilement en Chine à la retraite.** Sinon, les formalités sont extrêmement compliquées et n'ont de chance d'aboutir qu'à la condition d'avoir des liens forts avec le pays (famille, vie active passée en Chine...).

• **Singapour est l'une des villes les plus chères du monde, et l'Economist Intelligence Unit le confirme: le prix de l'immobilier avoisine en moyenne les 15 000 €/m<sup>2</sup> à l'achat.** Un studio se loue autour de 1 800 €, et un 3-pièces à 3 200 €. Les expatriés choisissent en général de s'installer dans des « condos », des immeubles privés avec équipements (piscines, salles de sports, espace barbecue...) et gardiens. Un programme gouvernemental aide les jeunes expatriés à s'installer: [www.hdb.gov.sg/cs/infoweb/homepage](http://www.hdb.gov.sg/cs/infoweb/homepage).

• **La protection sociale est réservée aux Singapouriens.** L'assurance privée est donc nécessaire, d'autant que les soins, s'ils sont excellents, sont très chers. Les ordonnances venant de pays étrangers ne sont pas acceptées, il vous faudra donc avoir des ordonnances locales si vous suivez un traitement. Pour plus de renseignements sur les coûts des soins: [www.singhealth.com.sg/Pages/home.aspx](http://www.singhealth.com.sg/Pages/home.aspx)

• **Les étrangers qui passent entre 60 et 183 jours à Singapour ne sont pas résidents mais payent leurs impôts sur place au taux d'imposition forfaitaire de 15%.** Ceux qui séjournent plus de 183 jours sur le sol singapourien sont résidents et sont soumis à un taux d'imposition progressif de 0 à 20%. Les nouveaux contribuables doivent se faire enregistrer auprès de l'IRAS (*Inland Revenue Authority of Singapore*).

• **Il est très difficile d'obtenir un visa de longue durée sans travailler ou investir dans le pays.** En outre, le coût de la vie étant très élevé à Singapour, il est rare de vouloir vivre sa retraite à Singapour sauf à y avoir travaillé ou y avoir sa famille.

Accès  
au logement

Accès  
à la santé

Fiscalité

Passer  
sa retraite

## BANC D'ESSAI

# Grande-Bretagne VS Irlande

Brexit ou pas, la Grande-Bretagne reste l'une des destinations préférées des Français désireux de s'installer à l'étranger. Le Royaume offre de nombreuses opportunités, tant pour les créateurs d'entreprises que pour les étudiants ou les jeunes diplômés. À ses frontières, l'Irlande n'est pas en reste. Beaucoup plus petite, l'île n'en est pas moins une terre d'accueil exceptionnelle pour les multinationales ou les jeunes diplômés. Alors, plutôt Albion ou Tigre celtique ?



### Gouvernance

## Grande-Bretagne

- Très fragilisée par des scandales successifs et ses difficiles discussions avec l'Union européenne pour le Brexit, Theresa May et son parti conservateur ont été mis en difficulté lors des dernières élections locales. En attendant la sortie du pays de l'UE qui n'interviendra pas avant 2019, avec des mesures transitoires jusqu'en 2020, le Royaume-Uni reste une puissance européenne incontournable. Il demeure extrêmement attractif, grâce notamment à la flexibilité de son marché du travail et sa fiscalité des entreprises. La capitale britannique est toujours aussi intéressante pour les Français qui se comptent par dizaines de milliers dans un pays où la communauté française est l'une des plus importantes au monde.

## Irlande

- Longtemps réputée très conservatrice, l'Irlande s'est choisie, depuis juin 2017, un nouveau Premier ministre âgé de 38 ans, ouvertement homosexuel et d'origine étrangère (Indien par son père): Léo Varadkar. Ce dernier véhicule une image progressiste – comme en témoigne le récent succès du référendum en faveur du droit à l'avortement qu'il avait impulsé – même s'il est membre du Parti conservateur. Il travaille à un Brexit «doux» et plaide même pour un nouveau vote. Il sait à quel point l'Irlande est centrale dans la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, notamment en raison de ses frontières avec l'Irlande du Nord que personne ne souhaite fermer de nouveau en la sortant de l'UE.



• **Londres est classée 3<sup>e</sup> ville la plus appréciée des «Milléniaux» en raison notamment de ses scores élevés dans les rubriques «Start-up», «Études», «Tourisme» et «Liberté individuelle».** L'analyse d'*Expat Insider* fait apparaître que le coût de la vie est trop élevé au Royaume-Uni, en particulier le logement, les soins médicaux qualifiés insatisfaisants, mais insiste sur les fortes opportunités d'emploi, même si les salaires sont trop peu élevés. L'OCDE relève pour sa part que le Royaume-Uni est au-dessus de la moyenne en ce qui concerne la sécurité, la qualité de l'environnement, l'engagement civique, les liens sociaux, la santé, les emplois et les salaires, les revenus et le patrimoine, l'éducation et les compétences, mais il se situe sous la moyenne en ce qui concerne l'équilibre vie professionnelle/vie privée et le logement. Au Royaume-Uni, le revenu moyen disponible ajusté net des ménages par habitant est de 28 408USD par an, soit moins que la moyenne de 30 563 USD des pays de l'OCDE.

• **Les conditions d'entrée dans le pays restent inchangées tant que le Brexit n'est pas appliqué.** Pour l'heure, pour s'installer dans le pays il faut un passeport en cours de validité, même si la carte d'identité est tolérée. Le permis de travail n'est pas demandé, mais si votre séjour dépasse six mois, il est préférable de demander un permis de résidence qui sera exigé pour certaines démarches (avantages sociaux ou bourse). Il faudra aussi vous inscrire au *Department of Social Security* et au *National Health Service* (NHS). Votre numéro définitif (NIN) vous sera ensuite adressé et vous devrez le donner à votre employeur, tout comme votre *Tax Code*. Les mesures liées au Brexit doivent s'appliquer dès le 29 mars 2019 ; si, à cette date, vous êtes déjà installé au Royaume-Uni et que vous avez résidé de façon continue et légale depuis cinq ans, vous pourrez demander à rester indéfiniment grâce au statut de résident.

• **Avec un taux de chômage à 4%, les expatriés trouvent facilement un emploi, majoritairement en tant qu'employés (42%) plus rarement comme manager (11%).** Les sites sont des pistes intéressantes, comme [www.french-resources.co.uk/](http://www.french-resources.co.uk/), [www.fish4.co.uk](http://www.fish4.co.uk), [www.jobserve.com/fr/en/Job-Search](http://www.jobserve.com/fr/en/Job-Search), [www.reed.co.uk/](http://www.reed.co.uk/), [www.stepstone.co.uk](http://www.stepstone.co.uk) ; [www.prospect.ac.uk](http://www.prospect.ac.uk) ; [www.step.org.uk](http://www.step.org.uk) ; [www.placementuk.org](http://www.placementuk.org) ; [www.nases.org.uk](http://www.nases.org.uk). Il est aussi possible de se rapprocher du service de l'emploi britannique, [www.gov.uk/contact-jobcentre-plus](http://www.gov.uk/contact-jobcentre-plus), ou de consulter les offres des journaux (<https://jobs.theguardian.com/>, *The Times* ([www.thetimes.co.uk](http://www.thetimes.co.uk)) ; *The Independent* ([www.independent.co.uk](http://www.independent.co.uk)) ; *The Daily Telegraph* ([www.telegraph.co.uk](http://www.telegraph.co.uk)) ; *The Financial Times* ([www.ft.com](http://www.ft.com))) sans oublier de se rapprocher des agences de recrutement pour les postes les plus qualifiés: [www.rec.uk.com](http://www.rec.uk.com) ou [www.agencycentral.co.uk](http://www.agencycentral.co.uk).

• **Dublin n'arrive qu'en 43<sup>e</sup> position dans le classement des «Milléniaux», sans doute parce que la ville est mal notée en matière de «Logement», «Alimentation», «Transports» ou encore de «Vie nocturne».** En revanche, si l'on en croit les études de l'OCDE, l'Irlande se positionne au-dessus de la moyenne dans les dimensions de l'emploi et des salaires, du logement, de la sécurité, de la santé, de l'éducation et des compétences, des liens sociaux, de la satisfaction à l'égard de la vie et de la qualité de l'environnement. En revanche, elle se classe en dessous de la moyenne dans les thèmes du revenu et du patrimoine, et de l'engagement civique.

En Irlande, le revenu moyen disponible ajusté net des ménages par habitant est de 25 439USD par an, soit moins que la moyenne de 30 563 USD dans les pays de l'OCDE.

Bonne nouvelle pour les amateurs d'air pur, c'est en Irlande qu'il est le plus respirable en Europe !

• **Comme dans tous les pays de l'Union européenne, les citoyens européens n'ont pas besoin de visa pour s'installer en Irlande, ni de permis de travail.** Mais s'ils veulent s'y installer et travailler, il leur faudra posséder un numéro personnel pour le service public (PPS) qui servira dans l'ensemble des démarches à suivre, par exemple pour s'inscrire au FAS (*Foras Aiseanna Saothair*), l'Agence nationale pour l'emploi irlandaise. Comment faire ? Se rendre dans un bureau local de l'aide sociale (*Social Welfare*) où il suffit de remplir une fiche REG 1 en joignant les documents qui attestent de leur identité. Ce n'est qu'ensuite que l'on reçoit un numéro PPS à une adresse préalablement communiquée. Au-delà de trois mois, pour rester en Irlande, il faut avoir un emploi ou pouvoir prouver que l'on possède des ressources suffisantes pour vivre.

• **L'Irlande est toujours l'économie la plus dynamique d'Europe, avec une croissance à 7%.** Dublin capte la moitié de cette énergie, c'est donc là que ça se passe ! Le nombre de chômeurs continue de baisser, à 6,1% en ce début d'année 2018. En Irlande, 80% des 25-64 ans sont diplômés du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire ou équivalent, ce qui est supérieur à la moyenne de l'OCDE (74%). Pourtant, on note une inadéquation entre les compétences des 15-24 ans et la demande de compétences des secteurs créateurs d'emplois. En allant sur des sites comme [www.irishjobs.ie](http://www.irishjobs.ie), [www.toplanguagejobs.ie/](http://www.toplanguagejobs.ie/), vous pourrez trouver de nombreuses offres. Les agences d'intérim comme [www.myfuturerole.ie/](http://www.myfuturerole.ie/), [www.approachpeople.com/ireland/](http://www.approachpeople.com/ireland/), <https://fr.movetodublin.com/>, [www.recruitireland.com](http://www.recruitireland.com) sont aussi de bons filons. Si vous êtes très diplômés, optez pour les bureaux de recrutement: [www.approachpeople.com/france/](http://www.approachpeople.com/france/)

Qualité de vie

Facilités d'installation

Le marché de l'emploi

## Les bons plans emploi

## Grande-Bretagne

• La City étant l'une des plus importantes places financières au monde, elle permet aux professionnels de la finance de trouver facilement un emploi à Londres. Traditionnellement, l'activité du pays repose sur plusieurs secteurs comme celui des hydrocarbures ou du BTP (notamment avec des investissements importants dans ses infrastructures).

Les Français sont plutôt recherchés dans l'hôtellerie et la restauration, la recherche scientifique, le commerce, les nouvelles technologies de l'information et des industries liées à l'environnement. Les secteurs à fort potentiel sont ceux de l'hôtellerie et la restauration, la recherche scientifique, le commerce, les nouvelles technologies de l'information, les industries liées à l'environnement.

Le Royaume-Uni met à jour régulièrement une liste des emplois qui connaissent une pénurie : <https://www.gov.uk/guidance/immigration-rules/immigration-rules-appendix-k-shortage-occupation-list>

## Environnement des affaires

• Le Royaume-Uni fait partie du Top 10 du classement annuel «Doing Business» (7<sup>e</sup> rang). Ici, rien de plus facile que de créer son entreprise: en seulement 24 heures, vous créez l'équivalent d'une SARL. La taxation est elle aussi intéressante, à 19%, et permet parfois des exonérations (comme ces zones pour sociétés ont été créées pour encourager le développement industriel et commercial). Pour cela, vous serez aidé dans vos démarches par une cellule du ministère de l'Industrie et du Commerce spécifiquement dédiée, « Investir en Grande-Bretagne » (<https://invest.great.gov.uk/fr/>): ce service informe les sociétés étrangères des aides qu'elles peuvent percevoir et les aide à s'installer et à se développer.

Il existe un financement sélectif pour le programme d'investissement en Angleterre afin d'encourager l'investissement dans des projets qui mènent à l'amélioration à long terme de la productivité, des savoir-faire et de l'emploi.

## Les + Étudiants

• Cambridge, Oxford... rien n'est impossible, à condition d'avoir un très, très bon dossier! Chaque année, les universités britanniques sont à la tête du classement mondial des universités, notamment pour des disciplines comme l'ingénierie, les sciences, le droit, la finance et les affaires. Plus de 11 000 étudiants français choisissent chaque année le Royaume-Uni. Les frais et bourses pour les étudiants européens sont préservés jusqu'en 2018-2019. Vous devrez déposer votre demande auprès de l'UCAS ([www.ucas.com](http://www.ucas.com)).

## Irlande

• Sont particulièrement recherchés les profils en informatique, en particulier sur des postes en infrastructure sur les ERP et la sécurité, ou sur des postes en digital. Ce sont les profils liés à la Data qui explosent. Les plus gros recruteurs sont les entreprises internationales qui ont installé leurs sièges européens en Irlande, comme Yahoo, Google, Facebook, Twitter, eBay, PayPal, venues en raison de la fiscalité avantageuse offerte par l'Irlande et recrutant des ingénieurs et des commerciaux. Les services financiers se sont renforcés, faisant de Dublin un centre financier international. Les Français travaillent aussi dans le tourisme, qui reste un secteur important de l'économie irlandaise. Certains secteurs nouveaux développent leurs activités: celui de la valorisation des déchets, de l'agri-agro (agriculture et agro-alimentaire) ou encore des jeux vidéo. Les *call centers* recrutent fréquemment, avec des personnels qui tournent sans cesse, le mieux est de postuler directement auprès de leurs sites internet.

• L'Irlande est le 17<sup>e</sup> pays au monde pour la qualité de son climat des affaires selon le classement annuel « Doing Business » de la Banque mondiale. Les firmes multinationales y domicilient une partie de leurs opérations afin de bénéficier d'une faible imposition sur les bénéficiaires (12,5 % au plus). Les investissements étrangers sont ciblés vers les services de R&D et l'ingénierie, les technologies de l'information et de la communication, les produits pharmaceutiques, les technologies médicales). Un cadre fiscal pour la propriété intellectuelle, la Knowledge Development Box, propose un taux d'imposition de 6,25 %. L'Irlande met en avant son cadre fiscal et judiciaire attractif, sa main-d'œuvre qualifiée et multiculturelle et ses liens avec le marché américain. Plusieurs organismes peuvent vous aider: L'office national pour la promotion et le développement de l'investissement direct étranger ([www.idaireland.com](http://www.idaireland.com)) et l'organisme irlandais chargé du développement du commerce et de la technologie ([www.enterprise-ireland.com/en/](http://www.enterprise-ireland.com/en/)).

• Ici, le système universitaire est quasi-gratuit. Il faut envoyer votre demande d'inscription au *Centrale Applications Office* ([www.cao.ie/index.php](http://www.cao.ie/index.php)) dès le mois de novembre. Il vous faudra passer obligatoirement au choix le test du TOEFL ou celui de l'IELTS pour étudier en Irlande à partir du mois de février. Les sept universités irlandaises figurent parmi les premières parties des classements internationaux.



• **Au Royaume-Uni, les ménages consacrent en moyenne 24% de leur revenu disponible brut ajusté au logement, ce qui est supérieur à la moyenne de la zone OCDE (20%).** Les offres sont rares, les prix très élevés. Comptez de 600 à 1 000 £/mois pour une chambre en colocation, un peu moins dans une pension (*home stay*) chez une famille d'accueil (<http://www.hostuk.org/>). Pour trouver un logement, il faudra compter de deux à quatre semaines. Quelques sites: <https://uk.easyyroommate.com/>, [www3.freeflats.com/](http://www3.freeflats.com/), [www.moveflat.com/](http://www.moveflat.com/), [www.yha.org.uk/](http://www.yha.org.uk/)

• **Vous serez affilié au National Health Service si vous travaillez.** Vous devrez vous enregistrer puis choisir votre médecin sur le site de la NHS: [www.nhs.uk](http://www.nhs.uk). Tous les soins sont gratuits, mais la qualité des soins est de plus en plus critiquée en raison d'une baisse des financements de l'hôpital public.

• **L'impôt sur les revenus est élevé mais il n'y a ni CSG ni CRDS.** Il est prélevé à la source par l'employeur. Le système *Pay As You Earn* permet de prendre directement en compte les déductions auxquelles un salarié a droit.

• **La question du Brexit a freiné les envies de nos compatriotes** qui attendent de savoir à quelle sauce ils seront mangés, ou pas, avant de s'installer ici pour leur retraite !

• **La demande étant toujours supérieure à l'offre, les loyers s'envolent, en particulier à Dublin (où il faut compter 600 €/mois pour une chambre dans un appartement commun).** D'ailleurs, la crise du logement est devenue la principale préoccupation de la population irlandaise. Le gouvernement a donc pris des mesures pour «des loyers abordables» qui met en avant un programme de prêts hypothécaires pour les primo-accédants garantis par l'État. Quelques sites: [www.daft.ie/](http://www.daft.ie/), [www.rent.ie/](http://www.rent.ie/).

• **Les hôpitaux sont gratuits, mais débordés.** Les cliniques privées sont de qualité, mais onéreuses. Votre prise en charge dépendra de vos cotisations et vous bénéficierez de la gratuité des soins au bout d'un an et vous pourrez vous inscrire en tant que patient dans un établissement d'attention primaire «GP» (*General Practitioner*).

• **La tranche la plus élevée de l'impôt sur le revenu a un taux de 40%, la moins élevée a un taux de 20%.** Il existe de nombreuses autres taxes comme celle de l'USC (la charge sociale universelle) ou sur la retraite. Sous certaines conditions, les expatriés pourront payer moins d'impôt pendant cinq ans (exonération de 30% sur les revenus dépassant 75 000 €).

• **Sur le plan fiscal, il n'est pas particulièrement intéressant de vivre au Royaume-Uni et la vie y est assez chère, surtout à Dublin.** Les amoureux de la campagne et de la mer trouveront par contre ici leur bonheur.

Accès  
au logement

Accès  
à la santé

Fiscalité

Passer  
sa retraite

**BANC D'ESSAI**

# Suisse **VS** Luxembourg

Longtemps véritables paradis fiscaux, ces deux pays possèdent de solides secteurs financiers et bancaires. Tous les deux sont aussi très attractifs, mais la Suisse, beaucoup plus peuplée, compte près de cinq fois plus d'expatriés Français que le Luxembourg.



Zurich

© greangrai hommalai



Luxembourg

© Marcin Krzyzak

## Gouvernance

### Suisse

• S'il y a bien un pays dont on ne connaît pas les gouvernants, c'est bien la Suisse! Et pour cause: les sept membres du Conseil fédéral, qui s'apparente au gouvernement français, deviennent président à tour de rôle. Le Conseil fédéral soumet à la votation citoyenne la plupart de ses décisions qui concernent aussi bien que les budgets alloués à l'Europe que les quotas des étrangers ou encore l'âge de la retraite. Les citoyens sont appelés à se prononcer sur le plan fédéral généralement quatre fois par année. Dans le même temps, la Suisse reste très conservatrice et attachée à ses valeurs... dont le secret bancaire!

### Luxembourg

• C'est une grande coalition qui forme le gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg, constituée pour la première fois de Verts, de démocrates et de socialistes sous la houlette de Xavier Bettel. Ce quadragénaire libéral a épousé une personne de même sexe au cours de son mandat, a impulsé de nombreuses réformes depuis son accès au pouvoir en introduisant davantage de démocratie participative, en assainissant les comptes publics et en rendant plus transparente cette place financière (fin du secret bancaire).

• **La Suisse reste un pays prospère malgré un ralentissement de sa croissance.** Selon les études de l'OCDE, le pays se positionne au-dessus de la moyenne en ce qui concerne les critères suivants: satisfaction à l'égard de la vie, emploi et salaires, revenus et patrimoine, santé, qualité de l'environnement, éducation et compétences, équilibre vie privée/vie professionnelle, logement et la sécurité. Quant au classement du cabinet Mercer, il place Zurich comme deuxième ville la plus agréable à vivre au monde pour les expatriés, et Genève en huitième position. L'étude HSBC place, elle, la Suisse au neuvième rang, et si elle est plébiscitée par plus de cols blancs pour les revenus élevés qu'on peut y gagner, elle est beaucoup moins bien notée en ce qui concerne l'intégration.

• **En tant que citoyen européen, nul besoin d'avoir un visa pour pénétrer sur le territoire.** En revanche, vous devrez demander une autorisation de travail auprès de votre commune de résidence si vous restez plus de trois mois. Les autorisations sont différentes selon qu'on est transfrontalier, investisseur, salarié... Autre obligation: l'expatrié doit en outre déclarer son arrivée à la commune dans les quatorze jours suivant son arrivée en Suisse et avant de commencer à travailler.

• **Le marché de l'emploi se porte bien en Suisse, le pays étant sous la barre des 3% de chômage.** Attirés par cette situation et les hauts salaires, les Français sont nombreux à vouloir franchir le pas et s'installer dans un pays qui officiellement recense le plus grand nombre de Français expatriés. Il faut néanmoins savoir que si ce marché est plus flexible il est aussi bien moins protégé avec par exemple une durée hebdomadaire du travail fixée à 42 heures. Genève est la ville qui compte beaucoup de fonctionnaires internationaux, Zurich elle est la ville du secteur bancaire. Par ailleurs, les Français n'ont pas toujours bonne réputation (pas assez collectifs, trop autoritaires, trop contestataires, tirent les salaires vers le bas...). Pour trouver un emploi, les réseaux sociaux sont très sollicités: LinkedIn, Rezonance, Xing. Les cabinets de recrutement s'intéressent aux profils les plus expérimentés. Certains sites proposent de nombreuses offres: [www.jobs.ch/fr/](http://www.jobs.ch/fr/), [www.jobup.ch](http://www.jobup.ch), <https://jobtic.ch/fr>, <http://stellenanzeige.ch/>.

• **Il fait indéniablement bon vivre au Luxembourg, mais la vie y reste chère.** L'étude Mercer place le Luxembourg en tête de son classement, quand Eurostat constate que les Luxembourgeois se déclarent «heureux». Selon une étude du *World Economic Forum* (WEF), le Luxembourg est un des pays à offrir la meilleure qualité de vie parmi les pays industrialisés (3<sup>e</sup> sur 103). C'est l'un des pays qui se développe le plus rapidement et le plus durablement, mais qui n'obtient pas de bons résultats en termes d'inclusion et affiche également des performances modérées en matière d'espérance de vie, de santé et d'émissions de polluants. Enfin, dans le classement de l'OCDE, s'il occupe les places de tête pour des questions de patrimoine ou encore d'emploi et de salaire, il se classe en dessous de la moyenne dans les thèmes de l'éducation et des compétences.

• **Le Grand-Duché de Luxembourg est le 5<sup>e</sup> pays préféré des expatriés au niveau mondial, il concentre sur son petit territoire plus de 170 nationalités!** Pour un séjour de plus de trois mois, une attestation d'enregistrement auprès de l'administration communale de votre lieu de résidence est nécessaire. Pour cela, il faudra fournir un contrat de travail ou une promesse d'embauche, ou sinon prouver avoir de quoi vivre pour rester dans le pays. En outre, vous devrez demander une carte d'identité pour étranger pour un séjour d'une durée supérieure à un an. Si vous prévoyez de vous installer au Luxembourg pendant plus de cinq ans, vous aurez le droit au séjour permanent. En outre, il est possible de solliciter la double nationalité au bout de sept ans de résidence dans le pays.

• **Résidents et frontaliers forment un réel environnement professionnel multiculturel: les institutions européennes comme les banques ou les assurances installées au Luxembourg recrutent des diplômés venus du monde entier, en particulier de toute l'Europe.** Le taux de chômage est relativement bas et beaucoup d'emplois sont occupés par des frontaliers (la moitié d'entre eux sont des Français). Si vous arrivez sans avoir trouvé d'emploi, vous pourrez vous inscrire à l'Agence pour le Développement de l'Emploi ([www.adem.lu](http://www.adem.lu)), ou passer par des sites d'offres: [www.efinancialcareers.lu](http://www.efinancialcareers.lu), [www.ictjob.lu](http://www.ictjob.lu), [www.jobfinder.lu](http://www.jobfinder.lu), [www.jobs.lu](http://www.jobs.lu), [www.monster.com](http://www.monster.com), [www.moovijob.lu](http://www.moovijob.lu), [www.thenetwork.lu](http://www.thenetwork.lu), [www.angloinfo.com](http://www.angloinfo.com), [www.jci.lu](http://www.jci.lu). Les salons pour l'emploi peuvent aussi vous faire rencontrer des recruteurs: [www.moovijobtour.com/](http://www.moovijobtour.com/), [www.unicareers.lu](http://www.unicareers.lu).

Qualité de vie

Facilités d'installation

Le marché de l'emploi

## Suisse

• Comme partout ailleurs dans le monde, les ingénieurs sont ici très recherchés, particulièrement dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique, des biotechnologies, de la commercialisation de matériel médical (medtech). Mais les opportunités sont aussi bien réelles pour les ouvriers qualifiés (électriciens, charpentiers, soudeurs, maçons, plâtriers...), le personnel administratif (secrétaires, réceptionnistes...) ou encore les chauffeurs (poids lourds, transports...) Les Français sont toujours recherchés dans les personnels de l'hôtellerie et restauration, les conseillers commerciaux. Les recruteurs recherchent des personnels expérimentés et spécialisés.

• Puisque la richesse du pays repose sur ses PME, c'est tout naturellement que les Français investissent dans les PME en Suisse ! Il est obligatoire d'enregistrer son entreprise auprès de l'administration fédérale des contributions car l'entreprise sera soumise aux impôts.

Chaque canton fournit des aides différentes, soit dans le cadre de votre business plan, de votre recherche de locaux, dans le conseil du statut juridique de l'entreprise, dans la mise en relation avec des partenaires... La Suisse est le 33<sup>e</sup> pays où il est le plus aisé de faire des affaires selon le rapport annuel de la Banque mondiale (Doing Business 2018). Les secteurs à fort potentiel sont les biotechnologies et nanotechnologies, les technologies d'informations et télécommunications, les équipements de haute technologie.

Pour obtenir davantage d'informations : [www.seco.admin.ch/seco/fr/home.html](http://www.seco.admin.ch/seco/fr/home.html) ou [www.admin.ch/gov/fr/accueil/departements/departement-economie-formation-recherche.html](http://www.admin.ch/gov/fr/accueil/departements/departement-economie-formation-recherche.html).

• Le bac est suffisant pour intégrer une université suisse, mais par contre vous devrez parler la langue du canton où vous choisirez de vous installer. La demande d'admission se fait directement auprès de l'établissement. Après la validation de l'admission, un titre de séjour (B) obtenu auprès des services communaux permet de résider en Suisse le temps des études. Ce permis donne le droit de travailler à mi-temps sur le sol suisse. Les universités les plus réputées sont l'Institut universitaire des hautes études internationales et du développement à Genève, l'Institut de hautes études en administration publique à Lausanne, l'Institut Universitaire Kurt Bösch à Sion, et la Stiftung Universitäre Fernstudien Schweiz à Brigue.

## Luxembourg

• Les services financiers, l'aérospatial, la logistique, l'équipement automobile, la RDI, les TIC et les sciences de la vie sont autant de secteurs dynamiques au Luxembourg. Les secteurs du commerce, de la construction ainsi que celui de l'hébergement et de la restauration sont ceux qui recrutent le plus. Les principaux employeurs sont le groupe ArcelorMittal, La Poste, le groupe Cactus... Les secteurs qui recrutent le plus de frontaliers sont ceux du commerce, de la construction, des activités spécialisées, scientifiques et techniques et de la finance alors que ceux qui recrutent le plus de résidents étrangers sont l'hébergement et la restauration, le commerce et la construction.

• Les investisseurs étrangers sont intéressés par les divers avantages qu'offre le pays (avantages fiscaux, infrastructures performantes...). La Société nationale de crédit à l'investissement ([www.snci.lu](http://www.snci.lu)) délivre des subventions aux PME qui œuvrent dans le secteur de l'hôtellerie, la restauration, le commerce de détail. Et les entreprises qui démarrent une activité au Luxembourg sont exonérées d'impôt sur le revenu des collectivités et de l'impôt commercial à hauteur de 25% pendant huit ans. Il existe une zone dédiée aux entreprises liées aux activités de développement durable pour qu'elles aient un accès facilité aux infrastructures et aux services qui leur sont nécessaires. Si vous avez besoin d'une caution, la Mutualité de cautionnement pourra vous aider. La chambre de commerce et d'industrie ainsi que la chambre des métiers offrent des conseils aux Français qui souhaitent créer leur entreprise au Luxembourg ([www.cfci.lu/](http://www.cfci.lu/)), tout comme Business France : [www.youbuyfrance.com/](http://www.youbuyfrance.com/) ou la chambre de commerce Luxembourg : [www.cc.lu/creer-mon-entreprise/](http://www.cc.lu/creer-mon-entreprise/).

• L'université du Luxembourg comprend trois facultés qui délivrent des cours en français et en anglais, et parfois en allemand. Elle accueille chaque année quelque 6000 étudiants venus du monde entier. Les étudiants français doivent passer des tests de langue pour suivre les cours en anglais et en allemand. L'inscription se fait directement auprès de la faculté choisie. Il est nécessaire d'avoir le bac pour pouvoir s'inscrire. Suivre ses études au Luxembourg permet d'intégrer son marché du travail plus facilement.



• **De nombreux Français font le choix de travailler en Suisse et de vivre en France en raison du prix élevé des logements.** Dans le canton de Genève, le prix d'un 3-pièces coûte autour de 1 500 francs suisses, et le prix d'un studio est de 35 francs suisses du mètre carré. À Zurich, le studio est entre 700 et 1200 francs par mois, et pour un 3-pièces, en fonction de sa localisation, vous pourrez déboursier 1700 francs, voire le double ! De plus, pour pouvoir accéder à un logement vous devrez fournir de nombreux papiers: contrat de travail, pièce d'identité, extrait de casier judiciaire, attestation d'assurance... Certains sites publient régulièrement des offres de logement: <https://fr.comparis.ch/immobilier/default>, [www.immobilier.ch](http://www.immobilier.ch), [www.newhome.ch](http://www.newhome.ch).

• **La Suisse est réputée pour ses hôpitaux, ses médecins, la qualité de sa prise en charge.** Mais les prix demandés sont élevés et tout n'est pas remboursé, les franchises sont particulièrement élevées pour les soins dentaires. Les personnes travaillant en Suisse choisissent librement parmi les assureurs agréés de leur lieu de résidence. Attention, ici, il n'y a pas d'ayant droit!

• **L'impôt sur le revenu est très élevé en Suisse.** Le prélèvement se fait à la source, les taux sont évolutifs, le taux maximum est de 40%, et selon les cantons on est soumis à plus ou moins d'impôt: en Suisse, on paye l'impôt fédéral, cantonal, communal. Les cantons suisses les plus attractifs sur le plan de la fiscalité pour les particuliers sont Zoug, Schwyz, Obwald, Appenzell Rhodes-Intérieures, Nidwald et Uri. L'impôt sur la fortune varie de 0,17 à 1%, selon les cantons. En ce qui concerne l'impôt sur la succession, les conjoints et les descendants directs en sont généralement exonérés.

• **Les retraités les plus fortunés ont les moyens de passer une retraite très agréable en Suisse, un pays sûr où les soins sont d'une grande qualité et la qualité de vie excellente.** Pour cela, il faut demander à l'office cantonal des migrations de votre futur lieu de résidence un visa B. La première condition est de percevoir au minimum 50 000 CHF par an. En tant que résident étranger, vous pourrez bénéficier du forfait fiscal qui, dans ce pays, ne prend pas en compte vos revenus et avoirs, mais est établi sur la base de la valeur de votre logement ou de votre loyer.

• **Le logement coûte cher au Luxembourg, en particulier dans sa capitale.** Les institutions européennes emploient de nombreux salariés qui doivent s'y loger. Prévoyez environ 1 358 € pour une location d'appartement une pièce au centre-ville, et 1 032 € en périphérie. Un appartement trois pièces coûte en moyenne 2 370 € en centre-ville, et 1 769 € en périphérie. Consultez le site de l'Observatoire de l'habitat pour vous renseigner sur les prix et loyers annoncés et enregistrés: <http://observatoire.liser.lu/> À Luxembourg-ville, les quartiers les plus recherchés sont Limpertsberg, Belair, Merl, Kirchberg et Weimershof. Pour trouver un logement, vous pouvez passer par des agences immobilières ou des sites spécialisés: [www.wortimmo.lu/](http://www.wortimmo.lu/), [www.immotop.lu](http://www.immotop.lu), [www.habiter.lu/fr](http://www.habiter.lu/fr).

• **Le système de santé luxembourgeois est excellent, et vous y avez accès gratuitement si vous travaillez au Luxembourg puisque l'inscription à la sécurité sociale est automatique.** Mais attention, tous les soins ne sont pas pris en charge, comme les soins dentaires ou même les consultations chez un généraliste qui ne sont pris que partiellement en charge.

• **L'impôt sur le revenu est retenu à la source par l'employeur.** Les contribuables non-résidents réalisant au moins 90% de leurs revenus au Luxembourg sont assimilés aux contribuables résidents. Les tranches d'imposition sont très nombreuses, et ponctionnent jusqu'à 42% des revenus. Ce n'est seulement qu'à partir de 40 000 €/an de revenus par part que le Luxembourg devient moins avantageux que la France. L'impôt sur la fortune a été abrogé il y a plus de dix ans.

• **Les enfants sont exempts de droits de succession venant de leurs parents, ce qui pousse certains riches Français à s'installer au Luxembourg avec leurs enfants.** C'est donc principalement pour des raisons fiscales que certains choisissent de vivre leur retraite au Luxembourg. Mais pour cela, il faut pouvoir prouver avoir suffisamment de revenus pour vivre au Luxembourg de façon autonome.

Accès  
au logement

Accès  
à la santé

Fiscalité

Passer  
sa retraite



© Syda Productions

## ÉDUCATION

# Quel avenir pour les lycées français à l'étranger ?

Le 20 mars dernier, Emmanuel Macron annonçait lors de la Journée de la francophonie qu'il souhaitait voir doubler d'ici 2025 le nombre d'élèves inscrits dans le réseau des lycées français à l'étranger. Problème : l'été dernier, le budget de l'AEFE était amputé de 9%, soit 33 millions d'euros de moins. Comment résoudre l'équation ? Le chef de l'État a chargé son ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, de lui faire de propositions d'ici cet été pour y répondre. Le gouvernement pourrait se tourner vers des investisseurs privés pour maintenir à flot cet outil unique au monde, ou former des personnels en contrats locaux. En attendant, la grogne et l'inquiétude montent parmi les personnels détachés.

**Q**uel est le point commun entre feu Boutros Boutros-Ghali, qui fut secrétaire général de l'ONU, l'architecte espagnol Ricardo Bofill, l'actrice américaine Jodie Foster ou la réalisatrice iranienne Marjane Satrapi ? Tous ont fréquenté les lycées français de l'étranger... qui sont aujourd'hui en crise. Depuis l'automne, le réseau connaît une vague de mécontentement sans précédent, avec plusieurs grèves et une journée école morte dans dix écoles de Tunisie fin janvier, lors de la visite d'Emmanuel Macron. Une péti-

tion en ligne a été lancée par des parents d'élèves du lycée français de Madrid, l'un des plus importants au monde avec 4 000 élèves. Le collectif « Avenir des lycées français du monde en danger » réunit désormais plus de 10 000 membres sur sa page Facebook.

Les coupes claires décidées l'été dernier dans le budget de ce réseau unique au monde ne passent pas. 500 postes vont être supprimés sur les trois ans à venir, dont 180 dès cette rentrée, au sein de l'AEFE, l'agence qui chapeaute ces 492 lycées présents dans 137 pays.

À droite, c'est le sénateur LR Ronan Le Glout qui mène la fronde : « *Ces établissements, c'est le fer de lance de la francophonie. Un enfant déscolarisé d'un lycée français, c'est un peu de la voix de la France qui s'éteint.* » Ces coupes claires pourraient notamment encore faire flamber les tarifs des lycées français à la rentrée de septembre, déjà exorbitants : 5 000 à 10 000 euros par an et par enfant en moyenne, jusqu'à 30 000 aux États-Unis. Aujourd'hui, les enseignants recrutés localement représentent environ la moitié des effectifs. Pour harmonis-



Sous le haut patronage de  
Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République

# #ERASMUSDAYS

12 & 13 octobre 2018

ET VOUS, QUE FAITES-VOUS POUR LES #ERASMUSDAYS ?



[WWW.ERASMUSDAYS.EU](http://WWW.ERASMUSDAYS.EU)

er les choses, des pôles régionaux sont expérimentés, notamment à Mexico et Beyrouth. « *Bien entendu, il faudra toujours des enseignants de l'Éducation nationale, rassure Christophe Bouchard, directeur de l'AEFE, mais pour accueillir dans de bonnes conditions plus d'élèves, il est nécessaire de travailler sur ces formations de personnel recruté localement. Dans certains endroits, recruter du personnel, français et étranger, est plus compliqué.* » Cette proportion est variable en fonction des pays et des établissements.

### Un outil diplomatique précieux

Ces lycées d'excellence scolarisent environ 342 000 élèves, de la maternelle à la terminale. Au-delà de sa mission d'éducation, ce réseau unique au monde est aussi un outil de rayonnement culturel, linguistique voire diplomatique de la France à l'étranger, ce qu'on appelle le « soft power ». L'enjeu est de taille. Destinés à assurer la continuité de l'enseignement français et des programmes pour les expatriés, ces établissements jouent aussi un rôle clé dans les secteurs culturels et linguistiques.

Le réseau permet d'abord de former des dizaines d'enseignants locaux aux méthodes pédagogiques françaises. Mais il constitue également un outil diplomatique précieux. « *Plus de 60% des élèves de ces lycées sont étrangers, souligne la sénatrice Hélène Conway-Mouret, ex-ministre déléguée chargée des Français de l'étranger. Nombre d'entre eux étudient ensuite dans nos universités avant de retourner dans leurs pays où ils occupent souvent des fonctions importantes dans des grandes entreprises, au sein de l'État ou au niveau gouvernemental.* »

Le problème est que cela coûte cher. Ces établissements bénéficient de subventions de l'État à hauteur de 355 millions d'euros pour cette année. L'essentiel de ces sommes sert à payer les professeurs de l'Éducation nationale détachés. Ce qui n'est pas le cas de 153 autres établissements, dits « conventionnés », plus autonomes en termes

pédagogiques, et financés exclusivement via les frais de scolarité payés par les parents. Leur poids dans le budget se limite aux bourses accordées aux élèves français. Ils ont signé une convention administrative, financière et pédagogique avec l'AEFE, sont gérés par des associations de parents d'élèves et relèvent du droit privé local. Une partie de la convention porte sur les conditions de rémunération et d'affectation des enseignants titulaires de l'Éducation nationale y officiant mais comme la plus grosse partie du budget repose sur l'as-



▲ Ronan Le Gleut exprime ses inquiétudes sur l'avenir des lycées français à l'étranger.

sociation des parents d'élèves, les titulaires y sont moins nombreux. De plus, les classes de lycée y sont souvent en apprentissage type Cned (enseignement à distance) faute de moyens pour recruter des titulaires.

### Faire évoluer le modèle économique

Le dernier type d'établissements, ce sont les lycées et collèges « partenaires », les plus nombreux (265) et regroupés

sous le statut de la MLF (Mission laïque française). Ils accueillent plus de 60 000 élèves. Ils sont aussi gérés par des associations de parents d'élèves et relèvent du droit privé local. Les appuis de la part de l'AEFE se situent principalement au niveau de la formation continue des personnels et de l'aide à l'application des programmes français. Les opposants dénoncent d'ailleurs le déconventionnement de certains établissements à gestion directe de l'AEFE, comme le lycée Paul-Gauguin à Agadir, l'école française André-Malraux à Saint-Petersbourg, ou le lycée franco-mexicain de Mexico.

Pas étonnant en tout cas que le gouvernement mise sur le développement de ces systèmes plus « low cost » alors que la demande explose dans des pays tels que le Maroc, la Côte d'Ivoire ou le Sénégal. « *Il est nécessaire de faire évoluer le modèle économique pour pouvoir permettre l'extension des écoles sans que cela soit un poids trop important pour les parents et prendre en compte les contraintes financières de l'État, confirme Christophe Bouchard. C'est cette équation que nous devons résoudre. Il faut non seulement maintenir le système actuel, la place des enseignants titulaires de l'Éducation nationale, mais aussi développer la formation des enseignants recrutés localement.* »

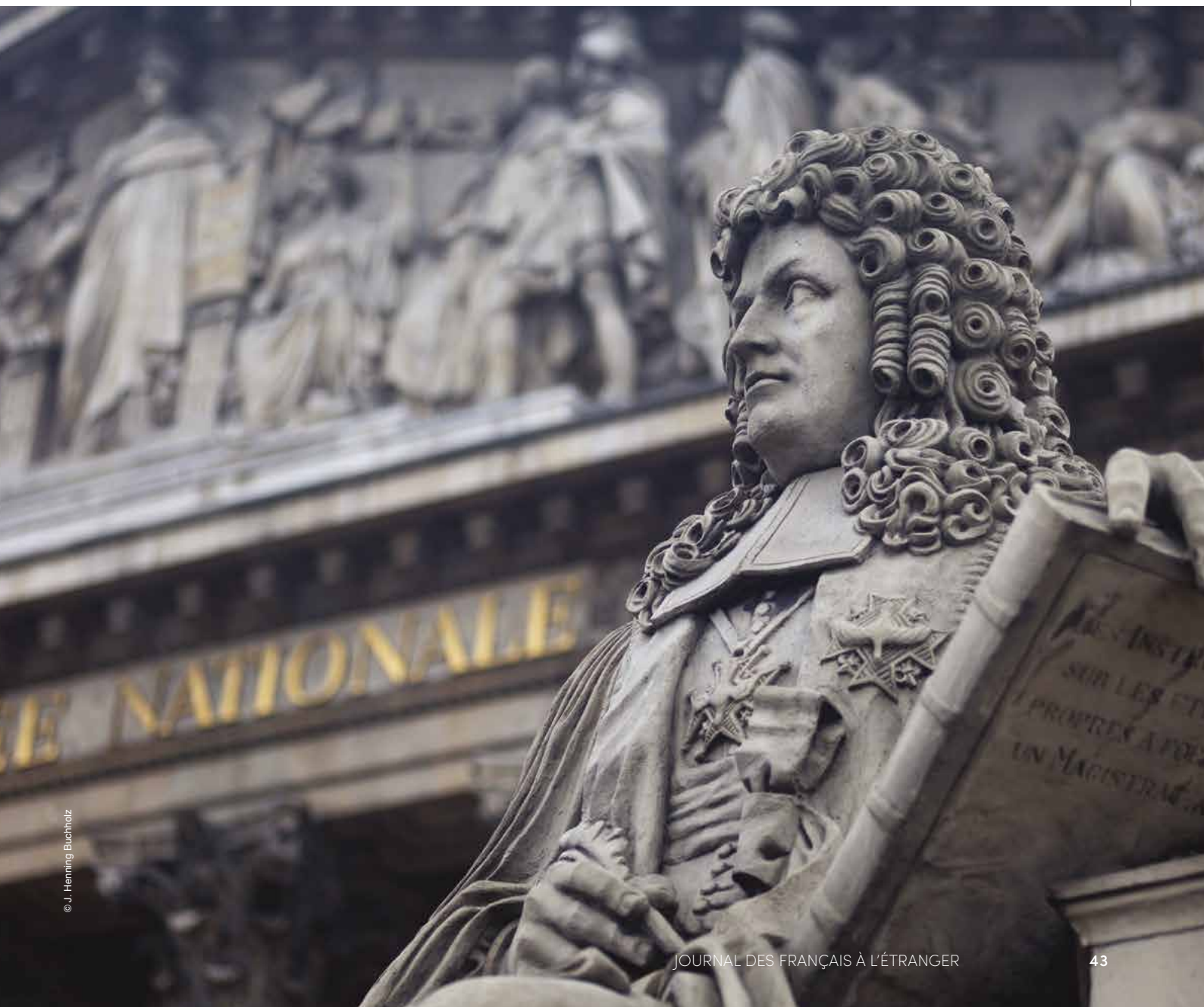
Au-delà de l'aspect financier, ces lycées français représentent aussi un outil formidable pour accroître l'influence de la France. Ronan Le Gleut ne l'entend d'ailleurs pas de cette oreille. Le sénateur expatrié lui-même à Berlin ne décolère pas :

« *Le président et le gouvernement ne mettent pas en conformité leurs paroles et leurs actes. La mondialisation est totale. D'autres pays l'ont bien compris comme la Chine, qui développe son réseau d'instituts Confucius, la vitrine de sa culture. En France, on fait l'inverse !* » Le gouvernement souhaite en tout cas doubler le nombre d'élèves accueillis dans ces lycées français à l'étranger d'ici sept ans, et assure que l'AEFE retrouvera dès cette année son budget d'avant 2017, soit environ 400 millions d'euros. Par quel tour de passe-passe ? ♦

## RÉFORME EN VUE

# La représentation des Français à l'étranger va changer

Environ 3,4 millions de nos compatriotes vivent hors de France dans des conditions matérielles et administratives parfois délicates auxquelles s'ajoutent des menaces sécuritaires accrues. Leur retour dans la mère patrie s'avère aussi, dans certains cas, problématique. Pour les aider et faire remonter leurs préoccupations au gouvernement, ils disposent de représentants élus selon diverses procédures : conseillers dits « consulaires » et délégués, assemblée spécifique sans pouvoir législatif (l'AFE), députés, sénateurs... Un système qui se veut proche du terrain mais qui n'échappe pas aux critiques. Il s'apprête d'ailleurs à connaître une mini-révolution, dans la foulée de la prochaine réforme constitutionnelle et de la « cure d'amaigrissement » du Parlement. Pour les Français de l'étranger, rendez-vous au premier semestre 2019.



**A**u terme de la réforme constitutionnelle, il y aura moins de députés et de sénateurs et une soixantaine environ seront élus à la proportionnelle. Deux changements qui concerneront également les Français de l'étranger dont le quota actuel de 11 députés et 12 sénateurs sera, en bonne logique lui aussi, diminué. Cette réforme en cours de préparation, attendue, murmure-t-on, pour le premier semestre 2019, ne se limitera pas à une simple soustraction. Elle aura des conséquences sur la nature même de la représentation politique des Français exilés volontaires. Un mille-feuille un peu complexe – mais pas plus que celui toujours en vigueur dans l'Hexagone – qui échappe à certains de nos compatriotes. «*J'ai entendu parler de députés et de sénateurs, mais pas de conseillers*», confie un jeune professeur dans un lycée français d'Amérique centrale...

Les députés, en régime minceur, seront élus au scrutin de liste à la proportionnelle, qui plus est dans une circonscription unique, mondiale, et non plus dans les onze circonscriptions créées en 2012. Députés de la nation et non plus d'une zone géographique, ils ressembleront aux sénateurs, déjà élus dans une «circonscription monde». «*Ces nouveaux députés, craint le sénateur LR Christophe-André Frassa, seront élus comme nous, mais ils seront hors sol. Ce qui faisait la spécificité de leur mandat, la proximité, va disparaître dans cette circonscription monde. La baisse du nombre de parlementaires, déjà considérée comme un fait accompli, avant même que les débats n'aient eu lieu, relève d'un pur délire populiste et démagogique du Président.*»

Députée LREM, Anne Genetet ne remet pas en cause ce projet constitutionnel d'Emmanuel Macron, mais elle pointe elle aussi le risque que les futurs députés ressemblent aux sénateurs et «*s'impliquent surtout dans les zones à forte population au détriment de celles moins peuplées. En fait, tout dépend, comme c'est le cas aujourd'hui, de la manière dont chacun exerce son mandat, son rapport au terrain, sa façon d'utiliser les outils magiques de la communication moderne*». Elle qui représente actuellement 49 pays et 10 fuseaux horaires parle d'expérience. «*Les gens, assure-t-elle,*



▲ Anne Genetet, députée de la XI<sup>e</sup> circonscription des Français établis hors de France.

*comprendent fort bien. Pas de problème.*»

Les sénateurs des Français de l'étranger sentiront aussi souffler le vent macronien du changement. C'est leur mode d'élection qui sera probablement modifié. Il l'avait déjà été en 2013 avec Hélène Conway-Mouret (socialiste), à l'époque

ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger. Dans sa réforme globale, elle avait élargi le collège électoral des sénateurs pour le porter à 534 grands électeurs, soit 443 conseillers consulaires, 68 délégués consulaires (dont l'unique fonction

consiste à participer à cette élection), les 11 députés et 12 sénateurs. Une avancée démocratique pour les uns. Une magouille politique, pour d'autres, destinée à faire élire des sénateurs socialistes. «*L'élection des sénateurs pose toujours un problème de démocratie, s'insurge Anne Genetet qui a transmis au gouvernement une note à ce sujet. On ne peut pas continuer à élire quelques sénateurs avec 443 voix !*»

### **LA FUTURE RÉFORME DEVRAIT MODIFIER L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF DE REPRÉSENTATION**

Elle suggère, avec d'autres, d'agrandir le collège des grands électeurs: maintien des conseillers consulaires, suppression des délégués consulaires («*une invention diabolique, une catégorie hybride de gens qui n'ont plus aucune fonction après l'élection des sénateurs*», peste Christophe-André Frassa) et une innovation: le tirage au sort d'un quota de 1200 grands électeurs davantage représentatifs.

### **La proximité des conseillers consulaires**

La future réforme devrait également revoir tout le reste du dispositif de représentation: conseillers consulaires, délégués et surtout l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE), qui ne fait pas l'unanimité! Le secrétaire d'État, Jean-Baptiste Lemoyne, ex-UMP et LR, qui a pris le train «en marche», avance d'une prudence de Sioux, mais sa concertation commencée en janvier conforte tous ceux, notamment chez les parlementaires, qui pointent les défauts du système. Complexité des scrutins, manque de lisibilité des élus, besoin de clarifica-

# VOYAGEZ EN EUROPE AU VOLANT D'UNE VOITURE NEUVE !

## LE TRANSIT TEMPORAIRE, Une formule proche de la location de véhicule, idéale pour tous vos déplacements en Europe !

Cette offre tout inclus s'adresse à toutes personnes résidant hors de l'Union Européenne qui souhaitent bénéficier d'un séjour entre 21 et 175 jours sans soucis.

C'est simple, vous disposez d'un véhicule neuf, Peugeot, Citroen ou DS, pour toute la durée de votre séjour et pour un kilométrage illimité ! La mise à disposition des véhicules s'opère dans les 26 centres de livraisons basés en France et Europe.

Vous bénéficiez d'une assistance 24h/24 7j/7, et d'une assurance sans franchise pour votre voiture. Vous pouvez alors voyager en toute sérénité en alliant sécurité et plaisir.



Véhicule  
neuf



Km  
illimité



Assurance  
sans franchise



Assistance  
24h/24 - 7j/7



Option  
De rachat

## CE QU'EN PENSENT NOS CLIENTS\* !

\*Source enquête de satisfaction annuelle GFK en 2016



**9 CLIENTS SUR 10**  
sont satisfaits du véhicule



**97% DES CLIENTS**  
recommandent notre service  
(certainement et probablement)

[peugeot-openeurope.com](http://peugeot-openeurope.com)  
[citroen-europass.com](http://citroen-europass.com)

## EN 2018, SOYEZ PARMIS LES PREMIERS EN EUROPE À DÉCOUVRIR DS7 CROSSBACK GRÂCE AU TRANSIT TEMPORAIRE !

DS 7 CROSSBACK ouvre la deuxième génération des modèles de DS Automobiles.

Ce SUV raffiné affirme toute sa noblesse au travers d'une face avant reconnaissable entre toutes : les DS WINGS. De profil, ses formes sculptées et l'esthétique travaillée de ses jantes soulignent son dynamisme. Facettés comme des pièces de joaillerie, les DS ACTIVE LED VISION subliment son design extérieur.



tion des compétences, insuffisance des moyens. La liste des reproches est longue. Chacun y va de ses préconisations. Mais s'il n'y a pas de convergence pour un dispositif idéal, le secrétaire d'État notait tout de même, le 28 mars dernier lors de la 28<sup>e</sup> session de l'AFE, une certaine unanimité pour «conserver la représentation de proximité», en particulier les conseillers consulaires (CC). Les 443 actuels, élus en mai 2014 au suffrage universel direct dans le monde pour six ans, sont considérés désormais comme de vrais élus de terrain. Les électeurs se réfèrent en priorité à eux pour faire connaître leurs préoccupations. «Nous sommes à la fois assistantes sociales, psychologues, syndicats d'initiative», témoignait en mars Damien Regnard du groupe CIEL. Les consulats font tout et nous le reste: informations et conseils pour la Sécurité sociale, la santé, les retraites, l'éducation», ajoutait-il en reprenant la formule qui avait valu à Renaud Muselier le prix de l'humour politique! Des conseillers parfois même au cœur des problèmes de sécurité comme l'ont prouvé les événements de Ouagadougou quand les trois CC ont assuré, avec le centre de crise du Quai d'Orsay, le contact avec la communauté française, à la place de l'ambassade.

«À côté des députés aux très vastes circonscriptions et des sénateurs à l'échelle planétaire, confie Hélène Conway-Mouret, j'ai voulu compléter la gamme en offrant de la proximité aux Français de l'étranger avec la création de ces conseillers. Élus locaux, ils apportent les informations administratives utiles, par exemple sur les cotisations, le droit aux bourses etc. À part de rares nostalgiques, il y a un consensus pour juger que les CC sont nécessaires et jouent un rôle important.»

Une lacune de la réforme 2013 cependant, pointée par le député Frédéric Petit (Modem): les conseils consulaires sont définis, mais pas le conseiller lui-même. De quoi nourrir la future réforme qu'au fond chacun appelle de ses vœux, bien que personne n'y mette le même contenu. Moins par clivage politique traditionnel, même s'il reste vif au plan national, qu'en fonction des expériences de chacun: «On se retrouve souvent sur les questions concrètes. On tire dans le même sens», observe le sénateur Richard Yung (LREM). Alors, quid de l'avenir de ces conseillers? Puisqu'ils font la quasi-unanimité et que le Président a reconnu le rôle de ces «élus de la République», leur sort ne devrait pas être en jeu. Mais des évolutions et améliorations de leur fonctionnement sont



▲ Le sénateur Christophe Frassa.

probables. «Il y a des ajustements à faire car c'est vrai que le fonctionnement global du système n'est pas parfait», admet d'ailleurs Hélène Conway-Mouret.

Certains ne verraient pas d'un mauvais œil une réduction de leur nombre, mais ce sont surtout, souligne Frédéric Petit, des «incohérences dans la définition des circonscriptions qui prouvent que la représentation territoriale n'est pas achevée». «Leur répartition devrait être plus juste, dit Anne Genetet. Par exemple, deux suffiraient à Singapour alors que l'Inde aurait besoin de deux de plus.» De plus, certaines circonscriptions ont été taillées «à la va-vite» et conduisent à des incohérences qui sèment une certaine confusion, par

exemple sur la question des bourses dans telle ou telle zone. Pour ne rien simplifier, une partie seulement des CC siège à l'AFE, alors qu'avant ils y siégeaient tous. Une différence de statut qui aggrave d'autant plus le manque de visibilité que les compétences mêmes des conseillers ne sont pas claires. D'où l'idée de bon nombre, de Christophe-André Frassa à Richard Yung, de mettre fin à cette division à deux niveaux. Moins de conseillers, mais tous à l'AFE. Quant aux délégués consulaires, appelés seulement pour le vote des sénateurs, les uns prônent leur suppression, d'autres leur intégration à l'AFE!

## L'AFE sur le grill

En fait, à examiner les propositions multiples et variées de nouvelle réforme adressées au secrétaire d'Etat, c'est l'AFE qui recueille les avis les plus contrastés. Assemblée représentative des Français «du dehors», elle est composée de 90 conseillers consulaires élus qui se dotent d'un président – actuellement et jusqu'en 2020 Marc Villard –, de 2 vice-présidents, d'un bureau de 9 membres, d'un bureau élargi aux présidents des 4 groupes politiques («Français du monde, Écologie et Solidarité», Alliance, Gil, et non-inscrits) et des présidents des 6 commissions permanentes. L'AFE, qui a pour mission de défendre les intérêts des Français en matière d'enseignement, de protection sociale, de fiscalité, de sécurité, se réunit deux fois par an et fait profiter de son expertise et de ses avis gouvernement et Parlement, pour peu qu'ils la sollicitent!

Maintien, adaptation, suppression? Hélène Conway, qui aurait préféré la transformer en un *think tank* de gens travaillant collectivement à l'élaboration d'une politique globale pour les Français de l'étranger, ne croit pas aujourd'hui à sa disparition: «*Je ne vois pas ce que le gouvernement y gagnerait. Les membres de l'AFE ont leurs compétences et une valeur ajoutée que l'administration a finie par admettre. Cela ne me choque pas qu'ils veuillent exister. Mais, au lieu de passer trop de temps sur le règlement intérieur et son propre mode de fonctionnement, l'AFE peut faire plus et mieux pour améliorer son efficacité.*» Elle suggère avec d'autres une mise à plat des blocages, par exemple dans ses contacts avec les députés.

## Six propositions

«*C'est vrai qu'il y a une réelle division entre l'AFE et les députés*», constate le sénateur centriste Olivier Cadic. La dernière réforme a créé, dit-il, «*un choc de complications*» à tous les niveaux. Il formule six propositions. 1-La création d'une structure qui associe tous les élus des Français de l'étranger, délégués consulaires compris. 2-Elle organiserait un congrès annuel, rendez-vous des pouvoirs publics sur le modèle du congrès des maires de France. 3- Élection du président du conseil consulaire «*pour affranchir les conseillers de la tutelle de l'administration, incompatible avec l'esprit républicain*». 4- Pour l'élection à l'AFE, retour au scrutin direct en augmentant le nombre d'élus pour garantir une meilleure représentativité des territoires. 5- «*Un juste montant d'indemnités pour permettre aux élus consulaires d'assurer leur mandat*». 6- Création d'un haut comité au vote électronique qui «*est une nécessité*».

## LREM et Modem : « réflexions » radicales

Les députés LREM et Modem ont remis leurs «pistes de réflexion» au secrétaire d'État en février. Leur constat de la situation actuelle est sans concession: manque de lisibilité du système avec ses deux étages: CC «terrain» et CC «membres AFE». Le rôle des CC est mal défini. Des circonscriptions sont inégalement dotées et parfois sans logique territoriale. Des élus de terrain sont méconnus, voire inconnus, bien que quelques-uns fassent un excellent travail malgré l'absence de moyens. Lien insuffisant et fragile entre l'État et les citoyens. L'AFE, malgré l'expertise de certains membres peine à se faire entendre. «*Antichambre du Sénat, elle emmène dans son sillage des élus partisans et fortement politisés.*» Le corps électoral de

**ABONNEZ-VOUS**

# Le journal DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

**POUR ÊTRE INFORMÉ DE  
L'ACTUALITÉ DE LA MOBILITÉ  
INTERNATIONALE PAR DES  
JOURNALISTES PROFESSIONNELS**



## BULLETIN D'ABONNEMENT

ADRESSE D'EXPÉDITION :

TDME - 17 av. de l'Observatoire, 75006 Paris

Prix pour 1 an (4 numéros France/DOM) : 20 €

EUROPE : 24 € HORS EUROPE : 28 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de TDME

Par virement bancaire à l'ordre de TDME :

IBAN : FR 76 1027 8060 4500 0209 4464 534

BIC : CMCIFR2A

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

N° Tél. : \_\_\_\_\_

Retrouvez-nous sur Facebook : Le journal des Français à l'étranger et sur Internet à partir de juin : [www.francaisletranger.fr](http://www.francaisletranger.fr)

grands électeurs est trop petit. Déséquilibré au regard de la Constitution entre le nombre de sénateurs et de députés.

Les députés recensent ensuite les besoins. Réinscrire les Français à l'étranger dans le destin national. Sortir du clivage entre Français de métropole et de l'étranger. Représenter la réalité de ces derniers en changeant de paradigme : ils ne sont plus seulement « établis », ils sont « mobiles ». Les élus doivent donc refléter cette mobilité à travers notamment le mode de scrutin. Le nombre total d'élus doit être inférieur ou égal à l'existant. Dans chaque circonscription, des élus « *en nombre raisonnable et suffisant, visibles et accessibles, formés aux missions clairement définies et aux moyens renforcés* ». D'où les pistes de réforme suivantes qui séparent la représentation des Français de l'élection sénatoriale. 1- Conserver un seul niveau d'élus de terrain, plafonnés à trois ou quatre par circonscription, en redéployant les postes supprimés sur des zones dépourvues. Circonscriptions redéfinies en fonction des enjeux géographiques et en cohérence avec les circonscriptions législatives. 2- Renforcer le rôle des élus de terrain : charte des droits et devoirs, salle de réunion dans les postes diplomatiques, mention sur les sites internet des postes, adresse email, réunions régulières avec les ambassadeurs et consuls, formation initiale et continue, voix délibérative dans les instances scolaires, et voix au chapitre pour les plans de sécurité. 3- Cadre leur mission : réduire la durée du mandat en calant l'élection sur une élection nationale. Démission d'office en cas de radiation du registre local ou de départ, d'absences aux conseils (plus de trois). Changer leur appellation pour éviter la confusion avec les consuls et affaires consulaires.

Enfin, l'idée suivante qui siffle comme un adieu aux oreilles de l'AFE, qui serait remplacée, si l'on comprend bien, par une association nationale des conseillers élus (comme celle des maires de France) avec pôles d'expertise identifiés, plateforme digitale d'échanges entre eux et avec les Français de leur zone. Assises de la mobilité internationale, une fois par an à Paris, au-



© Bastien RAMAEL

tour d'une thétique prédéfinie pour faire un diagnostic et des propositions concrètes, réunissant conseillers, parlementaires, exécutif, acteurs nationaux (régions, chambres de commerce...).

### **LES DÉPUTÉS LREM ET MODEM ONT REMIS LEURS PISTES DE RÉFLEXION EN FÉVRIER DERNIER**

Par ailleurs, l'élection sénatoriale serait déconnectée de tout ce nouvel édifice de la représentation des Français de l'étranger et promise, elle aussi, à réforme : il s'agirait de tripler le corps électoral des grands électeurs avec deux profils : élus nationaux et de terrain (environ 500) et un corpus de 500 à 1 000 électeurs citoyens désignés trois mois avant l'élection soit par tirage au sort, soit au suffrage universel direct à la proportionnelle pour des listes de citoyens candidats (ex. : Conseil de Paris), soit désignés par les postes consulaires.

▲ Hélène Conway-Mouret, auteure de la réforme de 2013 sur la représentation des Français de l'étranger.

### **Le président de l'AFE riposte**

« *Il y a des gens qui parlent sans savoir, et je mets LREM dans le lot, réplique depuis le Vietnam Marc Villard, président de l'AFE. Ceux qui ont des opinions si tranchées ne se sont jamais intéressés à notre assemblée. Qu'ils regardent et interrogent les administrations (impôts, retraites, enseignement, protection sociale...) avec lesquelles nous travaillons. Réduire le nombre de conseillers, les mettre tous à l'AFE, avec une réunion par an, c'est ridicule. Autant tout arrêter. Nous risquons de perdre les contacts privilégiés que nous avons avec ces divers services de l'Etat. Ce n'est pas avec des assises d'une semaine annuelle que l'on peut préserver ce genre de relations.* »

L'administration consulaire, elle, n'est pas épargnée par l'AFE à en croire



# Un nouveau site dédié à la mobilité internationale

[www.francaisaetranger.fr](http://www.francaisaetranger.fr)



**FRANÇAIS  
À L'ÉTRANGER  
.FR**

le compte rendu de sa rencontre du 31 janvier avec le secrétaire d'État. Elle considère que « l'échec relatif de la réforme et du dispositif mis en place est en grande partie dû à l'administration qui, lors de sa préparation, n'a eu de cesse de raboter les prérogatives des élus, aboutissant à des conseillers sans structure de rattachement, sans support administratif ou logistique, dont les compétences sont limitées à la seule participation aux conseils consulaires. Par la suite, de nombreux postes consulaires n'ont pas joué le jeu ou l'ont joué à minima ». « Cela fonctionnerait mieux si les postes consulaires commençaient à appliquer les textes », affirme donc l'AFE, tout en concédant que « les élus que nous sommes ne sont pas non plus exempts de tout reproche ». Mais plus qu'un chamboulement de tout l'édifice, elle se prononce pour des aménagements. « C'est vrai, concède Marc Villard, que certains Français ne s'y retrouvent pas et ne comprennent pas le rôle de l'AFE et des conseillers consulaires dont le nom prête à confusion avec les consulats. »

Autre lacune, le manque de liens entre conseillers consulaires et membres de l'AFE. De même avec les parlementaires, le manque de complémentarité est un sérieux handicap. « Avec quelques députés comme Anne Genetet nous travaillons sur des dossiers concrets, se félicite le président de l'AFE, mais nous n'avons pas établi de contacts très efficaces avec nombre de députés qui, faute d'informations, semblent voir en nous des rivaux potentiels. Quant aux sénateurs, ils sont vexés de ne plus être membres de droit de l'AFE. D'où un certain éloignement. »

Face aux rumeurs de remaniement en profondeur, l'AFE s'est donc fendue de propositions médianes dans l'espoir de « sauver les meubles », confie l'un de ses responsables. Ainsi la commission des lois plaide-t-elle, dans sa résolution n°1, pour le maintien des conseillers consulaires en tant qu'élus de proximité, issus du suffrage universel direct, pour que l'ensemble des conseillers consulaires constituent l'Assemblée des Français de l'étranger, et pour le maintien des deux sessions annuelles de l'Assemblée des Français de l'étranger à Paris afin de pouvoir assumer pleinement le rôle de l'AFE comme force de proposition, de

**« LES  
FRANÇAIS DE  
L'ÉTRANGER  
PARTICIPENT  
DE CE DESTIN  
FRANÇAIS »  
EMMANUEL  
MACRON, EN  
OCTOBRE 2017.**



synthèse et de dialogue avec le gouvernement, la représentation nationale et l'administration.

### Paroles présidentielles

En attendant les actes, c'est-à-dire la énième réforme de leur représentation politique, nos compatriotes disséminés dans le vaste monde ont droit aux paroles. Celles d'abord, au plus haut niveau, du président Emmanuel Macron qui les a assurés, en octobre 2017, qu'ils ne seraient pas les oubliés de la République. « La France n'est à la hauteur de son Histoire et de son destin que lorsqu'elle se vit justement au contact du reste du monde. Les Français de l'étranger participent de ce destin Français. » Et devant les conseillers consulaires, reconnus comme « élus de la République », il avait constaté « qu'ils représentent des femmes et des hommes qui portent un bout de France à travers le reste du monde ». Il

▲ Le sénateur Olivier Cadic défend six propositions de réforme.

avait pris quelques engagements. L'AFE? « Elle est l'interlocuteur du gouvernement et des assemblées parlementaires sur les questions relatives à la situation de nos compatriotes qui vivent à l'étranger... Ses crédits seront préservés à partir de 2018. » Les dispositifs fiscaux et sociaux? « Je souhaite, avait déclaré le Président, que certains dispositifs que les Français de l'étranger considèrent comme trop complexes, parfois vexatoires, soient regardés avec attention. » C'est l'objet du rapport d'Anne Genetet, remis début juin. « Pour que les Français n'aient plus l'impression d'être oubliés, confie-t-elle, il faut mener un gros travail d'explications des dispositifs qui leur sont propres. Mais il faut dire certaines vérités. D'abord que la France est sans doute celle qui fait le plus pour ses ressortissants à l'étranger. Ensuite qu'elle ne peut pas tout. Partir comporte une part de risque. Il faut prendre des précautions et ne pas attendre tout et n'importe quoi. Qui veut la même chose qu'en France, y reste! » ♦



# LES VOIX DU MONDE

Vibrez  
en temps  
universel

La radio mondiale en français et 13 autres langues. Grâce à l'expertise de ses rédactions basées à Paris et de son réseau de 400 correspondants, RFI propose à ses auditeurs des rendez-vous d'information et des magazines offrant les clés de compréhension du monde.



@RFI

© PHOTOGRAPHIE - GUILLERMO LEGARBA / AFP / RCSI 2014/03/18/ANTERRE

# ET SI ASSURER VOTRE SANTÉ À L'ÉTRANGER DEVENAIT UN JEU D'ENFANT ?



1€

Prise en charge intégrale  
au 1<sup>er</sup> euro  
ou en complément CFE

72H

Remboursement  
de vos frais de santé  
sous 72h



Une équipe  
joignable  
24h/24 7J/7

Plus d'informations sur [particuliers.henner.com](http://particuliers.henner.com) - Tél.: +33 (0) 3 28 76 37 38

**Henner vous accompagne du début à la fin de votre mobilité internationale.**

Avec le plus grand réseau de professionnels de santé répartis dans 165 pays, Henner permet à 1,5 million de bénéficiaires un accès aux soins où qu'ils se trouvent et sans avance de frais.

# LES CLÉS POUR PARTIR DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

---

Comment organiser son départ  
Protection sociale | Santé  
Emploi | Études | Scolarité des enfants  
Retraite | Les conditions du retour

# PRÉPARER SON DÉPART

Après l'excitation liée au projet d'un départ à l'étranger et la perspective d'une nouvelle vie, vient l'angoisse des préparatifs. Comment faire face à la montagne de démarches administratives qui vous attend ? Que ne faut-il surtout pas oublier ? Partir à l'étranger pour une longue période ne s'improvise pas. Surtout quand c'est la première fois. Administration, banque, animaux, déménagement, visas, vaccins... Pas de panique !

La préparation doit être méthodique. Il faut prendre le temps de constituer sa propre check-list et cocher case par case pour être certain de ne rien oublier ! Car plus on se prépare en amont, moins on a de mauvaises surprises à l'arrivée.

**Six mois à l'avance, c'est le temps nécessaire pour s'interroger sur ses motivations, ses besoins, en discutant sur les forums, en parlant autour de soi** (tout le monde connaît quelqu'un qui connaît quelqu'un dont le fils ou la fille vit au Canada, en Australie...). Ces « informateurs informels » sont souvent d'une aide précieuse. Coté finances, pensez à bloquer une somme pour un éventuel billet retour en cas de pépin. N'oubliez pas de souscrire à une mutuelle complémentaire, surtout en cas

de maladies chroniques. Envisagez un plan B en cas d'échec. Et lancez-vous : l'imprévu fera de toute façon partie du voyage.

Première étape, peut-être la plus fastidieuse mais aussi la plus importante : les démarches administratives. Vérifiez un à un la validité des passeports des membres de la famille. Anticipez vos demandes de visas et de permis de travail puisqu'il vous sera impossible d'entrer dans votre pays d'accueil et de commencer

vos documents appropriés. Dans la majorité des cas, les demandes de permis de travail doivent être effectuées par l'employeur. Renseignez-vous auprès des services fiscaux en France afin d'établir votre statut de résident ainsi que votre domicile fiscal lorsque vous serez à l'étranger. En pratique, durant l'année qui suit votre déménagement, vous devrez adresser votre déclaration de revenus au centre auprès duquel vous avez effectué vos démarches. Pour les années suivantes, votre déclaration sera adressée au centre des impôts des non-résidents et devra mentionner les revenus de source française uniquement.

Bon à savoir : depuis 2005, les contribuables n'ont plus l'obligation de payer leur solde d'impôt avant de partir à l'étranger. La déclaration du changement d'adresse au centre des impôts est la seule démarche indispensable. Cela déterminera également le régime social dont vous dépendrez ; celui de votre pays d'origine ou celui de votre pays d'accueil. Dans tous les cas, vérifiez que l'étendue des couvertures des services sociaux correspond bien à vos besoins. Afin de parfaire vos garanties santé, il est vivement conseillé de contracter une assurance complémentaire pour expatriés. Prenez rendez-vous avec votre banque : renseignez-vous sur le transfert d'argent, l'ouverture d'un

compte à l'étranger... Enfin, demandez votre permis de conduire international à votre préfecture.

## DES DOCUMENTS ESSENTIELS

Conservez une photocopie des documents importants et faites-les traduire avant le départ : livret de famille, extrait d'acte de naissances, diplômes... Vous pouvez aussi les scanner et les envoyer sur votre boîte e-mail pour y avoir accès partout dans le monde. Pensez à emporter : carnet de vaccinations international, carte de groupe sanguin, carnets de santé, ordonnances, radios. Demandez votre carte européenne d'assurance-maladie auprès de la CPAM si vous partez en Europe. Pour votre logement, envoyez votre préavis à votre propriétaire ou mettez votre appartement ou maison en vente ou en location. Résiliez vos abonnements : téléphone, internet, club de sport... et vos contrats : assurance auto, habitation, mutuelle santé, eau, gaz et électricité... Informez l'administration de votre départ : caisse de retraite, CAF... Faites suivre votre courrier par la Poste ou via un organisme spécialisé. Ubidoca propose un service de boîte postale avec accès internet et réexpédition de courrier pour les expatriés. Enfin, donnez votre nouvelle adresse à vos amis et à votre famille, et créez un blog pour partager votre nouvelle vie d'expatrié !

# DES ORGANISMES POUR VOUS ACCOMPAGNER

Un Français sur deux rêve de travailler à l'étranger. Mais si l'expatriation est souvent une expérience enrichissante, elle peut se révéler problématique si elle est mal préparée. Voici quelques clés pour faire les bons choix, effectuer les bonnes démarches, éviter les erreurs et frapper aux bonnes portes pour se faire accompagner.

**Il existe deux grandes associations représentant les Français de l'étranger :** l'Union des Français de l'étranger (UFE) et l'Association démocratique des Français de l'étranger (ADFE), auxquelles il faut ajouter la Fédération internationale des accueils français (Fiafe), présents dans 200 villes et 88 pays. Ils sont animés par des bénévoles qui font partager leurs expériences, leur savoir-faire et leur connaissance du pays aux Français et Francophones expatriés. Toutes sont reconnues d'utilité publique et à but non lucratif. Avant de prendre votre avion, vous pouvez commencer à vous créer un réseau dans votre futur pays d'adoption. Sur Facebook par exemple, des groupes recensent les Français résidant dans

une même ville, ce qui peut se révéler utile pour échanger des informations. Les Alliances françaises et Instituts français proposent également une foule d'activité et d'événements sur place qui vous permettront de sympathiser avec vos compatriotes et de ne pas vous sentir trop dépaycé.

Vous devrez accomplir certaines démarches avant votre départ à l'étranger. Les documents établis en France, destinés à être présentés à une autorité étrangère, doivent être légalisés auprès du bureau des légalisations du ministère des Affaires étrangères. À la veille de votre départ, vous devrez disposer d'une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs dans les pays autres que l'Union européenne.



# Un nouveau site dédié à la mobilité internationale

[www.francaisalettranger.fr](http://www.francaisalettranger.fr)



**FRANÇAIS  
À L'ÉTRANGER  
.FR**

À Paris, vous devez vous adresser à la mairie de votre arrondissement pour obtenir ces documents. En province, il faut vous rendre à votre préfecture. N'oubliez pas de mettre à jour vos différents papiers !

## TROUVER UN EMPLOI À L'ÉTRANGER

Les services publics, semi-publics ou les entreprises peuvent vous proposer des offres d'emploi. Attention, une qualification élevée, une expérience professionnelle ainsi que la pratique de l'anglais ou de toute autre langue sont souvent requises. Ils peuvent vous aider :

- **L'Apec** (Association pour l'emploi des cadres). Elle dispose d'un service international et propose une lettre d'informations pour les expatriés.
- **L'Apecita** (Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et l'agroalimentaire). Pour consulter les offres à l'international, déplacez-vous à l'Apecita Paris ou dans les délégations régionales.
- **L'AFPFE** (Association française pour la formation professionnelle à l'étranger). Renseigne sur les formations et les aides pour le départ, le séjour et le retour de l'étranger, et assure la promotion d'actions spécifiques sur la formation professionnelle à l'étranger.
- **L'Afij** (Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés). Dispose d'un service international.

- **L'Afpa** (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes). Dispose également d'un service international.

Par ailleurs, les **CCI-France International** sont des associations indépendantes de droit local qui regroupent des entreprises françaises et étrangères ayant un lien commercial avec la France. Ce réseau apporte un réel soutien à celles et ceux qui souhaitent entreprendre à l'étranger, en les aidant notamment à mettre à jour leurs informations sur les marchés locaux, à mieux appréhender la fiscalité locale, à connaître les ficelles pour mener à bien les démarches administratives... Ce sont au total 900 collaborateurs implantés sur 82 pays qui apportent des conseils précis et précieux aux expatriés. Ces CCI peuvent aussi vous aider à trouver un job grâce à leurs 57 services emploi implantés à l'étranger.

## LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT

Le meilleur moyen pour trouver un emploi à l'étranger reste le bouche-à-oreille et les candidatures spontanées. Les formations en alternance, les emplois en intérim, les stages, les petites annonces dans les journaux spécialisés et les recherches sur Internet doivent être une priorité pour votre recherche d'emploi. Le réseau européen Eures réunit les agences pour l'emploi de tous les pays de l'Espace économique



# CRYSTAL FINANCE

Une marque du Groupe Crystal

---

CONSEIL ■■■  
& SOLUTIONS ■■■  
PATRIMONIALES ■  
INTERNATIONALES

---

“Au service des expatriés  
depuis 25 ans”

[www.crystal-finance.com](http://www.crystal-finance.com)

européen. Plus de 500 euro-conseillers sont disponibles pour vous donner un maximum d'informations. Ils ont accès à une base de données contenant les offres d'emploi internationales, sélectionnées en provenance de l'ensemble des pays participants. Il vous est tout à fait possible de décrocher un contrat à l'étranger ou de vous installer comme *free-lance*.

Dans le cas de ces expatriations plus durables, il est important de se poser les bonnes questions pour choisir sa destination : quelles langues dois-je parler pour travailler dans ce pays ? Est-ce que je souhaite rentrer fréquemment en France ? Mon entreprise est-elle prête à prendre en charge mes frais de transports ? etc. Rappelons cette évidence, on ne part pas vivre à Madrid comme à Tokyo ! Si vous partez pour le travail, veillez à lire très attentivement votre contrat, quitte à demander des précisions et vous renseigner à côté si vous n'êtes pas certain d'en comprendre toutes les clauses. Prospectez sur les salaires de votre pays d'accueil et n'oubliez pas que si une entreprise vous fait venir depuis la France, c'est que vous avez des compétences que d'autres n'ont pas. Attention tout de même à ne pas vous montrer trop gourmand ! Il y a certains avantages qui sont assez communs lorsqu'on s'expatrie, comme le fait que le billet d'avion est généralement au frais de l'entreprise qui vous embauche à l'étranger.

## SCOLARITÉ ET FORMATION

À l'étranger comme en France, des solutions adaptées à votre situation existent. L'école actuelle de votre enfant a besoin de savoir que vous allez déménager, ne serait-ce que pour préparer les documents nécessaires au transfert et à la transition harmonieuse de votre enfant dans son nouvel établissement. En effet, de nombreuses écoles étrangères admettent les nouveaux élèves sous condition de réussite d'un test général de niveau et de connaissances. Attention, l'inscription dans une école à l'étranger doit se prévoir quelques mois à l'avance. Il n'est pas rare que mi-janvier soit la date limite de dépôt des candidatures.

La densité du réseau scolaire français à l'étranger, ou encore le Centre national d'enseignement à distance (Cned) peuvent permettre à vos enfants de suivre une scolarité hors de nos frontières dans de très bonnes conditions. Les formations à distance sont aujourd'hui très diversifiées. Elles permettent de se remettre à niveau, de se préparer à des concours, ou même d'obtenir des diplômes reconnus. Communication, audiovisuel, métiers de la santé, formation au français langue étrangère (FLE), hôtellerie-restauration, tourisme, comptabilité ou encore services à la personne, le Cned, notamment, propose des cours dans de nombreux domaines. Les MOOCs sont idéaux pour des formations complémentaires et ouverts à tous.

## ÉTAT CIVIL

C'est le consulat qui tient les registres de l'état civil quand vous vous rendez à l'étranger. Il délivre tous les papiers, copies, certificats, extraits, dont vous pourriez avoir besoin. Il peut en transcrire le contenu et vous en délivrer des copies. Le consulat garde un exemplaire de chaque document et le second exemplaire est adressé au service central d'état civil, à Nantes, en France. N'hésitez pas à visiter Pegase, la page de l'expatriation et des Français de l'étranger sur Facebook. Elle a été créée par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international. Vous y trouverez des informations pratiques et concrètes sur les démarches consu-

lares, ainsi que des liens utiles pour répondre aux questions que vous vous posez quand vous résidez à l'étranger sur la santé, la protection sociale, la retraite, la scolarité française...

## PARLER LA LANGUE DU PAYS

Si vous ne parlez pas la langue, vous vivrez quelques moments difficiles les premières semaines, voire les premiers mois, mais vous n'apprendrez jamais aussi vite qu'une fois sur place, en vous confrontant à la langue au quotidien. Et si vous partez dans le cadre de vos études ou que vous comptez passer plusieurs mois dans un pays pour le découvrir (avec un visa PVT ou en touriste), foncez !

## LA SANTÉ À LA CARTE !

La protection sociale est un élément incontournable de la réussite d'une expatriation. Avant votre départ, vous devez posséder un certificat d'aptitude à l'expatriation délivré par un médecin, surtout si vous partez dans des pays à risque. Il comprend une série d'examen biologiques, une radiographie pulmonaire et un électrocardiogramme. Ensuite, contrôlez l'état de vos vaccinations et... complétez-les si nécessaire. Faire ses vaccins et vérifier leurs rappels demande du temps. Prévoyez un délai de trois mois. Si vous êtes détaché dans un pays de l'EEE (Espace économique européen) ou en Suisse, utilisez la Carte européenne d'assurance-maladie (CEAM) pour une prise en charge des soins de santé « médicalement nécessaires ». Valable deux ans, elle garantit un accès direct au système de santé public dans le pays de séjour, sans démarche préalable auprès de l'institution locale. Elle couvre les maladies chroniques ou préexistantes, ainsi que la grossesse et l'accouchement. Les prestations sont fournies sur présentation de la carte dans les mêmes conditions (modalités, tarifs) que pour les assurés du pays d'accueil. Placée sous la tutelle de l'État, la Caisse des Français de l'étranger (CFE) est un organisme privé qui gère la sécurité sociale des expatriés souhaitant continuer de bénéficier du régime obligatoire français. L'adhésion, volontaire, s'adresse à tous, du salarié au retraité, en passant par la personne sans activité.

# LE CFE VEUT FACILITER L'ASSURANCE-SANTÉ DES EXPATRIÉS

Jusqu'à présent, les offres santé de la Caisse des Français de l'étranger couvraient le monde entier. Avec cette nouvelle offre, vous pouvez conserver votre couverture de soins pour la France exclusivement.

**La formule concerne les assurés qui disposent déjà d'une couverture santé locale dans leur pays de résidence.** « *En Angleterre, par exemple, vous êtes obligé de cotiser, mais le système de soins anglais a mauvaise réputation, détaille Laurent Gallet, le directeur de la CFE, et beaucoup de nos compatriotes reviennent se faire soigner en France. La nouvelle offre répond parfaitement à leurs besoins.* » Baptisée FrancExpat Santé, la nouvelle offre permet aux

expatriés de continuer à se faire soigner en France (maladie, maternité, hospitalisation) lors de séjours temporaires ou pour des opérations programmées car ils restent couverts par la Sécurité sociale française pour tous les soins réalisés sur le territoire, comme un suivi par un médecin généraliste ou spécialiste, une hospitalisation, un accouchement... dans les mêmes conditions que la Sécurité sociale française. Par exemple, une consultation à 25 euros d'un médecin

généraliste sera remboursée 17,50 euros comme en France. « Nos assurés qui viennent se faire soigner en France peuvent utiliser leur Carte vitale, explique Laurent Gallet. On peut la conserver lors d'une expatriation et l'utiliser quand on va chez le médecin en France. Cela facilite également le retour des expatriés. » FrancExpat Santé propose une cotisation par tranche d'âge pour une personne seule, ou en famille, et une adhésion en ligne. Le système permet aussi de souscrire à d'autres garanties telles qu'accident du travail et/ou retraite.

## UNE OFFRE POUR LES JEUNES

La CFE lance par ailleurs JeunExpat Santé, une autre offre complète de couverture santé (maladie-maternité) dans le monde entier et qui s'adresse cette fois à tous les moins de 30 ans, quel que soit le statut : actifs ou étudiants, salariés ou en création d'activité, sans condition de ressources et sans questionnaire médical, si l'on voyage, mais aussi lorsque l'on rentre temporairement en France. Elle couvre tout type de dépenses quelle que soit son origine (maladie, accident, intempérie, attentat...) et il n'y a pas de délai de carence : les jeunes bénéficiaires sont couverts dès l'adhésion.

La CFE complète également son offre avec de nouveaux services en ligne :

- Dépôt des demandes de remboursement de soins (hors frais d'hospitalisations) : plus d'envoi papier, il suffit de vous connecter à votre espace personnel et de vous munir des justificatifs de soins. Ce service semble très apprécié puisque plus de 20 000 dépôts en ligne ont été réalisés en quelques semaines.
  - Demande d'ajout de bénéficiaire : pour ajouter à votre contrat santé un enfant ou un conjoint. Là encore, simplification de vos démarches. Rendez-vous sur la page « Ma famille » de votre espace personnel et laissez-vous guider.
- Par ailleurs, le Sénat a adopté cet hiver une proposition de loi socialiste destinée à réformer l'offre de la CFE et à simplifier sa gouvernance. Le texte propose entre autres la suppression de la condition de nationalité française pour l'adhésion, la définition d'un nouveau régime de cotisation simplifiée ou la suppression de l'exigence d'un montant minimal pour le versement des cotisations dues par les retraités. Pour être appliquée, la proposition de loi devra encore être votée dans les mêmes termes par l'Assemblée. En 2018, la CFE concerne plus de 200 000 bénéficiaires avec les ayants droit, et ce, dans plus de 200 pays.

# EXPATRIÉ : QUELLE BANQUE CHOISIR ?

Un expatrié doit réfléchir à la solution bancaire la mieux adaptée à sa situation en prenant en considération son statut fiscal, son épargne et ses placements.

L'ouverture d'un compte à l'étranger ne peut être effective que lorsque vous vous installez sur place. Conserver un compte en France permet par conséquent d'avoir des moyens de paiement disponibles en attendant ceux délivrés par la banque locale. Un compte bancaire français permet de régler ses factures, notamment les impôts ou le remboursement des emprunts.

## UN COMPTE À L'ÉTRANGER ?

Il est relativement facile pour un expatrié d'ouvrir un compte bancaire dans un pays étranger. S'il est satisfait des prestations de sa banque en France, il peut passer par son conseiller qui facilitera l'ouverture d'un compte dans une filiale ou un établissement partenaire. De nombreuses banques françaises possèdent des filiales sur plusieurs continents, ce qui facilite la



relation entre l'expatrié et sa banque. Par ailleurs, les banques en ligne comme BforBank, Boursorama, ING Direct, Fortuneo ou Monabanq ont l'avantage d'être moins chères que les établissements bancaires traditionnels. Attention toutefois à ouvrir son compte avant de partir afin de bénéficier du statut de résident fiscal français.

## GESTION QUOTIDIENNE

Le principal avantage d'avoir un compte dans une banque locale est donc la facilité de la gestion de la vie quotidienne sur place. Si votre salaire est viré sur ce compte, vous pouvez la plupart du temps transférer une partie de celui-ci vers votre compte en France et vous constituer ainsi une petite épargne en vue de votre retour. De plus, il peut servir pour recevoir les remboursements

relatifs à votre assurance santé. Parmi les inconvénients de cette solution, l'incompréhension de la langue locale peut cependant vous empêcher de bien comprendre la teneur des contrats et des documents de la banque.

## DÉMARCHE LÉGALE

Il est légal de détenir un ou plusieurs comptes à l'étranger, notamment si vous êtes un expatrié. Vous devez toutefois informer votre centre des impôts du changement de votre statut en non-résident avant votre départ de France. De cette façon, votre imprimé de déclaration de revenus vous sera envoyé à votre nouvelle adresse. Attention, lors de votre retour définitif en France, il est impératif de déclarer à l'administration vos comptes à l'étranger, qu'ils soient ouverts ou clos.

---

## LES EXPATRIÉS, CIBLE DE CHOIX POUR LES BANQUES FRANÇAISES

BNP Paribas a ouvert une trentaine d'agences affectées à la prise en charge de la clientèle internationale. Des conseillers bancaires établis en France sont à la disposition des expatriés pour qu'ils soient tenus au courant des nouveautés et pour que la banque puisse toujours répondre à leurs besoins. La Société Générale insiste sur l'importance de l'accompagnement des expatriés pour qu'ils ne quittent pas la banque à leur retour : les dépôts sont par la suite renforcés par le rapatriement d'actifs et les projets immobiliers qui génèrent également un produit net bancaire intéressant. La branche internationale de la Société Générale BHF (Banque Hors France Métropolitaine) facilite l'ouverture de compte dans les agences établies en Europe de l'Est, en Afrique et au Maghreb. Certains groupes comme BPCE et le Crédit Agricole adoptent leurs stratégies en fonction de la rentabilité du marché. Par exemple, le Crédit Agricole Ile-de-France a créé « Paris Direct », une structure qui permet de fidéliser les clients haut de gamme qui monopolisent les grosses exploitations du CAC 40.

# NE NÉGLIGEZ PAS LES ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES !

Que vous soyez entrepreneur, senior en quête de nouveaux horizons, famille en mobilité, couple à la recherche d'un idéal ou étudiant à l'étranger, la prudence incline à contracter des assurances complémentaires, à l'image de Henner qui propose plusieurs contrats santé. Au-delà, l'assurance rapatriement est un gage de sécurité supplémentaire.

**Parmi les contrats proposés par le groupe Henner, il y a d'abord Expat Uno, destiné aux Français de moins de 60 ans qui résident et travaillent hors de France.** Les remboursements sont effectués dès le premier euro. Déclinée en quatre formules santé internationale, cette assurance complémentaire vous permet une prise en charge complète parmi un large réseau de professionnels de santé dans le monde entier, dès le premier euro. Selon l'option que vous aurez choisie, vos dépenses optiques et dentaires sont prises en charge à 100%. Ce contrat présente de nombreux avantages, variables à vie. Parmi eux, une couverture temporaire en France et en dehors de votre zone en cas d'accident et de

maladie inopinée.

Vient ensuite Expat Duo. C'est l'assurance santé conçue par et pour les expatriés et leurs proches. Quelles que soient votre situation professionnelle, familiale, et votre destination, Henner vous propose cette couverture santé en complément de la CFE (Caisse des Français de l'étranger). L'offre est ouverte à tout Français de moins de 68 ans en mission ou expatrié. Les points forts de l'offre ? Pas d'avance de frais et aucun reste à charge en cas d'hospitalisation, à partir de 70 ans, conservez votre contrat à vie en formules 1 et 2, une adhésion simplifiée et une gestion centralisée de vos remboursements grâce au partenariat avec la CFE et un remboursement de

vos dépenses de santé (CFE + Henner) en cinq jours. L'adhésion CFE est gérée par les équipes de Henner.

## POUR LES JEUNES EN PVT

Henner propose aussi Expat Duo Jeunes, toujours en complément de la CFE, destiné aux Français qui partent à l'étranger dans le cadre d'un Programme Vacances Travail (PVT) ou pour suivre des études pendant 12 mois maximum. Ils bénéficient de l'assistance rapatriement, avec une avance de fonds en cas de perte ou de vol d'effets personnels. Les étudiants ont aussi droit à une prise en charge financière d'un dommage causé à un tiers lors de l'expatriation. Enfin, ils bénéficient d'une garantie prévoyance, un capital de 20 000 euros en cas de décès accidentel ou de perte totale d'autonomie lors du voyage à l'étranger.

## CHEZ HENNER, L'HEURE EST AU DIGITAL

Après le lancement de ses deux applications, Myhenner en 2017 et Henner+ en 2016, Henner a refondu son site internet destiné aux particuliers. *« Ce nouveau site s'inscrit dans notre volonté de renforcer notre stratégie commerciale "B to C" et d'améliorer sans cesse la qualité de notre expérience client. Grâce aux évolutions apportées, nos clients et prospects ont accès à l'ensemble de nos offres et peuvent réaliser leurs propres simulations ou encore être rappelés*

*quand ils le souhaitent par un de nos conseillers »*, met en avant Laure de Tilly, directrice générale déléguée des opérations digitales. Conçu d'abord pour les smartphones, ce site inclut un catalogue des offres, un outil de tarification, un comparateur de formules au sein d'une offre, un simulateur de remboursement.

Le groupe vient aussi de lancer l'offre « Well-Being by Henner » comprenant seize programmes de prévention santé et bien-être pour les salariés, répartis en quatre domaines d'action : suivi médical (des expatriés, des cadres dirigeants, des salariés, gestes et postures), dépistage (bucco-dentaire, cancer cutané, risques cardiovasculaires, cancer du sein), bien-être (nutrition, sommeil, stress, équilibre vie pro/perso, bruit, convivialité et cohésion), addictions (tabac, alcool).

## L'ASSISTANCE RAPATRIEMENT, GAGE DE SÉCURITÉ

Suivant sa zone géographique, les risques peuvent être plus ou moins élevés et les coûts engendrés sensiblement différents lorsque la nécessité d'une assistance se pose. Il est ainsi très important de vérifier que le rapatriement fait partie du contrat d'assurance et de l'intégrer dans la construction du projet d'assurance-maladie.

Selon Humanis, groupe spécialisé dans la protection sociale, seuls 29% des Français de l'étranger sont

préparés au risque de retour en urgence, alors que la plupart des compagnies d'assurances santé pour expatriés proposent des garanties d'assistance au sein de leurs contrats. Certaines l'intègrent même sans aucun supplément. Le principe est de couvrir, pour une somme souvent peu élevée, une large étendue de garanties et de proposer une disponibilité et une accessibilité technique et médicale 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 dans le monde entier avec une logistique adaptée tels que l'affrètement d'un avion sanitaire, la mobilisation d'une équipe médicale etc. Outre la gestion des accidents corporels, les meilleurs contrats d'assurance rapatriement proposent de couvrir les frais de recherche et de secours de l'assuré. Exemples : après un accident de montagne, une catastrophe naturelle. En cas de décès, cette assurance couvre également les frais de rapatriement du corps jusqu'au lieu d'inhumation. Les frais funéraires sont parfois compris dans la garantie, mais pas toujours. Certains risques sont en revanche exclus d'office des contrats, en particulier : les frais médicaux d'urgence à la suite d'actes de guerre, d'insurrection ou d'émeutes.

## DÉCISION MÉDICALE

Ainsi, chez Allianz Travel (Mondial Assistance), l'assurance rapatriement prend en charge le transport vers

un hôpital régional ou le retour en France, avec l'aide d'un infirmier et/ou d'un médecin. La mise en œuvre de la garantie assistance rapatriement repose toujours sur une décision médicale. C'est une responsabilité lourde qui n'est jamais prise à la légère, mais soyez conscient qu'une entorse ou un rhume ne suffira pas à justifier une évacuation sanitaire ou un rapatriement, que le transport ne peut pas se faire si votre situation n'est pas stabilisée et/ou si vous n'êtes pas transportable.

La décision est toujours prise en considération de votre seul intérêt médical. Pour cette raison, aucun plafond de prise en charge n'est généralement stipulé pour cette prestation. Si vous ne pouvez pas assurer les frais que suppose cette assistance et que vos ressources sont insuffisantes, vous pouvez établir une demande de rapatriement auprès du consulat. La demande est alors examinée par le ministère des Affaires étrangères qui donnera ou non son accord. En cas de maladie à l'étranger, le consulat peut vous indiquer des médecins généralistes ou spécialistes. Lorsqu'aucune couverture n'a été souscrite, l'ensemble de ces dépenses restent à la charge de l'expatrié. L'assistance est donc une option à ne pas négliger. Peu onéreuse, elle se révèle très efficace pour sortir l'expatrié d'une situation délicate, voire dramatique.



# CHERCHER UN EMPLOI À L'ÉTRANGER

---

Évidemment, être détaché par son entreprise à l'étranger est la situation la plus confortable. Seulement, la plupart des Français qui choisissent de vivre une expérience professionnelle hors de France doivent se débrouiller seuls pour trouver un emploi dans le pays de leur choix. Et il est presque toujours préférable de chercher avant de partir...

**La plupart des Français qui s'expatrient pour quelques mois, quelques années ou toute une vie choisissent l'Europe.** Et ça tombe bien, les organismes d'aide à la recherche d'emplois les plus importants ciblent d'abord le Vieux Continent. À commencer par Eures (1). Il s'agit d'un portail européen qui recense toutes les offres d'emplois publiées

par les services d'emplois des pays de l'Union. En tout, ce sont quelque 11 800 employeurs inscrits et entre 1 à 2 millions d'offres postées ! Tous les profils sont recherchés, du boulanger à l'ingénieur. Mais ce n'est pas tout. Près de 1 000 conseillers sont à votre service et répondent à vos questions, vous aident dans vos démarches sur 31 pays (UE, Norvège, Islande,

Liechtenstein). L'objectif d'Eures est de favoriser la mobilité des citoyens européens en informant et en guidant les employeurs tout comme les chercheurs d'emplois. L'ensemble de ces prestations sont gratuites. Il existe même des aides, comme le service « Ton premier emploi Eures », un programme qui finance les jeunes qui partent au moins six mois, en prenant en charge leur premier déplacement pour un entretien, leur formation linguistique, leur déménagement... Eures fournit également un service d'aide et de conseil auprès des transfrontaliers qui les renseigne aussi bien sur leurs droits que sur les secteurs qui recrutent.

## PÔLE EMPLOI À L'INTERNATIONAL

Parce que près de 150 000 demandeurs d'emploi déclarent spontanément être disponibles pour un projet professionnel hors des frontières, Pôle emploi s'est restructuré pour pouvoir répondre au mieux aux aspirants expatriés. Ainsi, ce sont 160 conseillers implantés sur 52 sites à travers la France spécialisés sur des destinations (2) qui répondent à leurs questions et les orientent en fonction de leurs projets, de leur lieu de destination. Des ateliers sont également organisés pour donner des renseignements précis aux personnes, les aider

à rédiger leur CV, leur expliquer comment s'organise le marché du travail là où ils souhaitent s'installer... Pôle Emploi international permet aux jeunes entre 18 et 35 ans de partir travailler dans une entreprise étrangère dans le cadre d'un CDD de trois à dix-huit mois dans l'un des pays signataires d'un « accord d'échanges de jeunes professionnels ». En outre, Pôle emploi international possède une plateforme qui aide à la préparation au départ en proposant des tests de langue, des ateliers dématérialisés avec des simulations d'entretiens, « Serious Game »... ([www.emploi-store.fr](http://www.emploi-store.fr)). L'Apec ([www.apec.fr](http://www.apec.fr)) n'a pas de dispositif spécifique mais ses conseillers soutiennent les projets de leurs cadres qui cherchent à partir à l'étranger, en cernant les compétences qu'ils sont susceptibles de mettre en avant, en les préparant à un éventuel départ... En outre, son site propose des offres d'emploi ou de stages à l'étranger.

## DES ASSOCIATIONS INCONTOURNABLES

Certaines associations se sont fait une spécialité de la mobilité internationale et aident les Français qui veulent s'expatrier contre le prix d'une adhésion. Le Club Teli, moyennant 45 euros, donne aux jeunes un accès à des offres d'emplois et de



Avec les CCI Françaises à l'International,  
accédez à une communauté d'affaires  
de plus de **35.000 membres**  
présente dans **90 pays**

[www.cci-france-international.org](http://www.cci-france-international.org)



#CCIFI  
@cci\_fr\_inter

stages ainsi qu'à un réseau d'entraide (de 75 000 membres). Le Centre d'échanges internationaux (CEI) s'investit auprès des jeunes de moins de trente ans sur trois destinations : Londres, Dublin et Berlin. Ses formules payantes (de 500 à 2 500 euros) proposent des solutions personnalisées pour leur trouver un emploi, les aider à préparer des entretiens d'embauche dans une langue étrangère, leur trouver un logement... Le centre Charles-Péguy est rattaché au CEI et est implanté dans plusieurs capitales européennes. Là, il aide les jeunes Français à trouver un emploi, à Londres, Dublin ou Berlin, et les encadre et les conseille pour trouver un logement, prendre des cours de langue... ([www.groupe-cei.fr](http://www.groupe-cei.fr)) La Fiafe (Fédération internationale des accueils français et francophones à l'étranger) anime un réseau de près de 220 Accueils répartis dans 90 pays. Ces Accueils reçoivent des personnes et des familles nouvellement arrivées dans la ville, la région ou le pays où la Fiafe est implantée ([www.fiafe.org/](http://www.fiafe.org/)).

## À L'ÉTRANGER, LES CHAMBRES DE COMMERCE SONT DE VÉRITABLES ALLIÉS

Il existe plus de cinquante chambres de commerce françaises à

l'international qui proposent des services Emploi : les entreprises locales (françaises, ou pas) passent par ces services pour rechercher des profils francophones. Ces CCI offrent aux employeurs des services de sélection et apportent leur expertise locale aux chercheurs d'emploi. Attention, dans ce cas, les Français contactés doivent le plus souvent parler la langue et, surtout, accepter un contrat local souvent moins bien rémunéré. Ces CCI organisent des réunions d'informations sur le marché local, la rédaction des CV, elles font le lien entre employeurs et chercheurs d'emploi. Si les CCI n'ont pas de service Emploi dans le pays où vous avez choisi de vivre, elles fournissent néanmoins toujours des contacts et des informations sur les entreprises implantées dans le pays ([www.ccifrance-international.org/](http://www.ccifrance-international.org/))...

(1) Eures : [www.eures.europa.eu](http://www.eures.europa.eu) .

Prendre contact avec un conseiller :  
00800.4080.4080. <https://ec.europa.eu/eures/public/fr/contact/> - <https://ec.europa.eu/eures/public/fr/contact-us>

(2) Bordeaux-Mériadec : zone Asie. Lille La Madeleine : zone Nord-Est de l'Europe. Lyon International-cadres : zone Amérique du Nord. Marseille-Belle de Mai : zone Afrique du Nord et Afrique francophone. Montpellier -cadres : zone Europe du Nord. Paris-Diderot : République d'Irlande et Royaume Uni. Strasbourg-Pont-Matthis : Allemagne, Autriche et Luxembourg.



---

# VIE, PVT, ERASMUS +... TROIS BONS PLANS POUR SE LANCER À L'ÉTRANGER

---

Derrière ces appellations se cachent autant de possibilités pour partir à l'étranger, apprendre une langue, exercer un job, acquérir une première expérience, couper avec le quotidien... ou prendre du bon temps. Trois bonnes raisons de larguer les amarres !

## VIE/VIA : TREMLIN POUR UN PREMIER EMPLOI À L'ÉTRANGER

Deux à trois mille jeunes Français tentent chaque année l'expérience. Le volontariat international en entreprise (VIE) et son pendant administratif, le VIA, constituent une bonne option pour s'exporter tout en réalisant une mission dans son domaine de compétence au sein d'une filiale française. Il permet à une entreprise française de confier à un jeune une mission professionnelle à l'étranger. Mais accrochez-vous, la demande est forte ! En tant que jeune volontaire international, vous effectuerez un emploi d'ordre scientifique, commercial ou

technique. Les missions proposées par l'entreprise sont variées : études de marchés, prospection, renforcement d'équipes locales, accompagnement d'un contrat, d'un chantier, participation à la création d'une structure locale, animation d'un réseau de distribution, support technique d'un agent... Pour trouver l'entreprise qui vous accueillera, vous pouvez consulter les offres accessibles sur le site [www.civiweb.com](http://www.civiweb.com) ou celui de Pôle emploi. Enfin, il est bien sûr possible de démarcher une entreprise directement. Les destinations de prédilection sont les États-Unis, la Chine (Hong Kong notamment) ou encore le Royaume-Uni.

Près des deux tiers des entreprises d'accueil sont des PME. Pour pouvoir être considéré comme volontaire à l'étranger, une convention doit être conclue entre l'entreprise et Business France. Elle détermine les conditions d'accomplissement du volontariat. Les entreprises ont par ailleurs l'obligation de souscrire une assurance au titre de la responsabilité civile du volontaire. Une fois sélectionné, vous devrez impérativement passer une visite médicale auprès d'un médecin agréé et effectuer les vaccinations nécessaires selon votre pays d'affectation. Selon les statistiques, 70% des volontaires se voient proposer un poste dans l'entreprise d'accueil en fin de mission. Il est ainsi plus souvent facile de dénicher un VIE qu'un premier contrat de travail. Ce mode d'engagement présente des aspects très intéressants pour l'employeur comme l'exonération de toutes charges sociales. Attention, le volontariat international n'est pas du bénévolat. Le volontaire civil perçoit mensuellement une indemnité forfaitaire, variable suivant le pays d'affectation, mais indépendante du niveau de qualification. Les frais de voyage et de transport sont pris en charge.

## PVT : UN AN À L'ÉTRANGER À MOINDRE FRAIS

Si vous avez envie de partir explorer de grands espaces mais que vous n'avez pas suffisamment d'économies, cette

formule est faite pour vous ! Une fois le bac en poche, de nombreux jeunes choisissent de voyager. Les destinations lointaines telles que l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada sont les plus populaires pour un visa vacances travail. Quinze pays ont des accords avec la France. Selon les destinations, les modalités changent, mais le PVT (Permis Vacances Travail) est globalement d'une durée d'un an et réservé aux moins de 30 ans.

Avec le PVT, vous voyagez dans le pays de votre choix et prenez part à de nombreux petits boulots. Ces emplois vous permettent de renflouer votre budget voyage, et vous pouvez financer un séjour plus long à l'étranger sans aucun problème. Avec le PVT, vos missions ne durent seulement que quelques semaines ou quelques mois. Ainsi, vous avez suffisamment de temps pour explorer en touriste les différentes régions d'un pays, avec à la clé un immense sentiment de liberté.

Au sein de l'Union européenne, vous n'avez pas besoin de visa. Par contre, si vous optez pour des pays comme le Canada ou l'Australie, vous devez demander un visa PVT. Cela vous donne le droit d'accepter un travail rémunéré dans le pays d'accueil et d'y rester jusqu'à un an. Actuellement, le visa PVT est disponible dans les pays suivants : le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Argentine, le Chili, la Colombie, Singapour, le Japon,

Génération  
**ERASMUS+**

**ERASMUS+**

*Feu vert pour l'Europe...  
et au-delà !*



SCOLAIRES

APPRENTIS

ÉTUDIANTS

ADULTES



[WWW.GENERATION-ERASMUS.FR](http://WWW.GENERATION-ERASMUS.FR)

AGENCE  
**ERASMUS+**  
FRANCE



Erasmus+

la Corée du Sud, Hong Kong. Pour les pays où le visa vacances-travail n'est pas disponible, il vous faudra demander un visa de travail classique. Vous ne pourrez obtenir le visa PVT qu'une seule fois dans votre vie (par pays). Dans certaines circonstances, vous pouvez le prolonger de douze mois en Australie et de trois mois en Nouvelle-Zélande. En outre, certains pays exigent une durée minimum de séjour de dix semaines.

## EN EUROPE AVEC ERASMUS +

À condition d'être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur européen, le programme vous permet de partir étudier à l'étranger. Toutes les universités françaises participent à Erasmus +, ainsi que la plupart des établissements d'enseignement supérieur : instituts, écoles, conservatoires et lycées (pour les cursus de BTS). Même si votre niveau en langue est moyen, les cours que vous suivrez à l'étranger sont adaptés, vous serez regroupé avec d'autres étudiants Erasmus + de nationalités variées et vos professeurs seront compréhensifs. Pour partir, il faut être étudiant, âgé de 18 à 30 ans, avoir la nationalité d'un des pays participants et une carte de résident valable dix ans, ou être réfugié politique ou apatride. Si vous êtes d'une autre nationalité, vous devez être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur situé

dans un pays participant. Un séjour d'études Erasmus + est possible dès la deuxième année de licence (L2). Vous pouvez désormais faire plusieurs séjours au cours de vos études de la L2 au master 2. Le programme vous permet de partir pendant trois à douze mois en plusieurs séjours dans un établissement européen partenaire du vôtre. Les notes et examens obtenus sur place sont validés dans le cadre du diplôme français sur le principe des crédits ECTS. On peut partir dans les universités et écoles partenaires de votre établissement. Erasmus + est ouvert aux 28 États membres de l'Union européenne, aux pays de l'EEE (UE + Islande, Liechtenstein, Norvège), à la Suisse et la Turquie. Renseignez-vous auprès du service des relations internationales de votre établissement le plus tôt possible car le dossier est long à monter et les places sont limitées, surtout pour les destinations très demandées comme le Royaume-Uni ou l'Espagne. Demandez aussi les dates des réunions d'information organisées par votre université. Vous toucherez une allocation de mobilité pour le voyage, la préparation linguistique ou le séjour. Son montant varie selon la destination et la durée de votre séjour. Un complément et/ou une bourse de mobilité peuvent vous être versés en plus si vous êtes boursier. Boursier originaire des Dom-Tom, vous recevez un complément de 600 euros.

---

# QUEL STATUT POUR UN DEMANDEUR D'EMPLOI ?

---

Vous avez décidé de partir mais vous êtes inquiet de savoir si vous pourrez profiter d'une assurance chômage le temps de trouver un emploi, ou encore comment vous serez protégé lorsque vous reviendrez. En fait, tout dépend de votre pays d'expatriation.

Si vous travaillez dans un pays hors Europe, il faut savoir que de nombreux États ne proposent pas de couverture sociale complète pour leurs travailleurs. Mais si vous travaillez et cotisez, vous aurez les mêmes droits en qualité de résident que les natifs, à de rares exceptions près comme Singapour ou les Émi-

rats arabes unis.

Si vous avez conclu un contrat avec une entreprise française, votre employeur sera dans l'obligation de vous inscrire auprès de la caisse de chômage des expatriés dans les huit jours qui suivent votre début d'activité à l'étranger. Et par la suite, en cas de perte d'emploi, vous aurez

droit à percevoir des indemnités. Les salariés dont l'employeur ne s'est pas affilié à titre facultatif au régime d'assurance chômage peuvent adhérer à ce régime à titre individuel. Ils doivent faire une demande d'affiliation dans les douze mois suivant l'expatriation. Dans ce cas, les contributions sont calculées sur l'ensemble des rémunérations brutes plafonnées, converties en euros sur la base du taux officiel de change en vigueur lors de leur perception. Les contributions sont entièrement à leur charge.

Attention, si vous percevez une allocation chômage et que vous partez pour un pays situé en dehors de l'Europe, votre allocation sera suspendue et vous ne pourrez percevoir vos indemnités restantes qu'à votre retour.

## L'EUROPE, UNE CONTINUITÉ DES DROITS

En vous installant dans un pays de l'EEE, vous dépendrez du système d'assurance chômage du pays d'expatriation. C'est son organisme en charge des chômeurs qui vous donnera toutes les informations sur les conditions d'ouverture de vos droits, le montant de l'indemnisation... avec des cotisations, et donc mêmes droits qu'un salarié local. Une continuité des périodes d'emploi existe en vertu du règlement communau-

taire 8/83/2004, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2010. Ainsi, en changeant de pays, vous pourrez continuer à percevoir vos indemnités à condition de vous inscrire dans cet autre état membre (avec le formulaire U2) dans les sept jours qui suivent. Les droits peuvent être maintenus réglementairement pendant une durée de trois à six mois.

## VOTRE PARTENAIRE PÔLE EMPLOI

Si vous rentrez en France après avoir perdu votre emploi dans votre pays d'expatriation, et si vous aviez travaillé auparavant en France, Pôle emploi prendra en compte, pour calculer vos droits, les périodes de travail accompli à l'étranger et indiquées sur un formulaire U1.

Il faudra demander ce formulaire avant de partir du pays dans lequel vous vous étiez installé, et pour faire valoir vos droits en France, il vous faudra d'abord avoir travaillé au moins une journée avant de vous inscrire à Pôle Emploi.

Attention, le calcul du montant de votre allocation chômage ne prendra pas en compte vos rémunérations obtenues au sein de l'État membre, mais uniquement la durée de votre activité.

- *Plus d'informations sur [www.cleiss.fr](http://www.cleiss.fr)*

# BIEN PRÉPARER SA RETRAITE À L'ÉTRANGER

Environ 1,2 million de Français perçoivent leur pension à l'étranger (soit 9% des retraités de la CNAV). Il n'est pas obligatoire de rester en France pour percevoir sa retraite. Quelle que soit la destination choisie, votre pension vous suivra. À condition de prendre quelques précautions.

**Le départ à la retraite s'accompagne d'une baisse assez nette de ses ressources financières.** Pour profiter d'un meilleur pouvoir d'achat, la solution peut être une installation à l'étranger, comme l'ont déjà fait près de 300 000 retraités français. D'autant que les formalités sont simples. Vous devez simplement informer votre caisse régionale de votre départ et lui laisser votre nouvelle adresse à l'étranger. « Cette démarche est absolument indispensable si vous voulez continuer à percevoir votre pension », insiste Pascale Gauthier, associée au cabinet conseil Novelvy. Il faut savoir qu'un départ à l'étranger vous fera perdre le bénéfice de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) et de l'Allocation supplémentaire d'invali-

dité (ASI), ces deux prestations étant soumises à condition de résidence en France. Leur versement pourra toutefois reprendre en cas de retour dans l'hexagone.

## JUSTIFICATIF D'EXISTENCE

Par ailleurs, chaque année, vous devrez répondre à un justificatif d'existence, sous peine de voir le versement de votre retraite suspendu. Il est à faire remplir par la représentation française sur place ou par les autorités locales (ambassade, consulat, mairie, commissariat, etc.). La bonne nouvelle ? Quelle que soit la destination, le document n'est désormais exigé qu'une fois par an, contre tous les trois ou six mois auparavant dans certains pays. Pour le versement de votre pension,

vous pouvez conserver votre compte bancaire en France et y maintenir le virement mensuel par la caisse de retraite. Charge à vous ensuite de vous organiser pour faire transférer tout ou partie de la pension sur le compte bancaire que vous aurez ouvert dans votre pays de résidence. Vous pouvez aussi demander à votre caisse de retraite de virer votre pension directement sur un compte à l'étranger.

## MOINS DE PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

En étant fiscalement domicilié hors de France, à partir du moment où vous résidez plus de 180 jours par an à l'étranger, vous échapperez à un certain nombre de prélèvements puisque votre pension ne sera soumise ni à la CSG, ni à la CRDS, ni à la contribution de solidarité pour l'autonomie (Casa). Concrètement, ces prélèvements sociaux vont passer de 7,4% à 3,2% pour votre retraite de base. En revanche, en tant titulaire d'une retraite française, vous resterez soumis à la cotisation d'assurance-maladie sur votre pension. Vous continuerez simplement à cotiser à l'assurance-maladie, puisque vous bénéficierez toujours des prestations de la Sécurité sociale. Les Européens peuvent s'installer dans un autre État membre de l'Union européenne sans aucune formalité durant les trois premiers mois. Ensuite, il faut se faire enregistrer auprès

des autorités locales pour obtenir un « titre de séjour ». Après trois ans de résidence continue, ou s'ils ont travaillé dans le pays la dernière année, les retraités obtiennent automatiquement un « droit de séjour permanent ».

## COMMENT OPTIMISER VOS RETRAITES FRANÇAISES

Vous avez travaillé et donc cotisé en France puis vous vous êtes installé dans un pays étranger ? Le temps a passé, vous travaillez dans ce pays depuis une période plus ou moins longue et vous avez tendance à oublier vos retraites françaises. Vous passez peut-être à côté d'opportunités. Les experts en droit de retraite de Novelvy vous ouvrent les yeux.

**Conseil n°1 :** N'attendez pas d'arrêter vos activités en France pour liquider vos retraites françaises ! En France, l'âge d'ouverture des droits à la retraite est aujourd'hui de 62 ans. Vous êtes né en 1956, vous pouvez percevoir vos retraites françaises dès 2018. Même si vous continuez à travailler dans votre pays d'accueil, vous avez le droit de demander votre retraite française dès le premier jour du mois qui suit votre date anniversaire.

**Conseil n°2 :** Ne sous-estimez pas la date à laquelle vous avez droit à une retraite à taux plein. Vous avez peu cotisé en France. Craignant de subir une minoration pour carrière incomplète, vous ne demandez pas vos retraites



françaises. Si votre pays d'accueil a signé une convention de sécurité sociale avec la France, les trimestres acquis grâce à vos cotisations auprès du régime de retraite de ce pays seront retenus pour le calcul du droit au taux plein. N'oubliez pas d'en tenir compte.

**Conseil n°3 :** Ne vous forcez pas à attendre le taux plein si la minoration est faible. Votre pays d'accueil n'a pas signé de convention bilatérale avec la France ou vous n'avez pas repris d'activité localement ou vous avez travaillé dans plusieurs pays étrangers et vous êtes donc sous le coup de la règle de non-cumul des conventions. Vous n'aurez pas droit à une retraite au taux plein dès 62 ans. Mais avez-vous mesuré l'impact de la minoration liée à cette carrière incomplète ? Il vaut parfois mieux toucher moins mais plus longtemps qu'attendre pour « viser » le taux plein.

**Conseil n°4 :** N'oubliez pas les possibilités de départ anticipé pour carrière longue. Vous avez commencé à travailler jeune. Avoir démarré jeune se mesure, pour la Sécurité sociale française, par les cinq trimestres acquis avant la fin de l'année civile de vos 20 ans (quatre trimestres seulement si vous êtes né entre octobre et décembre). Si vous n'avez pas cessé de cotiser depuis et si ces trimestres sont tous pris en compte, il se peut que vous ayez le droit de profiter de votre retraite dès 60 ans. Là encore, le fait

de travailler dans votre pays d'accueil ne vous empêchera pas de percevoir vos retraites françaises.

**Conseil n°5 :** Ne négligez pas la cotisation volontaire à la CFE (Caisse des Français de l'étranger). Vous cotisez dans un pays qui a signé une convention de sécurité sociale avec la France donc vous ne vous posez pas la question de cotiser de façon volontaire en France. Peut-être considérez-vous que « *de toute façon, c'est trop cher !* ». Vérifiez quand même. En y réfléchissant bien, vous trouverez peut-être que les 1 764 euros (barème 2018 pour un trimestre) investis présentent un bon rendement et que la signature de l'État français n'est pas si mauvaise. Vous engrangerez des trimestres qui seront considérés comme cotisés et vous améliorerez le salaire de référence sur la base duquel la retraite de la Sécurité sociale sera calculée.

**Conseil n°6 :** Ne négligez pas la retraite de votre conjoint. Il ou elle vous a suivi(e) à l'étranger et il n'a pas encore retrouvé de job. Là encore, la cotisation volontaire à la CFE est à étudier. Pour 888 euros par trimestre (en 2018), le conjoint qui n'exerce pas d'activité professionnelle pourra continuer à cotiser pour sa retraite française s'il a relevé d'un régime français d'assurance-maladie pendant au moins cinq ans et s'il se consacre à l'éducation d'au moins un enfant à charge de moins de vingt ans.

# UN RETOUR PARFOIS SEMÉ D'EMBÛCHES

Après un, deux, cinq, dix ans ou plus passés à l'étranger, vous avez décidé de rentrer en France. Réinscription à l'assurance-maladie, logement, situation fiscale... Se réinsérer dans le système français est loin d'être un exercice facile. C'est un peu comme se préparer à une nouvelle expatriation.

« *En italien, il existe une belle expression qui est "retrouver ses vieux habits". Quand on revient d'expatriation, il faut choisir les habits qu'on va retrouver et ceux qu'on va mettre au placard* », résume Alix Carnot, directrice des carrières internationales chez Expat Communication et auteure du livre « Chéri(e), on s'expatrie ». Les expatriés de retour sont bien généralement confrontés à trois problèmes administratifs majeurs : l'assurance-maladie, qui exige « *une résidence stable de trois mois en*

*France* » pour en bénéficier, le logement, notamment à cause des fiches de paye étrangères, et la scolarisation des enfants le cas échéant. « *Avec la Sécurité sociale et la Caisse d'allocations familiales, on atteint des records de difficulté* », note Agnès Brouhard, ancienne expatriée à Bruxelles et à Washington, de retour en France.

## UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE

Comment trouver un logement sans justifier de ses trois bulletins de salaire

et sans quittance de loyer ? Comment joindre la CAF alors que son numéro ne fonctionne pas de l'étranger, trouver un emploi ou inscrire son enfant dans un établissement scolaire sans justifier d'une adresse en France ? Tous les problèmes sont là ! Le retour peut vite devenir un parcours semé d'embûches. Depuis deux ans, un simulateur – « Retour en France », aide les expatriés sur le retour dans leurs démarches administratives. Il est disponible gratuitement sur le site du ministère des Affaires étrangères et des consulats. L'utilisateur doit remplir plusieurs champs sur sa situation individuelle (âge, situation professionnelle, durée du séjour à l'étranger, couverture médicale...), avant de prendre connaissance des démarches à effectuer. La création de cet outil découle du rapport de 2015 d'Hélène Conway-Mouret sur les difficultés du retour en France des expatriés. Pendant six mois, la sénatrice PS a recueilli 7 000 témoignages via un questionnaire en ligne. Une trentaine de personnes ont été interrogées en entretien. « *Les gens se sont lâchés, souffle Hélène Conway, ils ont tous pointé le même imbroglio et le casse-tête de l'administration : une absence d'interlocuteur unique, des documents demandés plusieurs fois ou des documents étrangers déclarés irrecevables.* » Il faut compter entre six

et dix mois pour être définitivement en règle avec toutes les administrations. « *Cela a permis de combler un déficit d'information* », explique-t-elle. D'autres mesures de simplifications ont été mises en place comme un système de présaisie des demandes de passeport et de paiement sur internet.

## UN PROBLÈME PLUS PROFOND

L'outil permet notamment de lister les documents indispensables à ramener et à présenter en France. Cela évite de « *se retrouver devant l'administration française qui réclame ces documents, alors que ceux-là sont difficiles à obtenir ou qu'il faut reprendre l'avion et parfois aller très très loin pour obtenir un papier tamponné et certifié* ». Car l'administration peut se montrer très rigide concernant les situations individuelles. « *Beaucoup imaginent que le retour est facile, car il se fait dans son pays. C'est faux, martèle Hélène Conway. Certains ont quitté la France depuis plusieurs années et ne sont plus au fait de notre administration.* » D'autres de ses propositions ont été mises en place comme offrir la possibilité pour les bailleurs de demander aux candidats locataires leurs bulletins de salaire français ou étrangers, ou améliorer la transmission des dossiers des contribuables entre le service des non-résidents et le service des impôts du lieu du nouveau domicile au retour de l'étranger.

**ET SI ASSURER  
VOTRE SANTÉ  
À L'ÉTRANGER  
DEVENAIT UN  
JEU D'ENFANT ?**



Henner



1€

**Prise en charge  
intégrale au 1<sup>er</sup> euro  
ou en complément CFE**



72h

**Remboursement  
de vos frais de santé  
sous 72h**



Headset icon

**Une équipe  
joignable  
24h/24 7J/7**

**Plus d'infos sur [particuliers.henner.com](http://particuliers.henner.com) - Tél.: +33 (0) 3 28 76 37 38**

Henner, SAS de gestion et de courtage d'assurances - Capital de 8 212 500 € - RCS Nanterre 323 377 739 - TVA Intra-communautaire FR 48323377739 - Immatriculation ORIAS n° 07.002.039 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - Relèvant du contrôle de l'ACPR (61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09, [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)) - Entreprise certifiée ISO 9001 par Bureau Veritas Certification - Siège social : 14 bd du Général Leclerc, 92200 Neuilly-sur-Seine, France - [www.henner.com](http://www.henner.com) - Réclamations: consulter la rubrique Réclamations sur [www.henner.com](http://www.henner.com)